



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le lundi 26 mai 2014 — Vol. 44 N° 4

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le lundi 26 mai 2014 — Vol. 44 N° 4

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	101
Saluer M. Daniel Malo d'Un Itinéraire pour tous	
Mme Rita de Santis	101
Rendre hommage à M. Emery Béland, directeur général du cégep de Matane, à l'occasion de sa retraite	
M. Pascal Bérubé	101
Souligner le 40e anniversaire du corps de cadets de la marine royale canadienne 247 Les Timoniers de Valcourt	
Mme Karine Vallières	101
Rendre hommage aux Chevaliers de Colomb du conseil de Montcalm, n° 5529	
M. Gérard Deltell	102
Rendre hommage à M. Michel Roy, fondateur et entraîneur de l'équipe de football Les Tigres	
M. Alexandre Iracà	102
Féliciter la Laiterie Chalifoux inc., lauréate du concours Les Médailles de la relève	
Mme Elaine Zakaïb	102
Féliciter les lauréats des Grands Prix du tourisme québécois de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	
M. Serge Simard	102
Rendre hommage à Mme Liliane M. Stewart à l'occasion de son décès	
Mme Hélène David	103
Souligner la Semaine L'amitié n'a pas d'âge	
Mme Francine Charbonneau	103
Souligner le 20e anniversaire de <i>L'itinéraire</i>	
M. Jean-François Lisée	103
Présentation de projets de loi	104
Projet de loi n° 4 — Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic	104
M. Martin Coiteux	104
Mise aux voix	104
Dépôt de documents	
Textes de loi adoptés par les membres du Parlement écolier	104
Nouveau diagramme de l'Assemblée	105
Décision de la présidence sur la demande de directive soulevée le 22 mai 2014 concernant le fonctionnement de la période de questions et réponses orales et la répartition des mesures et des temps de parole	105
Documents déposés	106
Questions et réponses orales	107
Contrôle des dépenses publiques	
M. Stéphane Bédard	107
M. Philippe Couillard	107
M. Stéphane Bédard	107
M. Philippe Couillard	108
M. Stéphane Bédard	108
M. Philippe Couillard	108
M. Nicolas Marceau	108
M. Carlos J Leitão	108

Table des matières (suite)

Consortium retenu pour le projet de construction du	
Centre universitaire de santé McGill	
Mme Élane Zakaïb	109
M. Martin Coiteux	109
Mme Élane Zakaïb	109
M. Martin Coiteux	109
Mme Diane Lamarre	109
M. Gaétan Barrette	109
Mode de transport collectif sur le futur pont Champlain	
M. Jean-François Lisée	110
M. Robert Poëti	110
M. Jean-François Lisée	110
M. Robert Poëti	110
M. Jean-François Lisée	111
M. Robert Poëti	111
Hausse des tarifs d'électricité	
M. François Legault	111
M. Philippe Couillard	111
M. François Legault	111
M. Philippe Couillard	112
M. François Legault	112
M. Philippe Couillard	112
Gestion du réseau de la santé et des services sociaux	
M. Éric Caire	112
M. Gaétan Barrette	112
M. Éric Caire	113
M. Gaétan Barrette	113
M. Éric Caire	113
M. Gaétan Barrette	113
Impact d'une évaluation environnementale stratégique sur	
l'exploration pétrolière à l'île d'Anticosti	
M. Bernard Drainville	114
M. David Heurtel	114
M. Bernard Drainville	114
M. David Heurtel	114
M. Bernard Drainville	114
M. David Heurtel	115
Ministre responsable des négociations avec les médecins spécialistes	
sur l'étalement des hausses de salaire	
Mme Diane Lamarre	115
M. Gaétan Barrette	115
Mme Diane Lamarre	115
M. Gaétan Barrette	116
Mme Élane Zakaïb	116
M. Gaétan Barrette	116
Impact de l'implantation d'une usine de silicium de Grupo FerroAtlántica	
M. Donald Martel	116
M. Jacques Daoust	116
M. Donald Martel	117
M. Jacques Daoust	117
M. Donald Martel	117
M. Jacques Daoust	117
Objectifs de financement politique des ministres sous l'ancien gouvernement libéral	
M. Stéphane Bergeron	117
M. Jean-Marc Fournier	118
M. Stéphane Bergeron	118
M. Jean-Marc Fournier	118
M. Stéphane Bergeron	118
M. Jean-Marc Fournier	118

Table des matières (suite)

Motions sans préavis	119
Souligner la contribution au rayonnement et au développement économique, culturel, politique et communautaire de Montréal de M. Marcel Côté et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches	119
M. Philippe Couillard	119
M. Jean-François Lisée	120
M. François Legault	121
Mme Manon Massé	121
Mise aux voix	121
Souligner la Journée internationale contre l'homophobie	122
Mise aux voix	122
 Avis touchant les travaux des commissions	 123
Affaires du jour	123
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur la motion formulant un grief	123
M. Serge Simard	123
M. Éric Caire	125
M. Pierre Michel Auger	126
Mme Nicole Léger	128
Mme Sylvie Roy	130
Mme Dominique Vien	131
M. Marc Picard	133
Document déposé	134
M. Dave Turcotte	135
Mme Kathleen Weil	137
M. Sébastien Schneeberger	139
M. Jean Rousselle	141
M. Mathieu Traversy	144
Motion formulant un grief	147
M. Jean Boucher	147
M. Jean D'Amour	148
M. Ghislain Bolduc	150
M. Pascal Bérubé	152
Mme Lucie Charlebois	155
M. Marc Tanguay	157
Mme Véronique Hivon	159
M. Alexandre Iracà	161
 Ajournement	 162

Le lundi 26 mai 2014 — Vol. 44 N° 4

(Treize heures quarante-sept minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, veuillez vous asseoir. Bon après-midi à tout le monde.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et, aux affaires courantes du jour, nous en sommes à la rubrique des déclarations de députés. Alors, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Saluer M. Daniel Malo d'Un Itinéraire pour tous

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci, Mme la Présidente. Montréal-Nord a perdu, la semaine dernière, un grand gestionnaire, car notre ami Daniel Malo a quitté la direction d'Un Itinéraire pour tous. En fait, c'est la deuxième fois que Daniel prend sa retraite, puisqu'avant de prendre les commandes d'Un Itinéraire il a connu une brillante carrière à la ville de Montréal.

Daniel est un homme de tête et un homme de coeur qui s'est dévoué pour l'avancement de notre communauté. Il a mis tout son talent, son empathie, son énergie et sa compétence au service d'Un itinéraire et de Montréal-Nord en santé en présidant son conseil d'administration. Au nom de tous les Nord-Montréalais, «grazie mille», Daniel. «Thank you so much», merci pour tout ce que vous avez accompli. Je vous souhaite bonheur, santé et plaisir dans tous vos projets et, pourquoi pas, un trou d'un coup au golf. (S'exprime en italien).

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, Mme la députée. Je vais maintenant céder la parole à notre collègue le député de Matane-Matapédia.

Rendre hommage à M. Emery Béland, directeur général du cégep de Matane, à l'occasion de sa retraite

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, à la tête du cégep de Matane depuis 12 ans, M. Emery Béland quittera ses fonctions de directeur général en juin prochain. Au fil de ces années, M. Béland a piloté plusieurs dossiers majeurs pour l'établissement, il a relevé ces défis avec succès : il a mis sur pied le Centre de développement et de recherche en imagerie numérique, le CDRIN, il a actualisé et bonifié la formation en photographie qui fait la renommée du cégep de Matane, il a négocié près de 50 ententes de mobilité étudiante avec des institutions d'enseignement étrangères permettant au cégep d'augmenter ses inscriptions et d'assurer sa pérennité. M. Emery Béland a grandement contribué au développement du collège, à son rayonnement à l'extérieur de la région, au maintien de cet établissement d'enseignement supérieur chez nous.

A titre de député, je le félicite chaleureusement. Je lui offre mes meilleurs voeux de bonheur pour les projets qu'il entreprendra au cours des prochains mois et surtout la santé pour les réaliser. Mme la Présidente, merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Maintenant, au tour de notre collègue députée de Richmond

Souligner le 40e anniversaire du corps de cadets de la marine royale canadienne 247 Les Timoniers de Valcourt

Mme Karine Vallières

Mme Vallières : Merci, Mme la Présidente. Vous savez que j'aime ici souligner le dynamisme des organismes de la circonscription de Richmond. J'invite donc mes collègues de l'Assemblée nationale à se joindre à moi pour souligner le 40e anniversaire du corps de cadets de la marine royale canadienne 247 Les Timoniers de Valcourt, mais surtout souligner leur engagement dans la communauté. Entre autres, c'est à ce corps de cadets que l'on doit de nombreuses campagnes de sensibilisation et de financement effectuées, comme de doter le centre communautaire d'un défibrillateur automatisé et pour offrir une série de formations au grand public.

Encore une fois, Mme la Présidente, je réitère ma fierté pour le comté de Richmond de pouvoir compter sur des organismes soucieux du bien-être de leurs citoyens, de leur communauté, tel que le corps de cadets de la marine royale canadienne Les Timoniers de Valcourt.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée. Maintenant, au tour du député de Chauveau.

**Rendre hommage aux Chevaliers de Colomb
du conseil de Montcalm, n° 5529**

M. Gérard Deltell

M. Deltell : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mme la Présidente, le 7 mai dernier est survenue une tragédie à Loretteville alors qu'un incendie a littéralement ravagé l'entrepôt des Chevaliers de Colomb. Et, dans cet entrepôt, il y avait des milliers d'articles qui avaient été recueillis tout au long de l'année en vue de l'oeuvre caritative des chevaliers pour le marché aux puces qui avait lieu quelques semaines plus tard. Ce qui a été vraiment une catastrophe est devenu un extraordinaire élan de générosité de toute la région de Québec, puisque les gens se sont donné la main, et on a pu ouvrir le Pavillon des sports à Loretteville, tenir le marché aux puces, et les chevaliers ont pu vendre pour 102 827 \$. Tout cet argent va servir aux oeuvres caritatives.

Mme la Présidente, je tiens à féliciter Les Chevaliers de Colomb de Loretteville, également tous les organismes caritatifs et tous les citoyens de la région de Québec qui se sont donné la main pour que cette catastrophe se tourne en grand élan de solidarité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Maintenant, au tour du député de Papineau.

**Rendre hommage à M. Michel Roy, fondateur et
entraîneur de l'équipe de football Les Tigres**

M. Alexandre Iracà

M. Iracà : Merci, Mme la Présidente. Je désire souligner l'engagement d'un citoyen de mon comté, M. Michel Roy. Impliqué dans le monde du sport jeunesse depuis plus de 20 ans, il a travaillé à mettre sur pied l'équipe de football des Tigres. Au fil des ans, le programme de la formation de Buckingham a récolté plusieurs honneurs. «Les Tigres, c'est beaucoup plus que de jouer au ballon sur un terrain boueux. C'est une école de vie. Ce sont des valeurs que nous essayons d'inculquer. Le travail d'équipe, l'effort à 100 % et l'attitude...», de citer M. Michel Roy.

Il y a quelque temps, Buckingham s'est retrouvée sur le radar de la plus puissante ligue de sport professionnelle. La NFL a nommé 10 finalistes canadiens pour son prix de l'entraîneur de football jeunesse de l'année. Plus de 300 candidatures ont été reçues. Michel Roy s'est avéré le seul finaliste du Québec. Cet honneur visait à souligner l'implication sans relâche des entraîneurs au sein de programmes civils ou scolaires, autant sur les terrains qu'à l'extérieur. Félicitations, Michel, pour ton travail auprès de nos jeunes et longue vie aux Tigres. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Merci, M. le député. Je reconnais maintenant notre collègue de Richelieu.

**Féliciter la Laiterie Chalifoux inc., lauréate
du concours Les Médailles de la relève**

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à une entreprise familiale de chez nous, la Laiterie Chalifoux, qui a réussi là où plusieurs échouent : transférer l'entreprise d'une génération à l'autre. Chaque transfert d'entreprise, on le sait, présente des risques importants. Or, dans le cas d'Alain Chalifoux et de sa cousine Mélanie, c'est la quatrième génération à la barre de l'entreprise. Après leur arrière-grand-mère, Alexandrina née Pelletier, leur grand-père, Jean-Paul, et leur père, aujourd'hui, Chalifoux vient de remporter le grand prix de la catégorie Or du huitième concours Les Médailles de la relève, un prix qui honore le transfert réussi d'une entreprise par son propriétaire à sa famille ou à un groupe d'employés. Chalifoux fabrique, entre autres, le fameux fromage Riviera, en fait, le meilleur fromage en grains du Québec. Alors, je me joins à l'ensemble des Québécois pour souhaiter longue vie à la Laiterie Chalifoux et les féliciter, et qu'elle soit là encore pour de nombreuses générations.

• (13 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à notre collègue de Dubuc.

**Féliciter les lauréats des Grands Prix du tourisme québécois
de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

M. Serge Simard

M. Simard : Merci, Mme la Présidente. En mon nom et au nom du député de Roberval, premier ministre du Québec, je prends ce temps de parole afin de souligner que ma région s'est démarquée lors du dernier gala national du Grand Prix du tourisme québécois qui a eu lieu le 13 mai dernier. En effet, notre région a été l'une des plus couronnées puisque six sites touristiques ont été proclamés lauréats. Il s'agit de la Véloroute des bleuets, médaillée d'or de la catégorie Campings et sites de plein air, de sport et de loisir; la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, qui a terminé première pour

Agrotourisme et produits régionaux; le Village historique de Val-Jalbert, qui est le grand gagnant dans la catégorie Attractions touristiques, 25 000 à 100 000 visiteurs; le Parc de la caverne du Trou de la fée, médaillé d'argent pour Attractions touristiques, moins de 25 000 visiteurs. Le Zoo sauvage de Saint-Félicien a remporté le bronze dans la catégorie Attractions touristiques de plus de 100 000 visiteurs; et l'entreprise Aventuraid de Girardville a remporté le bronze dans l'Écotourisme et tourisme d'aventure. Donc, Mme la Présidente, félicitations à tous ces lauréats!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Je cède maintenant la parole à notre collègue députée d'Outremont.

**Rendre hommage à Mme Liliane M. Stewart
à l'occasion de son décès**

Mme Hélène David

Mme David (Outremont) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je tiens à souligner la vie et l'héritage de Mme Liliane Stewart, une grande dame passionnée d'histoire et de culture, mécène et philanthrope montréalaise, décédée le 3 mai dernier à l'âge de 86 ans.

Mme Stewart est née dans l'ancienne Tchécoslovaquie en 1928. Arrivée au Canada dans les années 60, elle y rencontre son mari, David Stewart, avec lequel elle crée, en 1973, La Fondation Macdonald Stewart. Par ses actions, sa vision, ses qualités artistiques et humaines, elle a contribué au rayonnement de Montréal. Elle et son mari ont donné un appui substantiel à de nombreuses institutions muséales, notamment le Musée Stewart, qui est depuis peu regroupé avec le Musée McCord, le château Ramezay, le Musée d'arts décoratifs. Ce sont 6 000 artefacts d'une valeur estimée à plus de 15 millions de dollars à présent partie intégrante du Musée des beaux-arts de Montréal. Mme Stewart a aussi contribué à de très nombreuses initiatives en matière d'éducation, en environnement et en santé publique. L'influence de Mme Stewart et ses bienfaits se poursuivront si nous avons la volonté de nous remémorer les pans de notre histoire qui nous interpellent. Ce devoir de mémoire, je suis d'avis qu'il faut le cultiver. Liliane Stewart nous a légué de très précieux biens. À nous de garder en mémoire et d'apprécier l'extraordinaire générosité de cette dame hors du commun.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Mme la députée d'Outremont, je veux juste vous aviser que les déclarations de députés doivent tenir sur une période d'une minute. Alors, peut-être, la prochaine fois, être un peu plus... Voilà. Merci.

Alors, maintenant, je reconnais notre collègue de Mille-Îles. Merci.

Souligner la Semaine L'amitié n'a pas d'âge

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais, aujourd'hui, souligner la Semaine L'amitié n'a pas d'âge, qui se déroule du 25 au 30 mai et qui est la 27^e édition. L'Association L'amitié n'a pas d'âge s'est donné pour mission de favoriser le rapprochement entre les aînés et les jeunes pour le développement d'une société plus inclusive et solidaire, où la valeur de chacun est reconnue et mise à contribution. Ainsi, par le biais d'initiatives à caractère intergénérationnel et parce que, comme le dit si bien son nom, l'amitié n'a pas d'âge, elle crée des ponts entre ceux qui ont bâti le Québec et ceux qui continueront à le faire. Les activités de l'association permettent également de favoriser le vieillissement actif, de combattre l'âgisme et de favoriser le transfert des connaissances. La Semaine L'amitié n'a pas d'âge est donc l'occasion pour tous de rendre hommage à toutes les générations, de se rappeler ce qu'elles apportent les unes aux autres et de saluer l'apport de chacune dans la société québécoise. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rosemont.

Souligner le 20^e anniversaire de L'Itinéraire

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Merci, Mme la Présidente. Je veux souligner, aujourd'hui, les 20 ans d'un magazine à nul autre pareil, *L'Itinéraire*. 20 ans de dévouement, d'accompagnement, d'écoute, de générosité, d'altruisme par et pour les gens que la vie a mis dans la rue, mais qui ont décidé de rester debout, de retrouver leur dignité et leur fierté.

Une quarantaine de participants à l'insertion professionnelle font partie de l'équipe du magazine avec une vingtaine d'employés, 40 pigistes, 150 camelots, 50 bénévoles. Ils sont un phare pour nos citoyens les plus vulnérables, ceux qui vivent une rupture familiale, une transition pénible, un handicap physique ou mental, l'exclusion, la violence, la marginalisation. *L'Itinéraire* les aide à remonter la pente individuellement. *L'Itinéraire* joue collectivement un rôle de premier plan pour faire reculer l'itinérance.

Je tiens, en mon nom mais aussi en celui de tous les députés de cette Assemblée, à remercier les membres de leur équipe pour leur engagement et leurs efforts. Grâce à eux, chaque année, des centaines d'itinérants retrouvent leur estime de soi et, avec elle, leur place dans la société. Merci de tout coeur. Bon 20^e anniversaire et longue vie à *L'Itinéraire*!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Merci, M. le député. Ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 59)

(Reprise à 14 h 10)

Le Président : Alors, mesdames messieurs, bon début de semaine. Je tiens à souligner la présence de notre collègue de Saint-Jérôme et je l'en remercie d'être venu aussi tôt suite à son accident. Et bienvenue à l'Assemblée nationale puisque c'est la première fois que vous y êtes.

Nous allons donc nous recueillir quelques instants.

Merci. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivrons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Oui, M. le Président. Je vous demanderais d'appeler l'article a, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 4

Le Président : À l'article a du feuillet, M. le ministre responsable de l'Administration gouvernementale, de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor présente le projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic. M. le ministre.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Oui. Merci, M. le Président. Donc, j'ai le plaisir, l'honneur de vous présenter le projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

Ce projet de loi modifie la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic afin de préciser la période durant laquelle une accréditation peut être demandée à l'égard d'un groupe de salariés des secteurs public et parapublic.

Mise aux voix

Le Président : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Mme la leader du gouvernement.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Normalement, je comprends que c'est le même type de projet de loi qui a déjà été étudié par le gouvernement précédent, le gouvernement du Parti québécois, mais, comme jeudi dernier nous a appris que, parfois, on croit qu'un projet de loi est le même mais qu'il y a ensuite des péripéties et des surprises, peut-être que nous aurons à tenir quelques consultations très particulières, si nécessaire. Je ne sais pas si le leader est d'accord.

Le Président : M. le leader.

M. Fournier : M. le Président, on va garder le canal de communication ouvert. Si d'aventure il y avait un souhait à avoir quelques éléments d'information, on va s'organiser pour qu'ils puissent être donnés, M. le Président.

Mais les informations que j'ai sont à l'effet que c'est exactement le même projet de loi. Mais, quand même, gardons le canal de communication ouvert. C'est d'ailleurs plaisant, Mme la leader de l'opposition.

Le Président : Alors, gardons les canaux ouverts. Alors, est-ce qu'il est adopté? Adopté?

Des voix : Adopté.

Dépôt de documents

Textes de loi adoptés par les membres du Parlement écolier

Le Président : Adopté. Alors, pour ma part, je dépose trois projets de loi adoptés à la 18e législature du Parlement écolier.

Nouveau diagramme de l'Assemblée

Je dépose le nouveau diagramme de l'Assemblée en date d'aujourd'hui.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Décision de la présidence sur la demande de directive soulevée le 22 mai 2014 concernant le fonctionnement de la période de questions et réponses orales et la répartition des mesures et des temps de parole

Je vais donc lire la directive que vous m'aviez demandée lors de notre dernière réunion, vendredi passé... jeudi passé, et concernant la répartition des mesures de contrôle et des temps de parole pour la 41^e législature. Et je vais déposer les tableaux.

Alors, concernant la répartition des mesures et des temps de parole, tel qu'annoncé à la séance de jeudi dernier après avoir entendu vos représentations, je vais maintenant rendre ma directive sur la gestion de la période des questions et la répartition des autres mesures et des temps de parole pour la 41^e législature. Comme à l'habitude, je déposerai ensuite les tableaux détaillant les modalités de cette répartition.

Avant de commencer, je tiens tout d'abord à remercier les leaders des groupes parlementaires ainsi que le député de Mercier pour leurs interventions, qui ont grandement contribué à ma réflexion. J'aimerais aussi d'emblée souligner et saluer l'ouverture qu'ils ont manifestée quant à la possibilité de revoir nos règles en vue de faciliter et d'améliorer la répartition des mesures parlementaires et budgétaires. Sachez que la présidence encourage fortement toute initiative dans ce sens et est prête à collaborer pleinement en mettant à la disposition des parlementaires les ressources et le personnel nécessaires. Je m'engage à amorcer une réflexion à cet égard, et chaque groupe parlementaire et parti représenté à l'Assemblée sera impliqué dans cette démarche. En attendant que cet exercice de réflexion à plus long terme soit complété, je vous fais part de la répartition des mesures et des temps de parole pour la 41^e législature, en commençant tout d'abord par les mesures sur lesquelles s'est dégagé un consensus.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition et interpellations. Pour ce qui est des affaires inscrites par les députés de l'opposition et des interpellations, l'opposition officielle bénéficiera de six de ces mesures par cycle de 10, dont les premières à chaque période de travaux. Les députés du deuxième groupe d'opposition auront droit à quatre de ces mesures par cycle de 10. Les députés de Québec solidaire auront, pour leur part, ensemble droit à une affaire inscrite par les députés de l'opposition et à une interpellation par année parlementaire, mais jamais au cours de la même période de travaux. Comme auparavant, ces mesures dévolues aux députés de Québec solidaire ne seront pas comptabilisées dans les cycles.

Débats de fin de séance. En ce qui a trait aux débats de fin de séance, l'opposition officielle aura droit à deux débats par séance où des débats peuvent être soulevés, et le deuxième groupe d'opposition, à un débat. Les députés de Québec solidaire auront droit chacun de soulever un débat de fin de séance par période de travaux. Les députés ministériels pourront soulever un débat par six séances où des débats peuvent être tenus. Bien entendu, ces droits seront répartis de cette manière uniquement dans la mesure où le président reçoit plusieurs demandes et qu'il doit en déterminer l'objet et l'ordre — surtout l'ordre.

Déclarations de députés. J'en viens maintenant aux déclarations de députés, qui, contrairement aux précédentes mesures, ne sont pas des mesures de contrôle du gouvernement. En effet, les déclarations de députés constituent plutôt un moyen pour tous les députés de s'exprimer sur des sujets qui leur tiennent à coeur et qui, dans la plupart des cas, visent directement leurs concitoyens. Ainsi, à défaut d'entente à l'effet contraire, la répartition des déclarations de députés se doit de prendre en compte une certaine proportionnalité afin de permettre équitablement à tous, incluant les ministres — qui sont d'abord des députés — d'exercer leurs droits. C'est pourquoi le groupe parlementaire formant le gouvernement, celui formant l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition auront respectivement droit à cinq, à trois et à deux déclarations par séance, sous réserve des règles qui suivent. Pour refléter la proportionnalité, le groupe parlementaire formant le gouvernement aura également droit à quatre déclarations supplémentaires par cycle de neuf séances, en remplacement de deux déclarations de l'opposition officielle et de deux déclarations du deuxième groupe d'opposition. Les députés de Québec solidaire auront, pour leur part, chacun droit à une déclaration par cycle de neuf séances, en remplacement d'une déclaration de l'opposition officielle.

Temps de parole. Pour ce qui est des temps de parole lors des débats restreints, une enveloppe de temps qui varie en fonction de la durée du débat sera attribuée aux députés de Québec solidaire. Ceux-ci pourront s'entendre entre eux pour l'utiliser comme ils le désirent. La moitié du temps restant sera octroyée au groupe parlementaire formant le gouvernement et l'autre moitié sera répartie parmi les groupes parlementaires d'opposition proportionnellement au nombre de sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée. Les temps de parole non utilisés seront redistribués aux groupes parlementaires selon cette même répartition.

Et enfin période de questions. Quant à la période de questions et de réponses orales, la jurisprudence parlementaire a, au fil des ans, établi de grands principes devant gouverner sa gestion. Il ressort de ces principes qu'il est important de tenir compte de la composition de l'Assemblée afin que chaque groupe et chaque député puissent prendre part à cet exercice important de contrôle parlementaire. Chaque groupe parlementaire d'opposition pourra, en alternance, bénéficier d'un bloc de trois questions consécutives, tout en reconnaissant à l'opposition officielle la possibilité d'exercer ce droit en priorité compte tenu de la prépondérance qui lui a toujours été reconnue. Ces blocs de trois questions consécutives pour les groupes parlementaires favoriseront un meilleur exercice de contrôle parlementaire en leur permettant d'occuper un espace significatif de la période de questions.

Voici comment cela se traduira dans les faits. Le rôle prépondérant traditionnellement dévolu à l'opposition officielle lui confère le droit de poser les deux premières questions principales à toutes les séances. L'opposition officielle pourra aussi poser la troisième question principale lors de la première, troisième, cinquième et septième séance du cycle, ce qui lui procurera un bloc de trois questions consécutives lors de quatre séances par cycle. La première question du chef de l'opposition officielle, peu importe son rang, pourra être suivie de trois questions complémentaires. Toutes les autres questions principales ne pourront être suivies que de deux questions complémentaires. De plus, le chef de l'opposition officielle aura droit à 1 min 30 s pour poser ses questions principales.

Le deuxième groupe d'opposition bénéficiera de trois blocs de trois questions consécutives au cours d'un cycle, soit les troisième, quatrième et cinquième questions. Ce bloc de trois questions consécutives pourra être exercé lors de la deuxième, quatrième et sixième séance du cycle. Par ailleurs, à l'instar du chef de l'opposition officielle, le chef du deuxième groupe d'opposition bénéficiera également d'un temps de parole de 1 min 30 s pour poser ses questions principales.

• (14 h 20) •

Les sixième et septième questions seront dévolues à l'opposition officielle, sous réserve de trois questions par cycle qui pourront être posées par des députés de Québec solidaire au septième rang, à n'importe quelle séance du cycle. Même si les députés de Québec solidaire ne forment pas un groupe parlementaire au sens de notre règlement, la présidence ne peut ignorer le fait qu'ils ont tous trois été élus sous la bannière d'un même parti politique. Comme par le passé, la présidence ne peut nier cette affiliation politique, et c'est pourquoi il leur sera permis de se céder entre eux leur droit de poser une question. Il en sera d'ailleurs de même pour toutes les autres mesures dévolues aux députés de Québec solidaire.

La huitième question reviendra au deuxième groupe d'opposition, alors que la neuvième sera dévolue à l'opposition officielle. À partir de la 10e question, il y aura une alternance à chaque séance entre les députés de l'opposition officielle et ceux du deuxième groupe d'opposition, tel qu'illustré dans le tableau que je déposerai. Quant aux députés ministériels, la jurisprudence parlementaire leur reconnaît aussi clairement le droit de poser des questions. Ils auront donc droit à trois questions par cycle de sept séances, aux sixième et huitième rangs, en remplacement, en alternance d'une question de l'opposition officielle ou du deuxième groupe d'opposition.

Enfin, je rappelle que les questions principales qui ne seront pas posées par un chef de groupe parlementaire seront d'une durée maximale d'une minute, et les questions complémentaires, de 30 secondes. Les réponses du premier ministre aux questions principales auront une durée de 1 min 45 s, les réponses aux autres ministres aux questions principales auront une durée maximale de 1 min 15 s, et les réponses aux questions complémentaires seront toujours de 45 s.

Documents déposés

Je dépose maintenant les tableaux qui illustrent la répartition de ces diverses mesures et des temps de parole dont je viens de vous faire part. Cette répartition est réputée faire partie de l'actuelle directive.

En ce qui concerne la composition des commissions parlementaires, la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui à 17 h 30, en vertu de l'article 122 du règlement, afin de statuer sur cette question. Je souhaite cependant que les discussions se continuent au sujet de la formation des commissions et qu'elles tiennent compte de la composition de notre Assemblée. Je vous remercie de votre attention. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Bonnardel : M. le Président, je dois vous informer de notre grande déception avec la décision que vous avez prise aujourd'hui en ce qui concerne la nouvelle répartition de la période de questions pour cette 41e législature. Vous avez aujourd'hui le nouveau portrait de cette Assemblée nationale que les Québécois ont souhaitée, vous avez une opposition officielle qui a 30 députés, une deuxième opposition qui a 22 députés, donc deux oppositions qui se ressemblent en termes de nombre et non en termes d'idéologie.

Maintenant, dans nos demandes, M. le Président, nous avons demandé la troisième, quatrième, cinquième question et la huitième sur un cycle de sept séances. Vous rendez une décision aujourd'hui où vous nous dites : Bien, la deuxième opposition, vous méritez donc — exactement ce qu'était notre demande — pour ce qui est des chiffres, pour ce qui est des séances, la deuxième, et la quatrième, et la sixième.

M. le Président, en 2007, votre prédécesseur a rendu une décision, quand nous étions, l'ADQ, l'opposition officielle, le Parti québécois était la deuxième opposition, où la prépondérance, la question un et deux, était importante, et on en convient encore aujourd'hui. Maintenant, en 2007, la décision qui a été rendue, c'est que la deuxième opposition, avec un poids à peu près égal à la deuxième opposition d'aujourd'hui, en 2014, s'est mérité la troisième question sur un cycle de sept séances. Alors, aujourd'hui vous rendez une décision où vous nous dites : Bien, la deuxième opposition, puis vous représentez 40 % de cette opposition aujourd'hui, vous ne méritez pas, donc, cette troisième question si importante, si importante dans nos débats parlementaires aujourd'hui. Alors, vous comprendrez aujourd'hui que nous sommes extrêmement, extrêmement déçus de la décision que vous rendez aujourd'hui pour notre formation politique.

Le Président : J'aimerais tout simplement vous rappeler qu'en 2007 l'opposition officielle, à ce moment-là, dans la répartition du temps de ses questions, elle avait 60 % des questions, ce qui n'est pas le cas du tout aujourd'hui. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

Alors, nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales. Et je cède la parole...

Une voix : ...

Le Président : Ah! Je m'excuse. Je m'excuse, M. le chef de l'opposition. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Je sais que je suis un peu loin. Des fois, c'est difficile de se voir.

Le Président : Non, ça va.

Mme Massé : Merci beaucoup pour la décision qui a été prise. Les députés de Québec solidaire, on est très satisfaits de cette décision-là et on tient vraiment à vous en remercier, mais aussi à vous souligner... vous assurer de notre collaboration pour le futur. Merci.

Questions et réponses orales

Le Président : Merci beaucoup, madame. Alors, j'en reviens maintenant à la période de questions et de réponses orales. Et je cède la parole à M. le chef de l'opposition.

Contrôle des dépenses publiques

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Merci, M. le Président. Le gouvernement a annoncé son intention de déposer un budget le 4 juin. Or, il maintient l'ambiguïté sur des questions qui ont des effets négatifs sur la crédibilité financière du Québec, ici et à l'extérieur de nos frontières, particulièrement par rapport aux agences de notation. Le premier ministre a aussi choisi d'assombrir les perspectives du Québec en brandissant des scénarios, qui n'ont jamais été envisagés, de déficit pouvant aller jusqu'à 7 milliards de dollars pas plus tard que l'an prochain. Évidemment, ces scénarios sèment beaucoup d'inquiétude, d'ambiguïté partout ici, dans les organisations.

Est-ce que le premier ministre reconnaît qu'en plus d'envoyer un message nuisible aux investisseurs et aux agences de notation il a inutilement attisé l'inquiétude des Québécois? Peut-il aujourd'hui corriger le tir, admettre que jamais on n'aurait pu atteindre 7 milliards avec... du contrôle des dépenses qui est nécessaire à chacune des occasions? Mais surtout est-ce qu'il peut nous dire aujourd'hui qu'il renoncera à cette augmentation inconsiderée, irresponsable de réendetter les Québécois de 15 milliards additionnels, qui aura un effet néfaste sur la cotation du Québec sur les marchés financiers?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je pense que notre collègue connaît les circonstances dans lesquelles la cote de crédit du Québec a été placée sous perspective de surveillance, on le sait, notamment en raison du contrôle des dépenses et des objectifs de dépenses qui étaient présentés par le gouvernement précédent. Et rappelons que, lors de la présentation du budget, il n'y avait pas de cahier de crédits qui accompagnait ce budget. Il est relativement clair maintenant de comprendre la raison de cet état de fait, M. le Président, puisque l'examen indépendant des finances publiques fait par M. Godbout et M. Montmarquette de même que celui qui va être présenté dans quelques jours — je n'ai pas la date, bien sûr, de cela — par le Vérificateur général ont confirmé qu'uniquement pour maintenir le panier de services gouvernemental au niveau où il était avant les annonces gouvernementales des mois qui ont précédé l'élection on arrivait à une augmentation de dépenses de l'État de l'ordre de 3,1 % et que, si on reconduisait tous les engagements budgétaires pris par le gouvernement qui nous a précédés, on arrivait — tenez-vous bien, M. le Président — à une augmentation de plus de 6 %. Alors, c'est clair que, de façon très mathématique, arithmétique, on arrivait effectivement, de façon mécanique — et on ne laissera pas ça arriver, soyons clairs, M. le Président — à un déficit très élevé pour l'année qui commence et l'année subséquente.

Je veux réitérer dans cette Chambre, M. le Président, notre volonté incontournable de rétablir l'équilibre budgétaire pour 2015-2016. C'est absolument essentiel pour la crédibilité du gouvernement du Québec, de l'État du Québec, pour la cote du crédit dont, à bon droit, il se préoccupe, également essentiel pour nous redonner la marge de manoeuvre, la liberté d'agir, la liberté de faire nos choix, de façon à bâtir ensemble un Québec plus prospère et plus juste, plus juste parce que plus prospère, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Ce que nous avons prévu à l'époque, M. le Président, comme croissance des dépenses, c'était 2 %. D'ailleurs, on était bien placés pour parler de 2 %, nous avons atteint 1,2 % de croissance l'année précédente. Donc, nous étions effectivement crédibles auprès des marchés financiers.

Mais où on n'est pas crédibles, c'est de dire aux Québécois, mais surtout aux agences de cotation, que la solution de notre prospérité est dans l'endettement, est dans augmenter le béton au Québec et de reporter cette facture auprès des générations futures. Va-t-il renoncer au réinvestissement de 15 milliards dans les infrastructures?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, j'ai expliqué, l'autre jour, en réponse à une question semblable, qu'effectivement, dans les premières semaines ou les premiers mois du gouvernement précédent, il y a eu un niveau de dépenses, de croissance des dépenses bas qui correspondait aux objectifs. Cependant, il y a eu un décrochage de ces objectifs au cours des mois qui ont précédé l'élection, c'est clair, il y a eu un amoncellement d'annonces qui font en sorte que la reconduction de ces dépenses nous amènerait à un niveau beaucoup trop élevé.

Maintenant, pour ce qui a trait aux infrastructures, nous allons bien sûr continuer de développer nos infrastructures parce qu'il s'agit effectivement, M. le Président, d'une façon d'arriver à deux objectifs : d'une part, mettre les Québécois et les Québécoises au travail le plus rapidement possible et également participer à la croissance économique du Québec, parce que les infrastructures, lorsqu'elles sont de qualité, participent à cette croissance, M. le Président.

• (14 h 30) •

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : M. le Président, on peut parler d'écart, mais le premier ministre, depuis plusieurs jours, nous parle de 7 milliards de déficit. 7 milliards, là, ça, ce n'est pas des écarts, ça, c'est des prédictions qui sont malheureuses, c'est noircir le tableau. Et je pense qu'il contribue à le noircir en disant aux agences de notation que la solution, c'est déjà d'augmenter encore plus notre endettement. Je pense que cette voie, elle est malheureuse. Alors, j'invite le premier ministre, s'il veut être crédible auprès des agences de notation, de renoncer à cette promesse irresponsable...

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Mais bien sûr, M. le Président, le tableau aurait été plus clair s'il y avait eu dépôt d'un cahier des crédits avec le budget. On saurait exactement de quelle façon le gouvernement précédent entendait financer les engagements qui ont été pris. Et c'est tout simplement de l'arithmétique simple, M. le Président, pas pour cette année, mais pour 2015-2016. La reconduction... parce qu'on doit supposer que ce n'étaient pas des mesures ponctuelles, mais des mesures récurrentes, la reconduction de ce qui a été annoncé par le gouvernement avant l'élection nous amenait à un déficit mécanique — mécanique, je le dis, parce que ça ne se produira pas — de plus de 7 milliards de dollars en 2015-2016. Ça n'arrivera pas. Nous allons reprendre le contrôle des dépenses publiques, nous allons relancer le Québec sur la voie de la prospérité en préservant nos acquis, notamment la lutte contre les inégalités et la justice sociale, M. le Président.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. Nicolas Marceau

M. Marceau : M. le Président, lorsque le ministre des Finances rencontrera les investisseurs après son budget, il devra leur expliquer pourquoi le premier ministre a évoqué un déficit de 7 milliards de dollars, pourquoi il a, lui, comparé la situation du Québec à celle de la Grèce et du Portugal et surtout pourquoi il a choisi de ne pas respecter les cibles prévues de réduction de la dette.

Alors, M. le Président, le ministre va-t-il ajuster le tir, oui ou non, sur la question du 15 milliards supplémentaire à la dette?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président. M. le député de Rousseau, merci beaucoup de la première question. C'est toujours intéressant de répondre à la première question.

Pour ce qui est du déficit de 7 milliards de dollars en 2015-2016, comme le premier ministre l'a annoncé, ça serait une projection mécanique, ça n'arrivera pas parce qu'on va prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ça n'arrivera pas. Et ça rejoint aussi le point que vous avez mentionné, comparaison avec le Portugal et la Grèce. Le point qu'on faisait, c'était que, si on ne fait rien, si justement on laissait les choses aller, on se retrouverait dans une situation semblable à celle-là dans quelques années.

Le Président : Principale, Mme la députée de Richelieu.

**Consortium retenu pour le projet de construction
du Centre universitaire de santé McGill**

Mme Élane Zakaïb

Mme Zakaïb : Merci, M. le Président. La semaine dernière, le ministre de l'Éducation a affirmé qu'on allait payer le juste prix pour le CUSM, malgré qu'on ait appris que des pots-de-vin de 22,5 millions ont été versés par SNC-Lavalin à la famille Porter. Un enquêteur a même qualifié ces pots-de-vin de plus grande fraude historique au Canada. Quand une entreprise est prête à investir 22,5 millions, c'est pour des bénéfices proportionnels à son risque. On n'investit pas 22,5 millions pour recueillir 22,5 millions. Combien SNC-Lavalin a retiré de cet investissement? 50, 75, 100, 150 millions?

On sait que le gouvernement doit incessamment prendre possession du CUSM et que les paiements devront commencer le 30 septembre. Avant de commencer à payer, le président du Conseil du trésor va-t-il s'assurer qu'on connaisse exactement les coûts additionnels engendrés par les pots-de-vin pour éviter que ce soient les Québécois qui les paient?

Le Président : Juste une remarque générale. La question a été bien posée; il faut toutefois faire bien attention d'éviter de tomber dans des aspects qui pourraient toucher toute la question de la... et l'article 35, chez nous, le prévoit, toute la question qui pourrait toucher les tribunaux en matière criminelle. Alors, M. le président du Conseil du trésor.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Bien, justement, M. le Président, vous comprendrez que je ne commenterai pas les témoignages qui sont rendus dans le cadre de la commission Charbonneau. Bien entendu, tout geste qui pourrait être répréhensible sera passible de remontrances, de sanctions éventuelles. Personne n'est au-dessus des lois.

Et d'ailleurs j'aimerais juste rappeler que c'est quand même nous qui avons créé l'UPAC et nous qui avons mis sur pied la commission Charbonneau, et je voudrais aussi rappeler que c'est un gouvernement libéral qui a adopté plus d'une dizaine de lois pour éliminer les pratiques frauduleuses et assainir le financement des partis politiques. Alors, à ce stade-ci, laissons la commission faire son travail.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Élane Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, je ne parle pas de poursuites au criminel, M. le Président, je parle de coûts. Est-ce que le président du Conseil du trésor va s'assurer qu'on ne refile pas aux Québécois le coût de ces pots-de-vin et des profits sur les pots-de-vin?

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Je répète simplement que je ne vais pas commenter ce qui est invoqué à la commission Charbonneau. La commission fait son travail; nous l'avons mise sur pied pour qu'elle fasse son travail. Et, pour le reste, on se met toujours dans la situation où on s'assure que les Québécois en aient pour leur argent. Mais je ne commenterai pas ce qui se discute à la commission Charbonneau.

Le Président : Complémentaire, Mme la députée de Taillon.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, 22,5 millions, c'est seulement la pointe de l'iceberg; on peut imaginer l'ampleur des sommes qui ont été détournées. Savez-vous tout ce qu'on aurait pu faire, dans le réseau de la santé, à chaque tranche de 25 millions de dollars? Judith Lachapelle, de *La Presse*, nous donne des exemples marquants de ce qui aurait pu être possible : 25 000 nuitées aux personnes atteintes de cancer qui suivent des traitements loin de la maison; 14 maisons de répit pour les aidants naturels; 45 infirmières auxiliaires à temps plein pendant 10 ans. Est-ce que le ministre de la Santé trouve ça acceptable de priver les Québécois de tous ces services?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je pense qu'il est opportun aujourd'hui de rappeler à l'opposition officielle tous les services de santé que la population québécoise n'a pas eus dans la période des années 90, lorsqu'on a mis tant de monde à la retraite. Alors, je trouve très surprenant aujourd'hui qu'on arrive, ici, à accuser notre gouvernement

d'avoir coupé des soins à la santé sur la base de malversations qui étaient inconnues. M. le Président, je vais vous citer, ici, un passage du député de Verchères lors de mon débat de fin de journée de la semaine dernière : «Mme la Présidente, je me permets également de lui dire que — lui étant moi, là — lorsqu'un ministre constate que les réponses...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...aux appels d'offres sont supérieures au montant qui avait été indiqué...»

Le Président : Principale, M. le député de Rosemont.

Mode de transport collectif sur le futur pont Champlain

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : M. le Président, la population de Montréal et de la Rive-Sud ont appris ces derniers jours que des décisions essentielles pour leur avenir allaient être prises par un seul homme, par le nouveau ministre des Transports et de la région de Montréal. En effet, sur la question de l'avenir du transport collectif sur le pont Champlain, le ministre a dit, et je le cite : C'est moi qui décide. C'est une rupture totale, M. le Président, car, avant lui, la décision avait été prise collectivement, par consensus, après un long travail d'étude et de discussion avec tous les élus concernés. Le gouvernement du Parti québécois avait pris le relais et appuyé ce consensus en annonçant le choix du système léger sur rail comme celui qui convenait le mieux aux besoins.

Le ministre pourrait-il nous expliquer en vertu de quoi il se considère aujourd'hui comme la seule personne autorisée à prendre une décision aussi importante?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, je voudrais rassurer le député de Rosemont que nous n'avons pas l'intention de décider seuls les choses, mais qu'il doit aussi, lorsqu'il fait un propos, ramener la situation au moment où quelqu'un avait dit qu'il déciderait, lui, qu'est-ce qu'il recommanderait. Et ma réponse a été qu'il ne décidera pas. Nous allons décider ensemble. Et, de cette façon-là, ce sera le mieux pour l'ensemble des Québécois. Ce qu'il faut faire dans un premier temps, c'était s'assurer qu'il y avait un nouveau pont. Et le pont a été annoncé et sera devancé. Dans un deuxième temps, il y a un bureau de projet qui a été mis sur pied en 2013, ce gouvernement le sait très bien. Et il y a également aussi l'assurance d'améliorer le transport collectif. Et, à ce stade-ci, le bureau de projet n'est pas terminé. Et la seule obligation que nous avons d'ici la fin juin, c'est d'expliquer et de dire au gouvernement fédéral de quelle façon nous avons besoin de cette structure qui va améliorer le transport en commun, soyez-en assuré, M. le Président, et ça sera pour le bien-être de tous les citoyens du Québec et selon nos moyens.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Mais, en fait, le ministre, M. le Président, a déjà décidé seul de revenir sur un avis collectif qui avait été donné par les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Rive-Sud, par le gouvernement du Parti québécois et par l'Assemblée nationale, unanime, l'an dernier, le 27 novembre. L'ancien député, maintenant ministre, était peut-être présent lorsque lui et ses collègues ont adopté une résolution affirmant que le gouvernement fédéral devait accepter le choix québécois du SLR et financer ce choix. Alors, pourquoi a-t-il décidé, seul ou avec quelques autres, de renverser une décision unanime...

• (14 h 40) •

Le Président : C'était bien intéressant, mais c'était un peu long. M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, pour être certain qu'on m'entende bien : Je ne vais pas décider seul. Et c'est pour ça, probablement, que ce gouvernement précédent avait demandé au bureau de projet... de mettre un bureau de projet sur pied, qui devra donner sa réponse à l'été 2015.

D'ici là, cependant, ce qui est important, c'est d'aviser le gouvernement fédéral de la solution, de ce qu'on veut qu'il y ait sur le pont Champlain, et c'est ce que nous allons faire. Mais, dans cette proposition, j'aimerais indiquer aux députés collègues que la décision, elle n'est pas prise, et nous allons la prendre avec le budget et les capacités des Québécois, pour le mieux des Québécois.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Ce que je comprends, M. le Président, c'est que le ministre est dans le déni. Il sait que le gouvernement du Québec, les élus de la région ont pris la décision l'an dernier, et maintenant il dit : La décision est à prendre. Donc, il a décidé, lui, de renverser une décision collective.

Et, ce faisant, sait-il qu'il met en péril non seulement l'échéancier, puisqu'il fallait indiquer l'an dernier au gouvernement fédéral le mode de transport choisi — et c'est ce que nous avons fait — et que, deuxièmement, nous avons offert un mode de financement, c'est-à-dire 1 milliard de Chantiers Canada...

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : De toute évidence, il semble y avoir une incompréhension sur la façon dont ça fonctionne. Chers collègues, le bureau de projet a été mis sur pied en 2013...

Une voix : ...

M. Poëti : Et voilà. Et il y aura aussi un dossier d'opportunité. Alors, pourquoi on fait ça si c'est déjà décidé?

Nous, ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. On va consulter les gens et, à partir de là, on va avoir les réponses du bureau de projet. Et, lorsqu'on aura le dossier d'opportunité, la meilleure décision va être prise pour l'ensemble des Québécois.

Le Président : M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Hausse des tarifs d'électricité**M. François Legault**

M. Legault : M. le Président, la croissance économique au Québec est faible. La croissance du PIB est plus faible au Québec qu'en Ontario, dans le reste du Canada, donc c'est important de relancer l'économie du Québec.

Or, quand on regarde l'économie du Québec, il y a 60 % du PIB qui représente la consommation des ménages. Donc, c'est important de leur donner un peu d'air. Quand on additionne les taxes, les tarifs, les impôts qui sont payés par les familles du Québec, ils sont étouffés, ils ne sont pas capables de relancer la consommation.

Or, le 1er avril dernier, Hydro-Québec a annoncé qu'elle augmenterait ses tarifs de 4,3 %, 4,3 % alors que, comme on le sait, la grande majorité des Québécois n'ont pas eu de hausse de salaire de 4,3 %.

Or, le premier ministre, il y a quelques mois, a dit clairement, et je le cite : «Les contribuables ont assez payé, là, on veut limiter la hausse des tarifs d'électricité à l'inflation.» Fin de la citation.

M. le Président, ma question est simple au premier ministre : Va-t-il, oui ou non, respecter sa promesse?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, mon collègue et moi partageons l'objectif de réduire le fardeau fiscal et tarifaire des Québécois, mais après avoir rétabli l'équilibre budgétaire. Je l'ai dit à plusieurs reprises et je le répète aujourd'hui.

J'ai également dit, M. le Président, à plusieurs reprises, dans ces interventions dont il parle et celles qui ont suivi, que j'étais particulièrement préoccupé par l'impact de ces tarifs sur les familles de classe moyenne, et notamment celles dont le revenu est plus bas, qui sont, bien sûr, touchées de façon disproportionnée par rapport aux autres.

Mais cette question, M. le Président, doit être abordée de façon large et cohérente. Il y a l'imposition, il y a la taxation de la consommation, il y a la tarification. Tout ça va être examiné par notre commission sur la fiscalité, qui sera très bientôt annoncée. On aura donc une réponse structurante à un des problèmes structurants, je suis d'accord avec lui, qu'est le fardeau fiscal élevé des Québécois, et qui est un frein, oui, à la croissance économique du Québec.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je m'excuse, là, mais le premier ministre a dit, il y a quelques mois, bien clairement qu'il reverrait les hausses de tarifs du 1er avril 2014 pour les limiter à l'inflation. On a un problème de confiance de la population à l'égard de toute la classe politique. S'il recule sur sa promesse, ça va ajouter au cynisme de la population.

Je repose ma question : Est-ce qu'il va, oui ou non, respecter sa parole?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Oui, M. le Président, notre objectif est de diminuer le poids de l'imposition et de la tarification, surtout pour les familles de classe moyenne et celles dont le revenu est plus bas.

Maintenant, il est également clair, M. le Président, que l'ensemble du milieu économique nous amène à mettre toute notre énergie du début de notre mandat sur la correction du déséquilibre budgétaire et le rétablissement de l'équilibre des finances. Il est également clair qu'il faut demander aux sociétés d'État de faire un effort maximal pour diminuer leurs dépenses de fonctionnement, augmenter leur niveau d'efficacité. C'est ce que nous faisons et c'est ce que nous allons faire.

Mais, encore une fois, j'enjoins notre collègue à un peu de patience. On va regarder cette question de façon très large et cohérente. Il aura bientôt la composition de la commission sur la fiscalité, et son mandat, et, à terme, ses recommandations, qu'on discutera ici, dans cette Chambre.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je ne parle pas d'une commission qui va donner un rapport dans plusieurs mois, là, je parle de maintenant. Il a promis aux Québécois... Il y a des gens qui ont voté pour lui parce qu'il a promis de revoir la hausse des tarifs du 1er avril dernier pour la limiter à l'inflation.

M. le Président, je pense qu'il y a un test important pour le premier ministre, là. Est-ce qu'il va respecter sa promesse ou s'il va rejouer dans le même vieux film que le gouvernement du Parti québécois, qui a renié tous ses engagements importants?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, encore une fois, cette question doit être abordée de façon organisée, pas de façon fragmentaire. C'est comme les hydrocarbures, c'est comme les projets d'infrastructure : il faut une approche cohérente. La cohérence qui sous-tend ce qu'on va faire, c'est l'allègement du fardeau fiscal et tarifaire des Québécois. Là-dessus, lui et moi, on s'entend.

Une voix : ...

M. Couillard : M. le Président, il dit qu'il ne s'entend pas avec moi, alors que tout ce que je désire, c'est qu'on s'entende ensemble.

Alors, bien sûr, on va rétablir l'équilibre budgétaire pour 2015-2016, on va aborder cette question avec un vent d'air frais, je pense, pour le Québec. Enfin, une approche organisée de l'imposition, de la taxation et des tarifs.

Le Président : Principale, M. le député de La Peltrie.

Gestion du réseau de la santé et des services sociaux**M. Éric Caire**

M. Caire : M. le Président, tout bon gestionnaire doit se fixer des objectifs et se donner un échéancier; ça permet de mesurer la performance et la progression de son organisation. Ça permet aussi de voir si on va dans la bonne direction puis de corriger le tir, le cas échéant. Notre réseau de la santé a beaucoup de progrès à faire, notamment en matière d'accessibilité. Le récent palmarès des urgences qui a été publié est un bel exemple alors que des faibles progrès enregistrés ont été qualifiés par le ministre lui-même d'insuffisants. Par contre, il a juste oublié de nous dire qu'est-ce qui serait suffisant, ce qu'il ne peut pas faire, de toute façon, parce qu'il refuse systématiquement de se fixer quelque objectif que ce soit.

Or, M. le Président, si le ministre de la Santé ne peut pas nous expliquer sa gestion par des objectifs clairs, est-ce qu'il peut au moins nous expliquer cette nouvelle façon de faire? C'est la gestion sans objectif.

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, ce à quoi fait référence le député de La Peltrie fait référence essentiellement à notre programme. Pour ce qui est de la problématique des urgences, tout le monde la connaît. Effectivement, les améliorations que l'on a vues dans les derniers 18 mois ne sont pas suffisantes pour satisfaire la population, et nous en convenons.

Ceci étant dit, pour régler cette problématique qui est complexe, bien, ça demande un certain nombre de mesures, et ces mesures-là seront mises en place progressivement dans notre mandat pour faire... et ça commence évidemment par l'accès à la première ligne.

L'accès à la première ligne, au moment où on se parle et dans les paramètres actuels, exige, d'abord et avant tout, que l'on fasse respecter entre autres les contrats de GMF, qui ne l'ont pas été par le gouvernement précédent, alors qu'ils ont eu 18 mois pour le faire. L'accès à la première ligne passe aussi par les groupes... les supercliniques et évidemment un accès complet dans un endroit où on pourra avoir accès à la totalité des services, comme à l'urgence. Les supercliniques, c'est un engagement de notre premier mandat, parce que je pense qu'on va en avoir un autre...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...quand on aura fait ça. Alors, sans aucun doute que vous aurez un succès à voir très bientôt.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, le ministre est un petit peu confus, là. Il mélange les objectifs et les moyens. Un objectif, c'est — je vais prendre un exemple au hasard : tous les Québécois auront accès à un médecin de famille dans la première année de notre mandat. Ça, c'est un objectif. Les supercliniques, ça, c'est des moyens. Mais pour aller où? Pour faire quoi? Pour atteindre quel objectif?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je rappellerai ce que j'ai dit ici, en Chambre, et en campagne électorale : J'ai le mandat, en santé, de représenter les 8 millions de Québécois qui ont participé à la dernière élection. Et, pour ce qui est de l'objectif, il est évidemment de satisfaire la population qui aujourd'hui considère que l'accessibilité n'est pas un succès. Alors, voici, M. le député de La Peltrie : mon objectif est de satisfaire la population du mieux qu'il est possible.

Le Président : M. le député de La Peltrie, en deuxième complémentaire.

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, ma grand-mère disait : L'ambition perd le cochon. Alors, il n'y aura pas trop de problèmes.

Des voix : ...

M. Caire : M. le Président, Pierre Cliche...

Des voix : ...

M. Caire : M. le Président...

• (14 h 50) •

Le Président : Je ne suis pas certain d'avoir bien compris votre grand-mère, mais je ne suis pas certain qu'elle serait bien contente que vous la citiez ici comme ça. Mais je vous rappelle de faire bien attention à ce genre de vocabulaire et je rappelle aussi au ministre que c'est à la présidence qu'on s'adresse quand on parle. M. le député.

M. Caire : Pierre Cliche, directeur de l'ENAP, nous écrit ceci dans son dernier rapport : «Si vous ne mesurez pas les résultats, vous ne pouvez distinguer le succès de l'échec. Si vous ne pouvez reconnaître un succès, vous ne pouvez pas le récompenser. Si vous ne pouvez pas récompenser le succès, vous récompensez peut-être l'échec.»

Est-ce que c'est à ça que le ministre nous condamne, récompenser l'échec?

Le Président : M. le ministre.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, il est très clair dans notre programme électoral et c'est... Manifestement, le député de La Peltrie n'a pas compris notre programme. Le financement à l'activité, qui est une mesure de financement qui, implicitement, implique la mesure des résultats, fera en sorte qu'on ne pourra rencontrer nos objectifs, qui, encore une fois, sont de satisfaire la population. Ne me demandez pas aujourd'hui en 30 secondes d'établir les objectifs de quatre ans et demi de mandat, M. le Président.

Le Président : Principale, M. le député Marie-Victorin.

**Impact d'une évaluation environnementale
stratégique sur l'exploration pétrolière à l'île d'Anticosti**

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci, M. le Président. Alors, on a établi, la semaine dernière, que l'Évaluation environnementale stratégique annoncée par le premier ministre va servir à relancer la filière du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Mais cette Évaluation environnementale stratégique soulève une autre question, M. le Président : Qu'est-ce qui va arriver avec les travaux exploratoires qui doivent avoir lieu cet été sur Anticosti, travaux qui sont une première étape nécessaire pour connaître le potentiel pétrolier d'Anticosti?

Alors, posée simplement : Quel impact l'Évaluation environnementale stratégique aura-t-elle sur les travaux exploratoires prévus cet été sur Anticosti? Est-ce que les travaux prévus sur Anticosti vont pouvoir aller de l'avant ou est-ce qu'ils vont être bloqués par l'Évaluation environnementale stratégique du gouvernement libéral?

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. David Heurtel

M. Heurtel : Merci, M. le Président. Premièrement, j'inviterais le député un peu à la prudence. Il n'y a personne de ce côté-ci de la Chambre qui a dit qu'on reprenait les travaux sur l'exploration des gaz de schiste, absolument personne. Puis là, deuxièmement, je ne suis pas sûr que je comprends bien la question parce que, d'un côté, on nous accuse d'aller de l'avant avec des travaux puis, de l'autre côté, on nous dit d'aller de l'avant avec des travaux pour lesquels, encore une fois, sur Anticosti, on n'a rien dit encore.

La question fondamentale, c'est que, un, on allait de l'avant avec une étude environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et qu'on allait, dans les prochains jours, prochaines semaines, décrire précisément quelles allaient être nos intentions dans chacun des cas précis qui font partie de cette filière-là. Et il faut faire très attention de ne pas faire peur aux Québécoises et aux Québécois. On prend très au sérieux les questions d'acceptabilité sociale et toutes les questions qui ont été soulevées dans divers dossiers et on va agir de façon cohérente, rigoureuse et globale, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, il dit qu'il n'a rien dit sur Anticosti, c'est justement ça, le problème, c'est pour ça qu'on vous pose la question. On veut le savoir, et je pense les Québécois ont le droit de le savoir. Ils ont le droit de savoir, M. le Président, s'il y en a, du pétrole, sur Anticosti, si ce potentiel-là est commercialement exploitable, et c'est précisément pour ça que les travaux doivent avoir lieu cet été. Alors, plutôt que d'entretenir la confusion, le gouvernement peut-il répondre à la question?

L'Évaluation environnementale stratégique va-t-elle empêcher les Québécois de connaître le potentiel pétrolier d'Anticosti? Oui ou non.

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. David Heurtel

M. Heurtel : Encore une fois, M. le Président, j'ai du mal à comprendre le cheminement du député. Premièrement, au niveau des gaz de schiste, on a fait un BAPE, après ça on a fait une évaluation environnementale stratégique, puis là on est dans un autre BAPE sur les gaz de schiste, puis en plus il y a une loi limitant les activités gazières et pétrolières pour justement rassurer la population pour qu'on fasse le nécessaire pour aller chercher toute l'information dont on a besoin pour être sûrs de déterminer s'il faut aller, oui ou non, de l'avant avec la filière des gaz de schiste. Alors, pour Anticosti, est-ce qu'on peut prendre un moment, se poser les bonnes questions puis se donner la chance d'aller chercher les informations qu'il faut, M. le Président?

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, ils ont annoncé l'Évaluation environnementale stratégique, ils ont dû se poser la question, avant de décider d'avoir une évaluation environnementale stratégique, ce qui allait arriver avec Anticosti cet été. On veut justement avoir la réponse à la question qu'ils se sont posée. Vous décidez d'avoir une EES, dites-nous ce que vous allez faire avec Anticosti cet été. Vous avez dû vous poser la question avant de décider qu'il y ait une évaluation environnementale stratégique. Les Québécois, ils ont le droit de savoir s'il y a du pétrole sur Anticosti. On a besoin des travaux exploratoires pour le savoir.

Est-ce qu'ils vont avoir lieu, ces travaux...

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. David Heurtel

M. Heurtel : Encore une fois, comme le premier ministre l'a dit aujourd'hui et la semaine dernière dans son discours inaugural, nous allons favoriser une approche cohérente, globale et rigoureuse. On ne va pas, pour satisfaire simplement le député, M. le Président, sauter des étapes.

Nous, ce qu'on va faire, au lieu d'y aller cas par cas, au lieu d'improviser, au lieu de dire oui pour un cas, non pour un autre et peut-être pour le suivant, ce qu'on va faire, c'est qu'on va se faire une approche globale, rigoureuse, qui va respecter nos critères d'acceptabilité sociale, respecter les questions des Québécoises et des Québécois avec une réponse qui va nous donner un avenir rassurant pour notre environnement et pour l'exploitation de ressources naturelles, M. le Président.

Le Président : Principale, Mme la députée de Taillon.

**Ministre responsable des négociations avec les médecins
spécialistes sur l'étalement des hausses de salaire**

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

Mme Lamarre : M. le Président, le chef du gouvernement a parlé de sa volonté d'assurer la transparence et l'intégrité. Il est difficile de comprendre qu'en quelques semaines le président du syndicat des médecins spécialistes se transforme en négociateur du gouvernement. À partir du moment où le ministre de la Santé semble être juge et partie, le gouvernement a l'obligation de trouver une solution qui donnera l'assurance aux Québécois qu'ils seront représentés de façon totalement impartiale.

De plus, des négociations à huis clos augmentent les préoccupations de la population. Il existe pourtant une solution. C'est que le président du Conseil du trésor soit celui qui négocie avec les médecins. Il y a plusieurs précédents, un, entre autres, en 2011 — j'ai un communiqué qui fait foi ici — de la négociation avec le gouvernement libéral, où l'actuel ministre de la Santé négociait directement avec la présidente du Conseil du trésor de l'époque, Mme Michelle Courchesne.

Alors, pourquoi est-ce que ce serait différent aujourd'hui?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, alors je suis content d'avoir la confiance du premier ministre et je tiens à rappeler à Mme la députée de Taillon qu'actuellement, dans mon poste de ministre de la Santé, je représente la population, et, quand on regarde mon passé, j'ai toujours assumé clairement et pleinement les fonctions qui m'ont été attribuées, et je ne vois pas pourquoi aujourd'hui je ferais différemment.

J'ai, M. le Président, dans l'intérêt, l'intérêt des citoyens, et nous sommes dans une situation budgétaire qui est particulière, et je peux dire, preuves à l'appui les campagnes publicitaires qui sont faites actuellement dans les journaux, que le conflit d'intérêts n'est pas très apparent puisque je suis actuellement attaqué par mes ex-collègues à un point tel que je n'ai plus besoin d'un *Facebook*, j'ai besoin d'un «Hatebook».

Alors, M. le Président, je pense que j'ai à coeur les intérêts des citoyens, certainement plus que l'opposition officielle, et je pose la question suivante : Combien de soins aurions-nous dû couper à la population si le déficit mécanique qui était prévu par le Parti québécois s'était réalisé?

Le Président : En terminant.

M. Barrette : Je peux vous le dire, c'est 40 % du budget des hôpitaux du Québec, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Taillon.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, la question est sérieuse et mérite d'être posée. Elle est pertinente, et je suis sûre qu'il y a beaucoup de citoyens qui se la posent. C'est un souci de transparence. Alors, je crois que le ministre de

la Santé doit... On peut se demander quelles sont les contreparties. Moi, quand j'entends que l'étalement irait jusqu'en 2029, c'est tellement loin que ça m'inquiète parce que ça me semble tellement irréaliste.

Quelles sont les contreparties d'une négociation comme celle-là? Et j'invite le ministre à être transparent dans ce dossier-là.

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je suis content pour les deux fédérations qu'elles aient maintenant l'appui du Parti québécois, qui trouve que ma proposition est trop sévère. Bien, non, la proposition, vous la connaissez.

Ceci étant dit, M. le Président, je rappellerai au chef de l'opposition officielle et à la députée de Taillon qu'en 2012, lorsque tout l'aréopage du Parti québécois avait demandé aux fédérations médicales de faire leurs efforts et de donner au gouvernement d'alors une bouffée d'air frais, toutes les négociations se sont faites avec M. le député de... le chef de l'opposition officielle, pardon, et qu'elles se sont faites à huis clos, Mme la députée.

• (15 heures) •

Le Président : Complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Élane Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, le ministre de la Santé s'entête pour être le négociateur de l'entendre qu'on doit rouvrir avec les médecins. Comme avocate, M. le Président, je sais qu'aucun juriste ne s'impliquerait pour renégocier un contrat quand il a, par le passé, agi pour l'autre partie.

Le président du Conseil du trésor comprend-il cette règle élémentaire et va-t-il enfin prendre la direction des négociations?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je pense que les choses ont été dites clairement. Je me sens très confortable d'être ici et assumer cette fonction qui m'a été donnée par le premier ministre. Maintenant, pour ce qui est, encore une fois, de la problématique de ce potentiel conflit d'intérêts, je réitère le fait, lisez les journaux, au moment où on se parle, je ne suis pas exactement dans les bonnes grâces de mes ex-collègues, à un point tel que je me demande, si je suis malade, si je devrais être hospitalisé, M. le Président.

Le Président : Principale, M. le député de Nicolet-Bécancour.

Impact de l'implantation d'une usine de silicium de Grupo FerroAtlántica

M. Donald Martel

M. Martel : M. le Président, en 2009, l'usine Silicium Québec recevait d'Investissement Québec un prêt de 25 millions, protégeant ainsi près de 200 emplois à Bécancour, prêt qui a été remboursé. Or, on sait, depuis janvier dernier, que la compagnie FerroAtlántica veut implanter une autre usine de silicium au Québec. Depuis, elle fait miroiter la création de centaines d'emplois dans plusieurs régions. La nouvelle usine de FerroAtlántica produira plus du double de celle de Silicium Québec qui répond déjà, à elle seule, aux besoins du marché canadien. Les conditions très généreuses offertes à FerroAtlántica par Investissement Québec et le gouvernement risquent de désavantager Silicium Québec et de la rendre beaucoup moins concurrentielle.

Est-ce que le ministre de l'Économie peut nous garantir que l'arrivée de cette nouvelle usine largement subventionnée ne représente aucune menace pour l'avenir de l'usine de Silicium Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : Merci, M. le Président. Je voudrais rassurer tout de suite le député, parce que FerroAtlántica... D'abord, au tout début, FerroAtlántica, c'était en octobre 2011, c'est une retombée d'une mission commerciale que le premier ministre d'alors, M. Charest, avait faite à Madrid, et on avait réussi à intéresser cette entreprise-là au Québec. Pourquoi? Parce qu'ils ont besoin de quartz, ils ont besoin de bois, ils ont besoin d'électricité, ils ont besoin d'un port, et, dans leurs recherches mondiales pour installer cette entreprise-là, en ciblant particulièrement l'Amérique du Nord, ce qu'ils avaient décidé de faire, c'est de considérer cinq sites au Québec. Alors, on n'avait pas une chance sur 10, on avait cinq chances sur huit. Et ce que je sais maintenant, c'est qu'ils vont venir s'installer chez nous. La décision finale sur le site n'est pas prise.

Mais je vous rassure tout de suite : 90 % de la production de cette entreprise-là, de cette usine-là, c'est destiné à l'exportation. Il se fabrique, actuellement en Amérique du Nord, 100 000 tonnes, et il y a un besoin pour 300 000 tonnes. Alors, ne vous inquiétez pas, c'est 300 beaux emplois qui s'en viennent au Québec. On en est très fiers.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Donald Martel

M. Martel : M. le Président, avant de subventionner une nouvelle usine de silicium, il faut mesurer quel impact ça aura sur les usines déjà en opération. Le nouveau ministre de l'Économie, qui a été P.D.G. d'Investissement Québec quand on a sauvé Silicium Québec, doit en être conscient.

J'aimerais savoir si des études d'impact économique ont été réalisées pour s'assurer qu'on ne pénalise pas Bécancour. Sinon, va-t-il en faire préparer avant qu'Investissement Québec ne débourse de l'argent?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : Alors, je réitère ma réponse, je reprends ma réponse pour le député. En fait, actuellement, Silicium Québec est l'unique producteur québécois et produit aussi pour le marché libre, dépose 50 000 tonnes en Amérique actuellement. Il y a seulement Corning qui fabrique pour ses propres besoins à elle. Je vous répète : Il y a un besoin de 300 000 tonnes par année, on en fabrique 50 000 tonnes ici. C'est un marché ouvert. Et l'autre point que j'aimerais faire, qui est important, c'est que, s'ils ne s'installent pas au Québec, ils vont s'installer en Ontario, ils vont s'installer dans le nord des États-Unis. On aura le même concurrent, s'il y a concurrence, je ne la vois pas, mais on aura surtout perdu 300 emplois possibles. Merci, monsieur.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Donald Martel

M. Martel : M. le Président, suite au rachat de l'usine de Bécancour par Globe, Investissement Québec a pu récupérer ses billes. Deux ans plus tard, avec à peu près les mêmes montants, Investissement Québec participe à un autre projet qui pourrait mettre en péril les emplois sauvés à Bécancour.

Est-ce que le ministre peut nous assurer que le gouvernement libéral ne pénalisera pas les investisseurs privés qui sauvent des emplois en subventionnant après coup d'autres projets concurrentiels?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Jacques Daoust

M. Daoust : Alors, comme vous le soulignez, M. le député, il y avait effectivement une offre qui avait été faite pour acheter Silicium Bécancour à l'époque, qui est devenue Silicium Québec. Mais je vous rappellerai que la raison pour laquelle Investissement Québec a retrouvé 100 % de ce qu'elle avait investi, c'est que c'était dans un processus de soumission et ce n'était pas la firme Globe qui avait acheté, c'est une de ses concurrentes qui était en voie de l'acheter.

Et, je vous répète encore une fois, ça ne met pas en péril l'entreprise actuelle, parce qu'il y a une sous-capacité en Amérique, et cette entreprise-là se serait installée de toute façon en Amérique. Ça aurait été en Ontario, ça aurait été dans le nord des États-Unis...

Le Président : En terminant.

M. Daoust : ...ça n'aurait tout simplement pas été chez nous. Merci.

Le Président : Principale, M. le député de Verchères.

Objectifs de financement politique des ministres sous l'ancien gouvernement libéral

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : M. le Président, l'ancien directeur de cabinet de la députée de Laviolette a témoigné devant la commission Charbonneau et a déclaré qu'elle était vraiment au courant de tout ce qui se passait dans son ministère, dans les moindres chiffres, et qu'elle prenait toutes les décisions. La commission Charbonneau nous a permis de découvrir ce dont la députée de Laviolette n'était pas au courant : elle n'était pas au courant de son quota de 100 000 \$ de financement comme ministre, elle ne savait pas qui était présent lors de ces activités de financement, elle ne savait pas combien

était amassé avec ces cocktails, elle ne savait pas d'où provenaient les billets de hockey qui lui étaient fournis par Tony Tomassi, elle ne savait pas combien coûtaient ses campagnes électorales et quels étaient les plafonds de dépenses. Le premier ministre a pourtant déclaré qu'au Parti libéral, et je cite, «les gens connaissent les objectifs de financement».

Alors que la députée de Laviolette a rejoint les banquettes libérales en cette Chambre aujourd'hui, le premier ministre confirme-t-il que tout le monde, au sein du Conseil des ministres, connaissait ce minimum de 100 000 \$ qu'on leur demandait d'amasser?

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : Bien, d'abord, d'entrée de jeu, M. le Président, je veux signaler à notre collègue qu'effectivement la députée est allée répondre aux questions à la commission Charbonneau, ce qui n'est pas le forum dans lequel nous occupons présentement, qui est plutôt le salon bleu de l'Assemblée nationale. Devant la commission qui a été formée, elle a offert toutes les réponses à toutes les questions qui ont été posées, et on ne va pas refaire une commission Charbonneau 2 aujourd'hui et au cours des prochaines semaines.

Sur la question des budgets des différents partis et de la façon de les combler, parce qu'à l'époque il y avait du financement de l'État, mais il y avait aussi du financement privé, chaque formation politique faisait un budget annuel et répartissait la façon d'aller les chercher. On me dit d'ailleurs, si je ne me trompe pas, c'est le chef de la deuxième opposition qui nous a informés par la voie des journaux qu'au Parti québécois l'objectif était à peu près similaire, dans les 96 000 \$ ou quelque chose comme ça. Alors, forcément...

Des voix : ...

M. Fournier : Bien, je vous réfère au chef de la deuxième opposition. Et, à partir de là, je comprends que les partis se faisaient des budgets qui répondaient à la loi. Et voilà.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : M. le Président, à l'instar du ministre du Travail, de la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, du ministre de l'Éducation, de la ministre des Relations internationales, le ministre est en train de nous confirmer qu'effectivement lui comme le premier ministre étaient au courant de cet objectif de financement. La députée de Laviolette a affirmé sous serment qu'elle n'était pas, elle, au courant.

Qui dit vrai?

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : M. le Président, c'est un débat qu'on peut renvoyer à tout le monde, là. J'ai cité le chef du deuxième groupe d'opposition qui, du temps où il était au PQ, reconnaissait qu'il y avait des objectifs, et, quand j'ai dit ça, vous avez tous dit non ou, enfin, quelques-uns d'entre vous ont dit non. Donc, forcément, à l'intérieur même de votre équipe, il y avait des gens qui n'avaient pas la même compréhension de ce qu'ils faisaient, la loi étant pourtant la même pour tout le monde, il fallait avoir un budget pour chaque parti, puis il fallait qu'il y ait du financement.

Les règles ont été changées, mais, une fois qu'on s'est tous dit ça, je pense, M. le Président, qu'on devrait aller de l'avant avec les règles actuelles et s'assurer des financements, tel qu'on le fait maintenant, et puis procéder par des questions qui relèvent de l'Assemblée. Celles de Charbonneau, on les laissera à la commission Charbonneau.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : M. le Président, la question est fort simple. Le premier ministre a déclaré que tout le monde au Parti libéral était au courant des objectifs de financement.

Puisque la députée de Laviolette a déclaré sous serment qu'elle n'était pas au courant et puisqu'il l'a contredite publiquement, qu'entend-il faire?

• (15 h 10) •

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : M. le Président, on est très heureux que la collègue soit avec nous aujourd'hui, très heureux qu'elle ait répondu aux questions qui étaient posées. Je pense que c'est la façon de faire. Cette commission-là a été

mise sur pied... S'il y avait des questions à poser à qui que ce soit, peu importent les partis... J'ai eu vent qu'il y avait aussi des gens d'autres partis qui avaient été appelés. Bon, bien, c'est correct, c'est comme ça que ça fonctionne.

Maintenant, pour le reste des choses, la commission Charbonneau fait ses travaux, et vous, vous présidez le salon bleu, M. le Président, vous le faites de main de maître.

Le Président : Enfin, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous en sommes maintenant à la rubrique des motions sans préavis, et je comprends qu'il y a eu consentement pour déroger à l'ordre de présentation des motions afin de permettre à notre premier ministre de présenter la première motion. M. le premier ministre.

Souligner la contribution au rayonnement et au développement économique, culturel, politique et communautaire de Montréal de M. Marcel Côté et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir de vous voir assise dans ce fauteuil aujourd'hui.

Alors, je sollicite le consentement de l'Assemblée nationale afin de présenter la motion sans préavis suivante conjointement avec le député de Rosemont, le chef du deuxième groupe d'opposition ainsi que la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques :

«À l'occasion du décès de Marcel Côté, que l'Assemblée nationale du Québec souligne la contribution exceptionnelle de ce grand bâtisseur au rayonnement et au développement économique, culturel, politique et communautaire de Montréal et offre ses condoléances à sa conjointe Louise Drouin, à sa famille de même qu'à tous ses proches.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait trois intervenants et pour que la durée des interventions soit limitée à un maximum d'une minute? Est-ce que c'est bien ça, M. le leader?

M. Sklavounos : Mme la Présidente, il y a consentement pour des interventions d'environ deux minutes par intervenant dans l'ordre suivant : le premier ministre, suivi du député de Rosemont, suivi par le chef du deuxième groupe d'opposition et finalement la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Alors, M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Mme la Présidente, hier, un coup de tonnerre est tombé sur le Québec. C'est avec stupeur, consternation que ceux et celles qui ont connu et aimé l'homme exceptionnel que fut Marcel Côté — et je fus de ceux qui l'ont connu et aimé — ont accueilli cette nouvelle d'une grande tristesse, bien sûr. Bien sûr, elle nous rappelle le rendez-vous inéluctable qu'on a tous un jour ou l'autre avec la fin de la vie, et ça se produit parfois de façon tellement soudaine et inattendue qu'on en est vraiment secoué, d'autant plus que Marcel Côté était un homme actif qui se tenait en forme — il était en vélo hier quand cette chose-là s'est produite — ce qui a ajouté, bien sûr, à la consternation. Et je voudrais, comme on le dit dans la motion, Mme la Présidente, d'abord transmettre mes condoléances à ses proches et à sa famille.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de connaître Marcel Côté à partir de 2010 — j'aurais aimé le connaître avant — lorsque, dans le cadre de mes activités professionnelles, j'ai été consultant avec le Groupe Secor, qui, on le sait, avait été fondé par Marcel Côté près de 30 ans auparavant. Ce n'est pas une profession facile, la profession de consultant, et démarrer une entreprise, non plus, de consultation, c'est certainement quelque chose de très difficile. Il faut se représenter les immenses efforts que ça a dû être pour lui de démarrer cette entreprise au Québec, au point où elle est devenue probablement l'entreprise de consultation de gestion la plus respectée au Canada ou du moins parmi celles les plus respectées et que le nom de Secor et de Marcel Côté était connu non seulement chez nous, au Canada, mais également en Europe. Ce qui me reste de Marcel Côté, bien, c'est la photo qu'on a vue le soir même, hier soir, son beau grand sourire; c'est ce que je veux garder, c'est ce qu'on garde en mémoire.

Quel homme amical! Quel homme doux, affable, très, bien sûr, ferme dans ses opinions, mais qui avait un grand respect des autres! Il aimait les idées, Marcel Côté. Il en avait continuellement, des idées, on le sait, et il les abordait toujours d'un angle différent ou inattendu. Pour lui, les évidences reposaient sur des bases qu'il fallait vérifier, les consensus apparents devaient subir un examen, et il fallait toujours rechercher, encore une fois, une façon différente de regarder les choses, faire une recherche approfondie, et il était profondément passionné par le concept d'innovation. D'ailleurs, on dit qu'il se promenait en Bixi tous les jours à Montréal. Bien, je me souviens très bien, il se servait de l'exemple du Bixi comme exemple d'innovation. Il a d'ailleurs été le coauteur d'un livre sur l'innovation au cours des derniers mois.

Ça a été un homme profondément impliqué dans la cité dans son sens le plus noble et le plus grand, conseiller de nombreux premiers ministres au Québec et au Canada, profondément impliqué pour la ville de Montréal, sa ville,

qu'il aimait tant, d'abord dans le domaine des arts, autant la musique que la danse, les musées, la montagne — il était membre des Amis de la montagne, et je l'ai rencontré lors de ma campagne d'Outremont, à ce titre-là, parmi Les Amis de la montagne — et bien sûr il a voulu passer du conseil à l'action. C'est souvent ce qui se produit quand on a un rôle de conseiller pendant longtemps, on veut être de ceux et de celles qui prennent les décisions plutôt que de conseiller. Il a donc eu un passage en politique, qui malheureusement n'a pas donné pour lui le résultat escompté, mais je crois qu'il a été heureux de faire cette contribution.

Je garde également en mémoire sa grande simplicité. Ce qui m'a frappé, par exemple, c'est que cet associé et fondateur d'une firme si importante n'ait pas un bureau particulièrement luxueux par rapport à ceux de ses collègues, se présente auprès de ces jeunes consultants de façon très amicale, presque paternelle, mais il ne voulait pas jouer ce rôle-là, il voulait être leur collègue et leur ami pour leur donner ses conseils. Et il l'a fait avec moi également pour m'expliquer les tenants et aboutissants de cette profession que je découvrais, la profession de consultant. Il voulait même qu'on écrive ensemble un livre sur le système de santé, tiens, les objectifs et la façon d'améliorer la performance du système de santé.

Je vais terminer avec d'abord une anecdote et un dernier salut. Ça a été raconté lors d'un gala qui célébrait son 70^e anniversaire, on était peut-être d'autres membres de l'Assemblée d'aujourd'hui présents ce soir-là, et quelqu'un a raconté une anecdote qui, pour moi, éclaire un peu cette personnalité hors du commun. Alors, ça se passe quelques années auparavant, et ça a été confirmé par les témoins qui étaient là ce jour-là. Marcel Côté sort du bureau de Secor qui est sur René-Lévesque, près de Beaver Hall — ceux qui connaissent Montréal voient bien où c'est — et sur René-Lévesque il y avait un trafic très dense. Alors, voilà Marcel qui se précipite sur René-Lévesque pour traverser la rue; arrivant sur le terre-plein, se retourne et voit ses deux jeunes consultants collègues qui étaient restés, eux, sur le trottoir. Et lui de leur dire : Messieurs, vous ne serez jamais des entrepreneurs.

Alors, un grand Montréalais, un grand Québécois, un grand Canadien nous a quittés. Je termine avec une citation de Léonard de Vinci : «Nul ne peut réussir sa vie s'il ne laisse pas plus de trace de lui-même que la fumée dans l'air ou l'écume sur la mer.» Adieu ou au revoir, Marcel. Tu as bien mérité de la patrie.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le premier ministre. Je vais maintenant céder la parole à M. le député de Rosemont.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Merci, Mme la Présidente. Mon collègue d'Abitibi se joint à moi pour souligner aujourd'hui l'extraordinaire contribution de cet enfant de Malartic qui ensuite a fait le tour du Québec et du monde pour aller y chercher les meilleures connaissances et les meilleures idées. Il avait fait des études de science, ensuite des études d'économie. Il avait vu assez vite que son goût pour les idées ne pouvait complètement s'assumer s'il ne pouvait pas au moins convaincre quelqu'un de les mettre en pratique. Il avait été candidat de l'Union nationale dans Sherbrooke, n'était pas arrivé ensuite, comme on le sait maintenant, mais avait voulu insuffler un peu d'énergie et d'idées nouvelles à ce parti et ensuite a vu qu'il aurait peut-être plus de chances au Parti libéral du Québec, puis ensuite au Parti conservateur à Ottawa.

Il a toujours voulu être extrêmement généreux des concepts qu'il développait. Il était toujours à la jonction, à la fois comme conseiller, ensuite comme consultant et finalement comme candidat, à la jonction des idées et de l'amélioration concrète de la politique publique pour ses citoyens. Il était aussi intéressé, comme l'a noté le premier ministre, aux Amis de la montagne, c'est-à-dire au maintien d'un écosystème urbain qui serait accueillant, diversifié, sain, qu'à la réorganisation d'un système administratif, la meilleure façon de mettre en place des éléments de croissance. Moi, je l'ai connu un certain nombre de fois, on a été sur beaucoup de panels ensemble, et il prenait toujours... comme le disait mon collègue d'Abitibi, Marcel prenait les dossiers de face et non de côté. Alors, il était toujours au centre du débat, il avait toujours des choses à dire sur le débat, mais il aimait en débattre. Il considérait que son idée était la meilleure, mais il ne considérait pas que, lorsqu'il avait fini de parler, la conversation était terminée, il voulait la continuer. Et ça, c'est extrêmement précieux, d'avoir un citoyen engagé comme cela, engagé par la connaissance encyclopédique qu'il avait. Et il allait toujours chercher l'idée qui n'avait pas percé dans le débat jusque-là, il voulait étonner. Parfois, à vouloir toujours étonner, on passe à côté de la coche, mais, de ne vouloir jamais étonner, on n'est jamais sur la coche. Et Marcel était très, très rarement sur la coche, il était au moment où il appelait l'imagination.

• (15 h 20) •

C'était un élève de Jane Jacobs, l'urbaniste qui a carrément réinventé, dans les années 40, 50 et 60, la façon dont on doit voir non seulement la ville, mais la croissance économique. Dans un de ses premiers ouvrages, il parlait de l'économie comme un jardin. Puis à l'époque on ne voyait que les grands chênes, les grandes compagnies, et ça, c'était important. Il disait : Non, ce qui est important, c'est les pousses. Il faut faire en sorte d'organiser notre vie économique pour qu'il y ait constamment de nouvelles pousses. Et c'est pourquoi il était à la fois pour la grande entreprise, l'investissement étranger, la petite entreprise, les start-up, l'économie sociale. Il était pour la diversité et la mixité de l'économie.

Et, lorsqu'il a voulu devenir maire de Montréal, c'était parce qu'il pensait qu'il pouvait, à la fin d'une longue carrière, mettre à contribution un certain nombre de ses idées. Les électeurs, Mme la Présidente, ont choisi autrement, mais, à la fin de cette campagne, Marcel Côté est devenu quelqu'un de mieux connu, apprécié de tous, utilisé comme conseiller par le maire actuel, et, aujourd'hui, on se rend compte, au moment où il a quitté, ce jeune homme de 71 ans, comment il était important pour la vie politique, la vie des idées, la vie du Québec, et comment il nous manquera. Merci, Marcel, pour tout.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Merci, Mme la Présidente. Moi aussi, c'est avec beaucoup de tristesse, surprise que j'ai appris — je revenais d'une ronde de golf hier, puis je n'y croyais pas, je l'avais vu mercredi soir dernier — donc appris avec tristesse le départ de Marcel Côté.

Marcel, c'était quelqu'un... je pense, tout le monde l'a dit, c'était une machine à idées, hein? On pouvait passer des heures avec Marcel à débattre d'à peu près tous les sujets. C'était, bon, d'abord, un entrepreneur. Il a démarré cette firme Secor que moi, j'ai utilisée via certains conseils d'administration parce que, lorsque Marcel a démarré Secor, c'était une firme qui avait des tarifs très raisonnables, hein, quand on compare. Ça s'est gâté un petit peu par la suite, là, mais, au début, quand on comparait avec les grandes firmes internationales, Secor était capable de nous faire une étude de marché, nous faire un plan d'affaires. Puis je me souviens de ses suggestions. Il nous disait toujours : Là, ça prend un avantage compétitif dans l'entreprise, parce que, si vous êtes pareils comme vos compétiteurs, vous allez disparaître, là. Je vous le dis, là, il faut un avantage. Puis il était, au niveau de la stratégie, excellent.

Par la suite, j'ai eu l'occasion de débattre, de discuter avec lui de la situation au Québec, de l'économie du Québec. Je me rappelle, quand j'étais au Parti québécois, on a eu des longues discussions. Pourtant, Dieu sait qu'il n'était pas souverainiste, mais vraiment pas du tout. Mais, contrairement peut-être à certaines personnes, il était capable d'avoir des débats non partisans. Il était capable, là, vraiment, là, avec tout le monde, d'essayer de donner des conseils sur ce qu'il fallait faire pour relancer l'économie.

Donc, c'est quelqu'un, évidemment, là, qui a décidé, à la fin de sa carrière, de se lancer en politique. Je ne sais pas si c'était une bonne idée, hein? On se pose toujours la question, en se rendant compte que la politique, ce n'est pas juste une question de contenu. Puis Marcel, c'était surtout un gars de contenu. D'abord, un gars de contenu. Il n'aimait pas les petits matchs, là, où on travaille surtout sur l'image. Et il a fait une déclaration qui m'a frappé, moi, en 2010. Il a dit : Depuis un certain temps, le Québec est une société qui se cherche. Et je pense qu'il avait raison de ce côté-là. Et Dieu sait qu'il a essayé de contribuer à relancer Montréal, le Québec, le Canada.

C'était quelqu'un qui ne comptait pas ses heures, hein? Quand on est dans une firme comme Secor, ce qui est important, tous ceux qui ont été dans des firmes d'avocats, de comptables savent comment les heures chargeables sont importantes. Bien, Marcel en a fait des milliers, d'heures pas chargeables, en essayant de proposer des choses pour améliorer le Québec. Donc, je veux dire : Merci, Marcel. Repose en paix.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Maintenant, je cède la parole à la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. En mon nom et bien sûr au nom de Québec solidaire, je veux offrir mes sincères condoléances à la famille et aux amis de M. Marcel Côté. Sa mort subite nous rappelle que la vie mérite d'être vécue pleinement, ce qu'il a fait, à entendre vos témoignages. Et, en cette journée, j'ai une pensée toute spéciale pour sa conjointe Louise.

J'aimerais finalement saluer son engagement pour Montréal et pour le Québec, en particulier auprès d'artistes qu'il a soutenus par son implication, par exemple, auprès du Festival Montréal en lumière, Les Amis de la montagne, l'Orchestre symphonique et le YMCA de Montréal. Au revoir, M. Côté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous invite maintenant à observer une minute de silence.
• (15 h 25 — 15 h 26) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Vous pouvez vous asseoir.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Une voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle, M. le député de Jonquière, pour sa motion.

M. Gaudreault : Oui, Mme la présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement libéral de s'engager à redéposer le projet de loi n° 37 de la 40e législature, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Est-ce que cette motion... Alors, pas de consentement. Maintenant, je reconnais un membre du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Chambly.

M. Roberge : M. le Président, je demande le consentement pour déposer la motion suivante...

Des voix : ...

M. Roberge : ... — pardon? Mme la Présidente, désolé :

«Que l'Assemblée nationale dénonce la baisse des exigences des examens du ministère de l'Éducation;

«Qu'elle exige du gouvernement qu'il revoie à la hausse ces exigences dans les grilles de correction [des] examens.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Il n'y a pas eu de baisse d'exigences, Mme la Présidente, il n'y aura pas de consentement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, pas de consentement. Est-ce qu'il y a d'autres motions sans préavis? Oui.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Il n'y a pas de consentement. Alors, y a-t-il une autre motion sans préavis? Oui, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante conjointement avec le député de Rosemont :

«Que l'Assemblée nationale invite le gouvernement à faire de la lutte à l'exclusion sociale et à l'itinérance une priorité et en ce sens qu'il élabore rapidement un plan d'action mettant en oeuvre la Politique nationale de lutte à l'itinérance, consacre les sommes nécessaires à sa réalisation dans son prochain budget et soutienne financièrement les organismes venant en aide aux personnes itinérantes.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, Mme la députée, je devrai demander s'il y a consentement, puisqu'un député indépendant ne peut déposer plus d'une seule motion au cours de trois séances, et vous avez déjà déposé une motion la semaine dernière. Alors, y a-t-il consentement?

M. Sklavounos : Consentement pour la présentation, mais pas de consentement pour le débat, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : D'accord. Alors, il y a consentement pour la présentation. Y a-t-il une autre motion? Oui, je reconnais Mme la ministre de la Justice.

Souligner la Journée internationale contre l'homophobie

Mme Vallée : Alors, Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Montarville, le député de Lac-Saint-Jean, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques :

«Que l'Assemblée nationale souligne la journée de la lutte contre l'homophobie tenue le 17 mai dernier et qu'elle rappelle l'importance de continuer à lutter contre la discrimination et l'intimidation basées sur l'orientation sexuelle.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Nous proposons l'adoption sans débat, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Alors, y a-t-il une autre motion sans préavis? Bon. Alors...

• (15 h 30) •

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui. Pardon? Oui, adopté. Je l'oublie, ce petit bout là. Je suis désolée. Alors, la motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bon. Alors, maintenant, nous allons passer aux affaires prioritaires. Non. J'ai une lecture à faire avant. Je vous remercie de votre patience.

Des voix : ...

Avis touchant les travaux des commissions

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Non. C'est ça. Je cherche mon petit... Voilà. Alors, je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, à compter de 17 h 30, à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May. Et l'objet de cette séance est de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

Affaires du jour

Alors, maintenant, nous allons passer... La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Affaires prioritaires**Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur la motion formulant un grief**

Et, aux affaires du jour, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le jeudi 22 mai 2014 sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur la motion formulant un grief présentée par M. le chef de l'opposition officielle.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 5 h 14 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 19 h 46 min réparties comme suit : 9 h 48 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 5 heures au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 3 h 40 min au deuxième groupe d'opposition, 18 min 38 s aux députés indépendants et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Et je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. Alors, M. le député de Dubuc, je vous cède la parole.

M. Serge Simard

M. Simard : Merci, Mme la Présidente. Mmes et MM. les ministres, chers collègues députés, mon intervention sera sur ce que nous sommes ou encore où nous sommes, bien sûr, basée sur le discours inaugural du premier ministre.

Vous comprendrez, Mme la Présidente, après une absence de 18 mois, c'est rempli d'émotion que je reviens dans ce lieu important et historique qu'est le salon bleu. Je suis très fier d'avoir le privilège de représenter à nouveau les citoyens de la circonscription de Dubuc pour un mandat de quatre ans et demi ici, à l'Assemblée nationale.

En premier lieu, je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont contribué à ma victoire, et permettez-moi, Mme la Présidente, d'en nommer quelques-uns.

Je voudrais remercier M. Viateur Tremblay, directeur de ma campagne; Mme Gisèle Tremblay, bénévole indispensable et très expérimentée; Mme Janick Gagné, responsable des communications; M. Hugues Dufour, agent officiel; M. Camil Tremblay, bénévole qui a réalisé diverses tâches tout au long de cette campagne; Mme Jeannine Minier, également très polyvalente; Mmes Isabelle Potvin et Carole Larouche, responsables de l'agenda; Pierre Parent, responsable du pointage et conseiller juridique; et, bien sûr, Mme la Présidente, des dizaines de bénévoles dans toutes les municipalités de mon comté.

Vous savez, ces milliers de Québécois qui s'occupent bénévolement des élections municipales, provinciales, fédérales sont des gardiens de notre démocratie, Mme la Présidente. Ce sont des gens que l'on ne nomme pas assez souvent. Ce sont des gens auxquels il faut absolument leur faire une démonstration qu'ils sont nécessaires dans notre milieu. Qu'ils sont nécessaires pourquoi? Parce qu'ils sont de tout... je vous dirai, ils sont présents partout au Québec. Ils sont au niveau social, au niveau de l'éducation, au niveau de la santé, du sport et loisir, également au niveau des arts. Ce serait impossible de rémunérer ce que les gens font pour l'ensemble des communautés de la province de Québec. Nous ne les remercierons jamais assez.

C'est ça qui permet une qualité de vie dans tous nos milieux. Nous sommes les représentants de ces milieux, mais c'est grâce à ces bénévoles si nous avons justement une qualité de vie chacun chez nous. Ce sont également eux qui supportent l'industrie touristique, au Québec, qui crée des milliards de dollars en retombées économiques dans toutes les régions du Québec, et à Montréal et à Québec. C'est grâce également à eux que l'industrie de la motoneige fonctionne. Dieu sait comment, à chaque année, Mme la Présidente, à chaque année, l'industrie de la motoneige se demande : Est-ce qu'on va continuer? Est-ce qu'on va avoir une saison? Ce n'est pas seulement à cause de la température, Mme la Présidente, c'est souvent grâce... ou la plupart du temps grâce à ces gens-là qu'on va avoir une saison, parce que la neige tombe, mais, si les bénévoles abandonnaient, il n'y aurait pas de saison de motoneige, Mme la Présidente. C'est très important au niveau économique, la motoneige, pour toutes les régions du Québec.

Également, dans le domaine de la faune, Mme la Présidente. Il y a cinq fédérations fauniques au Québec, hein? Il y a la fédération des chasseurs et pêcheurs, la Fédération des pourvoyeurs, la Fédération des trappeurs, la fédération du saumon de l'Atlantique. Ce sont tous des bénévoles également. Pourtant, pourtant, l'industrie de la faune, c'est pratiquement un milliard de dollars d'investissements au Québec. Ce sont trois millions d'adeptes, trois millions d'utilisateurs. Et, en tant que... Je vous dirai, on est aujourd'hui, le premier ministre en a parlé, vous le savez comme moi...

On parle d'économie, on parle de relance de l'économie. Dites-vous une chose, si les bénévoles nous abandonnaient, on ne parlerait pas d'économie, on parlerait beaucoup plus de difficultés économiques. Mais je pense que ce sont avec ces gens-là qu'on va relancer l'économie. Avec le discours que le premier ministre a fait justement la semaine dernière... On a besoin de ces gens-là et il faut leur dire, il faut les féliciter, leur donner des tapes dans le dos pour leur demander de continuer, et c'est comme ça qu'on va se développer au Québec. Parce qu'il y en a des milliers, des bénévoles.

Je remercie également les électeurs de ma circonscription de Dubuc qui m'ont à nouveau fait confiance. Je veux leur dire que je vais tout mettre en oeuvre pour être à l'écoute de leurs besoins. Et également je prendrai tous les moyens nécessaires pour que leurs dossiers évoluent positivement ici, bien sûr, à l'Assemblée nationale.

Mme la Présidente, un député sans écoute n'est pas un bon député, car il représente mal ses citoyens. Lorsque l'on dit qu'il faut administrer en bon père de famille, cela a une signification extrêmement importante. Un député est un administrateur public, donc assujéti à cette même règle. Que dirions-nous, Mme la Présidente, d'un père ou d'une mère qui n'est pas à l'écoute de sa famille? Bien, je suis convaincu qu'on dirait : Ce n'est pas un bon père, ce n'est pas une bonne mère. Donc, c'est la même règle qui s'applique pour un député. S'il n'est pas à l'écoute de ceux qui lui ont fait confiance, ce n'est pas un bon député.

Le premier ministre, qui est un député lui-même, Mme la Présidente, a été à l'écoute de l'ensemble des Québécois. En effet, il nous a présenté un discours inspiré de ce qu'il a entendu. Il a fait lever une personne ici, à l'Assemblée, une personne des Îles-de-la-Madeleine qui lui avait cité qu'est-ce qu'elle attendait des députés, qu'est-ce qu'elle attendait d'un gouvernement. Eh bien, le premier ministre a fait un discours basé sur ce qu'il avait entendu partout au Québec lors de sa campagne électorale. Donc, les orientations du gouvernement émises lors du discours du premier ministre seront moulées aux attentes des Québécois, ce qui nous donne un défi très engageant, Mme la Présidente, et c'est ça qui véritablement est la vie parlementaire.

En parlant de famille, je tiens également à remercier mon épouse Louise, mes enfants, Michaël, Marc-André, Émilie, qui font souvent le sacrifice d'avoir un père absent, qui n'est pas toujours en mesure de participer pleinement à la vie familiale et également à leurs différents projets et activités. Mais, Mme la Présidente, je peux vous dire que j'ai toujours été à l'écoute de ma famille après 35 ans de mariage, et ce sera de même... ce sera la même chose pour l'ensemble de mes électeurs, Mme la Présidente.

• (15 h 40) •

Maintenant, si vous me permettez, parlons un peu de mon comté. La circonscription de Dubuc est composée de 12 municipalités rurales. Elle comprend aussi une partie de la ville de Saguenay, dont l'arrondissement de La Baie, le chef-lieu de mon comté, une partie de l'arrondissement de Jonquières, situé au nord de la rivière Saguenay, qui est prénommé Shipshaw, et une partie de l'arrondissement de Chicoutimi, Laterrière, constituant la porte d'entrée du comté via le parc des Laurentides. Si vous entrez par la belle route qui a été construite par le Parti libéral, parc des Laurentides, vous arrivez directement à Laterrière, Mme la Présidente, c'est la porte d'entrée du comté. Cette configuration en fait un des plus grands comtés du Québec en superficie.

C'est une circonscription industrielle, touristique et commerciale séparée par la rivière Saguenay. Qui n'a pas entendu parler du parc des Monts-Valin, pour la motoneige, et bien sûr ses lacs poissonneux, le fjord du Saguenay, pour ses remparts rocheux avec des points de vue exceptionnels, ce fjord qui est visité par les lignes de bateaux de croisière et leurs milliers de passagers, qui ont reconnu Saguenay comme le meilleur accueil au monde, Best Port Welcome, aux Cruise Insight Awards de 2012 et 2013? Le fjord du Saguenay est classé parmi les plus grands attraits incontournables au monde par le *Guide Michelin*, au même titre que la tour Eiffel de Paris et les pyramides d'Égypte. Qui n'a pas entendu parler de nos villages de pêche blanche qui constituent des milliers de petites cabanes installées sur les glaces du fjord, une activité familiale recherchée en période hivernale et qui contribue à un apport économique de près de 7 millions de dollars dans mon milieu?

Mme la Présidente, je tiens à féliciter tous mes collègues députés ici présents qui siégeront à l'Assemblée nationale du Québec. Faire le saut en politique est un geste qui implique beaucoup de sacrifices, autant personnels que familiaux, et qui démontre une volonté réelle de servir sa collectivité. Être député constitue un très grand privilège, et c'est pour cette raison qu'il faut accomplir cette fonction dans le plus grand respect et la plus grande transparence, dans le but que la jeune génération s'imprègne de cette noble profession qui est d'être représentant de sa population. On le voit, Mme la Présidente, actuellement, tout au moins depuis le début, depuis le début de cette session, les gens sont respectueux, les gens se parlent, s'interpellent exactement comme les gens s'attendent... c'est-à-dire que la population s'attend que l'on s'interpelle. On se respecte, et c'est comme ça qu'il faudra agir tout au long de cette de session. Tout au moins, c'est un voeu que je fais, Mme la Présidente.

En effet, toutes les décisions prises ici auront un impact sur la vie de tous les Québécois, des impacts personnels, familiaux, au niveau du travail, du loisir, et même un impact sur les budgets familiaux. Vous savez, à chaque fois qu'on pose un geste ici, à l'Assemblée nationale, qu'on vote une loi, ça va avoir des impacts sur l'ensemble des Québécois. Donc, il faut réfléchir à ça à chaque fois que l'on se lève le matin et également à chaque fois que l'on se couche le soir. Je pense qu'il faut le dire, il faut se le répéter régulièrement. Donc, c'est une grande responsabilité. Notre devoir, c'est de le faire dans le respect, en collaboration et en complémentarité.

D'ailleurs, Mme la Présidente, je suis très heureux que, dans son discours inaugural, le premier ministre ait indiqué que le gouvernement va accepter d'étudier les projets de loi des autres partis. C'est ce que la population s'attend de nous, c'est par marque de respect. Nous sommes... Donc, en cette Chambre, nous avons des idées, nous avons des choses que l'on pense qui vont être bonnes pour notre population, donc de là l'importance de le faire, de le dire.

En terminant, Mme la Présidente, je veux remercier le premier ministre de ma nomination à titre d'adjoint parlementaire au premier ministre, responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cette fonction me permettra

de le seconder dans l'avancement des dossiers régionaux et d'être encore au service de ma région comme je l'ai toujours été en tant que président de l'arrondissement de La Baie, de président de la CRE, de ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et aujourd'hui adjoint parlementaire au premier ministre responsable de la région. C'est avec beaucoup d'enthousiasme, Mme la Présidente, que je relèverai ce beau défi. Et c'est ensemble, dans le respect, que nous réussirons à atteindre nos objectifs. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député. Je reconnais maintenant... Je cède maintenant la parole à M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. Alors, mes premiers mots sont pour vous, pour vous féliciter de cette nomination comme vice-présidente. Je suis convaincu que vous allez faire un beau mandat. Et vous pourrez compter sur ma collaboration.

Je voudrais aussi évidemment remercier comme il se doit les électeurs de la circonscription de La Peltrie qui, pour la quatrième fois, Mme la Présidente, m'ont renouvelé leur confiance. Et je dois dire que cette élection-là revêt une saveur particulière parce que, vous le savez, il y a des contextes qui sont plus difficiles que d'autres et il faut bien admettre que l'élection de 2014, dans la région de Québec, pour la coalition, a amené un contexte extrêmement difficile. Malheureusement, quatre de mes collègues n'ont pas été réélus. Donc, ça rend cette confiance-là que les électeurs du comté de La Peltrie m'ont réitérée avec une majorité de 7 200 voix, je dirais, plus satisfaisante. Je pense qu'il y a là un vote de confiance à l'endroit du travail qui a été fait dont je m'honore et qui me garde humble aussi parce que, comme tous mes collègues l'ont bien dit ici, ce que la population nous donne un jour, elle peut le reprendre le lendemain, ce qui nous amène évidemment au travail de député qui a été abordé par mon collègue précédemment, qui est un travail extrêmement accaparant, mais qui est extrêmement satisfaisant aussi, Mme la Présidente, parce qu'effectivement on participe à la vie parlementaire, à la vie démocratique. Et je pense qu'il faut avoir été loin du Parlement pour savoir à quel point c'est bon d'y être.

Mme la Présidente, une session qui s'amorce sous un jour nouveau avec un gouvernement majoritaire libéral. Le chef du deuxième groupe d'opposition m'a fait le privilège de me confier le dossier de la santé et des services sociaux. J'ose dire que je retrouve mes anciennes amours. Malheureusement, ce n'est pas la seule chose que je retrouve. Je retrouve aussi certaines vieilles habitudes gouvernementales. Et je dois dire d'entrée de jeu que le discours du premier ministre, s'il a été prononcé par l'actuel premier ministre mais aussi ancien ministre de la Santé, m'a laissé sur mon appétit, c'est le moins qu'on puisse dire, d'abord, Mme la Présidente — j'ai eu d'ailleurs l'occasion d'interroger le ministre de la Santé là-dessus à la période de questions précédente — d'abord par le fait qu'on n'a aucune idée d'où est-ce que le gouvernement libéral s'en va en matière de santé suite à ce discours-là.

On dira ce qu'on voudra du premier ministre Charest, mais, Mme la Présidente, en 2003, il avait proposé un programme ambitieux en santé aux Québécois. Bon, vous allez me dire qu'il l'a saboté de a à z, mais au moins il avait le privilège de l'intention de faire quelque chose, avec des cibles tout aussi ambitieuses. Bon, évidemment, il les a toutes ratées, mais au moins il avait des cibles et on était capables de savoir où il s'en allait et surtout où il ne s'en allait pas. Je ne sais pas si c'est cette expérience-là qui a échaudé le gouvernement, Mme la Présidente, mais malheureusement l'actuel premier ministre du Québec, dans son discours inaugural, n'a donné aucune orientation claire, aucune cible, aucune indication d'où est-ce que le Québec serait dans quatre ans.

Le premier ministre Charest, Mme la Présidente, avait dit à l'époque : Nous serons jugés sur nos performances en santé. Les Québécois nous jugeront sur nos performances en santé. Ça avait d'ailleurs donné une montée extraordinaire de l'Action démocratique du Québec et un gouvernement minoritaire libéral. Mme la Présidente, dans un contexte où nous savons tous que la santé demeure la première priorité des Québécois, je suis étonné qu'un premier ministre chef d'un gouvernement majoritaire n'ait pas, dans ses premières priorités, la santé. Et visiblement ce n'est pas le cas. Visiblement, ce n'est pas le cas. Alors, si vous me permettez, Mme la Présidente, on va regarder ça d'un peu plus près.

• (15 h 50) •

Depuis qu'il a été nommé en poste, le ministre de la Santé s'attable à quoi? Aux problèmes budgétaires. Et là-dessus je suis d'accord avec le gouvernement, le gouvernement du Québec doit contrôler ses dépenses en toutes matières, la santé ne fait pas exception. D'ailleurs, aujourd'hui, l'ancien ministre des Finances Raymond Bachand a déposé un rapport plus qu'intéressant. Et j'oserais presque dire, Mme la Présidente, que, pour être intéressant, il faut se sortir du gouvernement libéral parce que les propositions qui ont été faites là-dedans ou l'idée qu'il y avait là-dedans, tout le monde se dit : Mais pourquoi ne pas avoir fait ça au moment où il était ministre des Finances? Question qu'il faudra lui poser.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, on sait très bien, tout le monde comprend, président du Conseil du trésor, premier ministre, du côté de la deuxième opposition, moi le premier, on sait très bien qu'il faut limiter les dépenses en toute matière et que la santé ne fait pas exception. Ceci étant dit, il y a aussi une obligation de rendre des services. Le réseau de la santé a l'obligation de rendre des services. Or, j'aurais souhaité entendre de la part du premier ministre non pas un énoncé de moyens, ce qui a été repris tel quel par son ministre de la Santé : On va ajouter des infirmières, on va ajouter des supercliniques. Oui, parfait, mais dans quel but? Quel est l'objectif? On s'en va où avec ça? Dans quatre ans, quels seront les délais d'attente dans les urgences pour les chirurgies? Est-ce que tous les Québécois auront accès à un médecin de famille? C'est ça, les questions que les Québécois se posent, c'est ça, les questions auxquelles le gouvernement doit répondre et c'est ça, le sujet qui a été évité soigneusement et par le premier ministre et par son ministre de la Santé.

Or, qu'est-ce qu'on entend? On entend le ministre de la Santé qui nous dit : Bon, bien, on va faire l'étalement des salaires des médecins. Encore là, quel est l'objectif? Qu'est-ce qu'on... Où est-ce qu'on souhaite s'en aller avec ça?

Mme la Présidente, aucune réponse. Puis là le ministre de la Santé est tout content parce que les présidents des fédérations sont fâchés contre lui : Ça prouve que je suis bon. Mme la Présidente, si c'est ça, le critère, d'après moi, il va se trouver bon longtemps parce qu'il y en a pas mal de monde qui vont être fâchés après lui s'il continue comme ça.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, on comprend, et je reviens là-dessus, on comprend qu'il y a des objectifs financiers... qu'il y a des impératifs, devrais-je dire, financiers. Et là, encore une fois, je nous ramène au discours inaugural. Si le premier ministre nous disait clairement dans son discours inaugural, comme il l'a fait dans d'autres matières : Nous devons réduire l'augmentation des dépenses en programmes, des dépenses en santé, nous devons réduire, le ramener à un niveau acceptable... Bon. Qu'est-ce qu'un niveau acceptable? 4 %, comme le propose M. Bachand? 5 %, c'est un peu beaucoup. On ne sait pas. Ensuite, quand on a l'objectif, là on est capables d'évaluer les moyens. L'étalement, 15 ans? Bon. Mme la Présidente, je pense que tout le monde aura compris qu'il s'agit d'une position de négociation, là. Il n'y a personne... je veux dire, personne qui n'est pas sous médication, là, qui pense que les fédérations médicales vont accepter un étalement sur 15 ans. Puis, ceci étant dit, demander 15 pour avoir quoi? Je ne sais pas. Mais, au moins, on pourrait évaluer la pertinence du moyen.

Autre chose, Mme la Présidente, sur laquelle on est resté muet dans le domaine de la santé, et spécifiquement dans le domaine de la santé, mais je ne sais pas pourquoi, c'est les structures. Encore là, Mme la Présidente, il y a des gains extrêmement importants à faire en matière d'efficacité et en matière d'économie dans les structures en santé par une réforme importante des structures en santé. Donc, est-ce que ce sera un comité qui, dans un an, fera une évaluation qu'on va passer l'ensemble des structures? Ou alors on pourra se servir des informations qu'on a déjà et faire ces évaluations-là, ce qui ne semble pas être le cas encore une fois, Mme la Présidente, ce qui ne semble pas être le cas encore une fois. Il y a déjà un comité consultatif qui s'est penché sur cette question-là, qui est arrivé à des conclusions très nettes, très claires. Rien, du côté du gouvernement. Rien, du côté du discours du premier ministre. Encore une fois, on nous parle de superinfirmières, on nous parle de cliniques, mais on ne nous dit pas où est-ce qu'on peut aller chercher de l'efficacité avec l'objectif d'avoir pour les Québécois des délais d'attente acceptables, d'avoir accès à des soins rapidement. Rien.

Mme la Présidente, il y a d'autres façons de faire dans le réseau de la santé auxquelles on aurait aimé que le premier ministre et son ministre de la Santé s'attaquent, notamment l'utilisation des médicaments. Encore là, il y a des économies substantielles à faire, notamment au niveau des pharmacies. Mais rien, on n'en parle pas, pas un mot. Pourquoi? Parce que, Mme la Présidente, ce parti-là, ce gouvernement-là a été échaudé en matière de santé, et ce qu'on comprend, c'est que la santé, pour le Parti libéral, c'est passé de la première priorité à : Moins on en parle, mieux on se porte. Et c'est extrêmement dommage, parce que la vérité, c'est que le réseau de la santé a encore d'énormes problèmes, notamment au niveau de l'accessibilité, hein?

Quand on entend le palmarès des urgences... On a amélioré les délais d'attente de 45 minutes. Au Québec, on n'attend plus 17 h 30 min, on attend juste 16 h 42 min. Youppi! Plus besoin d'aller faire son épicerie avant d'aller à l'urgence. Mais c'est inacceptable. Puis on veut entendre le ministre de la Santé et son premier ministre dire : C'est inacceptable. Puis on veut les entendre surtout dire qu'est-ce qui est acceptable, qu'est-ce qui devrait être acceptable pour un gouvernement libéral, où sera le Québec dans quatre ans. Le ministre me dit : Demandez-moi pas de vous dire où je vais être dans quatre ans. Voyons donc! Mme la Présidente, dans n'importe quelle entrevue d'embauche, la première question qu'on pose, c'est : Où tu te vois dans quatre ans? Le ministre, il dit : Demandez-moi pas ça. Moi, je suis juste ministre de la Santé, je gère juste le plus gros ministère au Québec, je gère juste le plus gros budget au Québec, vous n'allez toujours bien pas me demander d'avoir de la vision en plus.

Mme la Présidente, un discours extrêmement, extrêmement insatisfaisant en matière de santé de la part de ce gouvernement-là, qui nie une réalité incontournable. La santé, c'est la première priorité des Québécois. Ce qui préoccupe le plus les familles du Québec, des plus jeunes jusqu'aux plus vieux, c'est la santé, Mme la Présidente. Vous le savez, je le sais, pourquoi est-ce qu'eux ne le savent pas? Comment se fait-il que le premier ministre, un médecin lui-même, un ancien ministre de la Santé, ne le sait pas? Comment se fait-il que le ministre de la Santé, un médecin lui aussi, un ancien président de syndicat de médecins, ne le sait pas? Mais oui, ils le savent. Alors, pourquoi ce silence inquiétant dans le discours du premier ministre et dans le discours de son ministre de la Santé, sinon parce qu'on est paralysés par la peur de l'échec?

Bien, Mme la Présidente, le gouvernement libéral pourra compter sur notre collaboration lorsqu'il voudra faire avancer le Québec. Mais, comme l'a dit le chef de la deuxième opposition, si sa politique, c'est le laisser-faire puis de regarder ailleurs, ils vont avoir des problèmes avec nous autres. C'est inacceptable, Mme la Présidente, inacceptable que le réseau de la santé soit ignoré comme il l'a été dans le discours du premier ministre. C'est inacceptable, et, en aucun temps, nous n'allons l'accepter. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Champlain.

M. Pierre Michel Auger

M. Auger : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de vous féliciter pour votre nomination. Donc, à titre de nouveau député de Champlain, vous comprendrez que c'est avec fierté et pleinement conscient de la responsabilité que m'a confiée la population de ma circonscription que je me retrouve aujourd'hui dans cette enceinte, moment unique et combien significatif pour tout parlementaire. Pour moi, ce discours marque la concrétisation d'un long cheminement et un retour dans cette Assemblée.

Permettez-moi d'abord, Mme la Présidente, de remercier la population de la circonscription de Champlain. Le 7 avril dernier, tout comme l'ensemble des Québécois, les électeurs de Champlain avaient un choix à faire. Ces derniers

ont décidé de faire de moi leur député, leur représentant, marque de confiance gratifiante certes, mais qui compte de grandes responsabilités. Aux citoyens de la circonscription de Champlain, je vous dis merci, et sachez, encore une fois, que je serai entièrement dévoué à la défense des intérêts et préoccupations de notre circonscription.

• (16 heures) •

Le résultat du 7 avril dernier n'est pas le fruit du hasard. Outre la vision et la détermination du chef, et maintenant du nouveau premier ministre, et de toute l'équipe électorale, j'ai pu bénéficier du travail et le soutien de toute une équipe de bénévoles. Vous me permettez, Mme la Présidente, de leur adresser mes plus sincères remerciements à tous et chacun. Mais, de façon plus particulière, je tiens à souligner le magnifique travail et l'engagement de Mmes Claire et Colette Leblanc, Pauline Rivard et Ghislaine Gaudreault, ainsi que de MM. Jocelyn Régis, Jacques Deshaies, Conrad Marchand, Frank Hardy, mon père et Pierre-Olivier, un de mes fils, ainsi qu'une vingtaine d'autres bénévoles, sans lesquels ma présence ici n'aurait pas été possible. Je vous dis : Merci.

J'ai également un merci tout spécial pour ma conjointe Josée, qui m'a permis et me permet de me réaliser et de représenter les intérêts de la population de Champlain en me partageant, et ce, même si nous avons cinq enfants, dont des jumeaux bientôt âgés de trois ans à la maison. Vous comprendrez que je suis un petit peu... nous sommes pas mal occupés.

Ainsi, représenter l'une des plus anciennes circonscriptions du Québec, créée en 1829 en l'honneur de Samuel de Champlain, et l'une des plus belles avec ses cinq cours d'eau qui longent ou qui la traversent, nous n'avons qu'à penser aux rivières Leblanc, Champlain, Sainte-Anne et Saint-Maurice, ainsi que le magnifique fleuve Saint-Laurent... On y retrouve également une partie du prestigieux et historique chemin du Roy. De plus, le territoire est constitué à 97 % agricole et forestier, ce qui en fait une région de toute beauté. Vous comprendrez, Mme la Présidente, que représenter cette circonscription est un honneur et un privilège.

J'aimerais profiter de l'occasion, Mme la Présidente, pour souligner la fondation de Champlain, la municipalité. Le 8 août 1664, Étienne Pezard, sieur de La Touche, militaire de carrière, se voit octroyer une seigneurie des mains de deux grandes personnalités de l'époque : Augustin de Saffray, chevalier de Mézy, gouverneur de la Nouvelle-France, et François de Laval, évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France. Cette même année, Étienne Pezard fait construire un manoir et des bâtiments de ferme : Champlain est née. Et, cette année, nous célébrons le 350e anniversaire. Et je vous invite, Mme la Présidente, à venir découvrir ce merveilleux coin de pays. Nous célébrons également, cette année, le 150e anniversaire de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes.

Mme la Présidente, comme l'a mentionné le premier ministre, le temps est venu de relancer les moteurs de notre économie. Nous devons accélérer les investissements dans les infrastructures, soutenir nos secteurs d'excellence et appuyer les PME, qui constituent le cœur d'une économie. Ce sont autant de gestes qui permettront l'atteinte de cette cible. Les finances publiques doivent, quant à elles, être redressées. Nous devons atteindre l'équilibre budgétaire pour ensuite dégager des marges de manœuvre. L'heure des choix est arrivée. Nous allons développer notre économie pour créer des emplois dans toutes les régions. Nous allons réformer notre fiscalité. Nous allons assainir notre situation financière. Et, par la combinaison de ces efforts, nous allons protéger nos services publics et affirmer nos valeurs. Ce virage est nécessaire parce qu'il donnera les moyens de mieux éduquer nos enfants, de mieux soigner nos malades, de mieux soutenir nos aînés; en fait, être libres de nos choix.

Ma venue en politique est fort simple : je veux offrir aux enfants du Québec et à mes enfants un avenir, et je veux que ceux et celles qui ont bâti notre société puissent vieillir en santé et dans le respect. Plus spécifiquement, pour nos régions, ma région, l'économie repose sur nos PME mais aussi sur les secteurs traditionnels comme l'agriculture, la forêt et le tourisme : l'agriculture, en soutenant l'innovation, le transport et la relève; la forêt, redevenue un secteur d'avenir que l'on doit appuyer; le tourisme, secteur d'activité économique important qui peut relancer une économie locale. D'ailleurs, ce secteur d'activité a été identifié pendant la dernière campagne électorale afin que ce soit le nouveau créneau de développement économique de la circonscription de Champlain.

De plus, tous les Québécois et Québécoises, dont fait partie la population de Champlain, doivent également avoir accès à des services en santé.

En ce qui nous concerne comme gouvernement, il est nécessaire de rétablir la confiance entre les élus, le gouvernement et la population. Du respect, de l'écoute, de la transparence et de l'intégrité seront au menu afin de rétablir cette confiance.

De plus, notre gouvernement entend travailler à ce que les formations techniques et professionnelles soient mieux adaptées à la réalité du marché du travail. Nous soutiendrons l'aide aux devoirs et permettrons aux universités de se développer, des besoins importants pour le Québec et ma région.

En terminant, je tiens à vous assurer, Mme la Présidente, de mon entière collaboration à travailler avec tous mes collègues de l'Assemblée, et ce, peu importe l'affiliation politique, et de mon dévouement à défendre dans le respect les intérêts de tous les Québécois en jouant mon rôle de député, à titre de législateur, bien sûr, de contrôleur de l'action gouvernementale et d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique.

Et je peux vous dire, Mme la Présidente, que ce que j'ai entendu lors du discours inaugural du premier ministre confirme mon choix d'avoir effectué un retour en politique : respect et écoute, transparence, intégrité, finances publiques saines et équilibrées, économie en croissance, création d'emplois, société plus juste et équitable, ouverture sur le monde, défense et promotion du Québec, et que tout ceci se fasse en privilégiant les valeurs de liberté et sans restriction pour les valeurs individuelles. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député, de votre intervention. Je reconnais maintenant la députée de Pointe-aux-Trembles. La parole est à vous.

Mme Nicole Léger

Mme Léger : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, d'entrée de jeu, permettez-moi de saluer votre nouvelle fonction. Je pense que c'est toujours intéressant d'avoir... de commencer, d'amorcer cette nouvelle fonction, qui sera, je suis convaincue, très intéressante pour vous-même mais surtout pour la bonne marche des travaux, je dirais.

Mais effectivement aussi j'écoutais les collègues. C'est le début des travaux, effectivement, de notre 41^e législature. Vous me permettez de saluer tous les collègues, les nouveaux collègues, parce que c'est comme notre première fois qu'on reprend nos allocutions. Et il y en a qui ont des mandats renouvelés; d'autres, c'est leur première fois, qui vont entamer cette nouvelle vie politique. Parce qu'on dit bien «vie», parce qu'effectivement je pourrais dire qu'au fil des années de se consacrer à la vie politique, c'est tout un mandat, c'est toute une fonction, et ça a des grandes responsabilités.

La semaine dernière, ce fut la rentrée d'une façon plus officielle, avec les discours et avec l'entrée en Chambre aussi du président. Cette semaine, c'est le début de nos travaux parlementaires. Nous en sommes donc tous à nos premières allocutions, mais les premiers débats, qui vont s'entamer au fil des journées qui viendront, c'est toujours un peu fébrile, je voudrais vous dire, parce que, moi, à chaque rentrée parlementaire comme celle-ci, c'est toujours... c'est comme une rentrée... les relents d'enseignement, d'enseignante me reviennent tout le temps. Il y a toujours une certaine fébrilité, un certain goût de cet engagement-là à chaque fois qu'on a, je pourrais dire, à revenir en Chambre, au salon bleu, comme on l'appelle dans notre jargon. Moi, je n'en suis pas à mes premières allocutions, parce que c'est depuis 1996. Je regarde certains collègues, il n'y en a pas beaucoup encore... il n'y en a pas beaucoup qui étaient là lors de mes débuts, je pense qu'on les compte sur les doigts, de 1994, mais il y en a quelques-uns. Je les salue, encore une fois, parce qu'évidemment durer en politique, c'est toujours aussi tout un autre défi majeur.

Je remercie les Pointelières et les Pointeliers, les Montréalaises et les Montréalais qui ont bien voulu me faire confiance encore une fois à cette septième élection. Et je peux compter celles de mon père avant moi à la cinquième élection, mon père en a fait cinq, élections, donc à nous deux, 12 élections. Il y a un sentiment d'attachement très fort avec notre communauté à Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est. Et vous me permettez de leur dire, s'ils m'écoutent aujourd'hui, de leur dire un grand merci. Et c'est, pour moi, toujours un honneur de les représenter et encore aujourd'hui, malgré toutes ces années.

• (16 h 10) •

Alors, nous avons entendu le premier ministre la semaine dernière. Parce que l'objectif de notre allocution aujourd'hui est celui de poursuivre... dans le fond, faire la réplique au discours du premier ministre, qui a livré, dans le fond, ses intentions et ses premières priorités. Bien que le ton, évidemment, se trouvait cordial, il ne peut en être autrement, évidemment, à mon avis, comme première entrée, il fallait que ce ton soit cordial, et je pense qu'on le remercie pour cette entrée en matière. Et il nous faisait... il voulait nous donner la démonstration que c'est une nouvelle ère, que ce n'est pas nécessairement l'ère de l'époque de Jean Charest. Bien le lui fasse, évidemment. Son discours d'ouverture nous rappelle plutôt l'arrivée au pouvoir de Jean Charest, parce que je me souviens de son discours à l'époque. Mais on verra, on verra avec le temps sa ressemblance avec le premier ministre Jean Charest et celui que nous avons aujourd'hui en face de nous.

À bien des égards, j'ai beaucoup de choses à vous dire aujourd'hui. Le temps doit nous restreindre, mais je vais essayer d'aller dans les... je pourrais dire, dans une façon concise ou dire les grands éléments qui sont pour moi importants de vous communiquer aujourd'hui, et au nom de l'opposition officielle aussi, que nous allons tous représenter. Bien des collègues aussi s'ajouteront à moi pour faire aussi, je pourrais dire, leurs allocutions, leur première allocution, mais leurs premières réactions au discours du premier ministre.

Il nous a pointé évidemment une montagne sans nous dire par quel chemin le gouvernement allait s'y rendre. J'imagine qu'au fil des prochaines semaines, des prochains jours, prochaines semaines, on saura davantage. Le dépôt du budget, j'imagine, va nous donner encore plus d'indications, mais c'était assez fleuve pour qu'on ait tout et rien, et l'enfer et le paradis. Alors, on n'est pas sûrs de ce qui va s'en venir. On est assez prudents, je pourrais vous dire, mais, en même temps, on est partis en campagne électorale avec une austérité et là on entend plutôt le terme de «rigueur». Je pense qu'on apprécie plus le thème de «rigueur», mais ça voudra dire quoi dans la réalité puis dans la vie de tous les jours de nos concitoyennes, concitoyens? La rigueur va les amener à eux dans leur quotidien... Qu'est-ce que ça voudra dire? Alors, je pense que ça va être important de suivre les choses, les prochaines semaines. Comment gardera-t-il, dans le fond, les finances publiques saines, tout en ayant une économie en croissance, sans préciser nécessairement le chemin qu'il prendra pour s'en assurer? Alors, on ne l'a pas vraiment su, à qui ça fera mal, où coupera-t-il. Nous sommes évidemment en grand questionnement sur la suite des choses par rapport au gouvernement qui est devant nous.

Vous comprendrez aussi que nous n'avons rien vu dans le discours nous permettant de connaître aussi les orientations qu'il prendra et les créneaux qui seront durement touchés. On ne sait pas nécessairement dans quel créneau que le gouvernement va plonger, va nous amener pour la suite des choses, dans les prochaines semaines.

Plusieurs promesses ont été tenues en campagne électorale par le premier ministre. Comment les financera-t-il? Lorsqu'on parle aujourd'hui d'un plus grand déficit, il nous parle aujourd'hui d'un déficit de 3,7 milliards, parle-t-il de ses propres priorités qu'il a insérées dans ce déficit-là aujourd'hui? Il ne peut comparer ce que nous, comme gouvernement du Parti québécois, avons laissé, parce que nous avons laissé quand même la maison en ordre, Mme la Présidente : un déficit anticipé de 1,75 milliard, un taux de croissance de 1,9 %, ce qui permettait en même temps d'assainir les finances publiques, de livrer des services à la population et de soutenir l'économie. Deux grands pans soutenaient ça, c'est toute la politique d'emploi du gouvernement. Je vois ma collègue de Richelieu à côté de moi, qui a été une partie importante, un apport important à la politique économique du Québec. Et tout le pilier de solidarité qui était aussi important pour nous, de prendre soin des gens et de s'assurer de cette solidarité-là que nous avons tous entre Québécoises et Québécois... Alors, atteindre les cibles budgétaires tout en prenant soin des gens, c'était, je pourrais vous dire, ce qui nous tenait,

au Parti québécois, au niveau de comment gérer le Québec. Maintenant, nous attendons des réponses du gouvernement libéral. Où ça va faire mal? Qui va être victime? Comment va se faire la suite des choses? Avec quelle personne et avec quel, je pourrais dire, créneau, qu'il va... Quels sont les prochains créneaux qui seront davantage touchés?

Je veux vous parler évidemment d'éducation aussi, qui est, pour moi, importante. Je suis la porte-parole de l'éducation pour l'opposition officielle. J'écoutais mon collègue tout à l'heure qui parlait du domaine de la santé. Évidemment, au niveau de l'éducation, on a plus ou moins entendu. J'ai entendu l'aide aux devoirs qui se poursuivait. Alors, j'imagine que le ministre de l'Éducation et les gens concernés par l'éducation du côté du gouvernement vont davantage nous décliner ce qui se passera pour la suite des choses. Il y a beaucoup d'éléments qui sont, pour nous, importants. Je pense entre autres... bon, on a parlé de lutte à l'intimidation avec la ministre de la Famille, alors c'est sûr qu'on a des questions à se poser sur comment... et c'est sûr que c'est judicieux de s'attaquer à l'intimidation. Je pense que c'était un élément important pour un gouvernement. Mais le gouvernement doit... a donné ce mandat-là à la ministre de la Famille, alors c'est un choix qui soulève des questions, mais j'imagine que la ministre de la Famille saura nous dire la suite des choses par rapport à ce grand défi qui nous attend, qui nous attend déjà, qui est déjà, dans le fond, un défi important pour le Québec.

L'anglais obligatoire en sixième année, que j'ai renoté parce qu'à peine assermenté le ministre s'est dit en faveur de l'anglais obligatoire mur à mur pour tous en sixième année. Pourtant, son premier ministre a insisté sur l'autonomie des écoles dans son discours. Donc, c'est sûr que, pour nous, c'est une déclaration à l'emporte-pièce. Est-ce qu'il y en aura d'autres comme ça? Cet enjeu est pas mal plus complexe que juste les simples paroles que le ministre de l'Éducation nous a livrées les semaines précédentes, alors j'imagine qu'on va en savoir davantage.

Le financement des commissions scolaires, évidemment... La seule chose qui semblait certaine lorsqu'il était question d'éducation, c'est que le gouvernement s'apprête à couper massivement dans le domaine des commissions scolaires. Alors, c'est sûr qu'on a senti un peu de l'improvisation au début. Je pense qu'il faut prendre le temps d'étudier le dossier. Je pense que c'est un dossier quand même pas mal plus complexe que juste une déclaration à l'emporte-pièce.

Je parle aussi du remboursement des taxes scolaires. Va-t-il, oui ou non, demander aux commissions scolaires de rembourser une partie des taxes scolaires? Nous craignons que le gouvernement recule dans ce dossier-là. On va, encore une fois, se... questionne le gouvernement de la suite des choses par rapport à ce dossier.

Et encore plusieurs autres, je pense aux cours d'histoire, on l'a entendu, ma collègue de l'éducation au niveau du cégep et des universités a aussi cette interrogation-là. Est-ce que, dans le fond, notre programme c'est... On avait déjà des projets pilotes, est-ce qu'il va donner suite à ces projets pilotes là ou... Là, de ce que je comprends, il a tout stoppé pour le moment. Alors, c'est sûr que, pour nous, ça nous interroge beaucoup, surtout lorsqu'on parle d'éducation, d'identité, du savoir chez nos jeunes. Je pense que ça a été reconnu dans tout le Québec qu'il fallait retoucher les cours d'histoire. Alors, on se questionne beaucoup sur ce niveau-là.

Les maternelles quatre ans. Évidemment, on n'a pas entendu parler aussi des maternelles quatre ans. Est-ce que le ministre va maintenir l'implantation des maternelles? Tout le milieu... Vous savez ce que c'est le mois de mai. Le mois de mai est un milieu important dans le réseau scolaire... est un milieu où est-ce qu'on a à prendre des décisions avant que les vacances estivales, vacances d'été... et les maternelles devraient être à leur deuxième année d'implantation. Donc, on doublait les maternelles quatre ans pour cet automne. Alors j'attends des réponses du ministre de l'Éducation à savoir qu'est-ce qu'il va faire de la suite des choses par rapport aux maternelles quatre ans.

Et j'ai encore une bonne grande liste de l'éducation. J'imagine... je laisse encore la chance au coureur... à savoir la suite des choses, est-ce qu'il va intervenir ou pas?

Nous étions contents, dans le fond, dans le discours d'ouverture, sur certains éléments que je dois quand même vous dire dans le sens de la continuité. L'électrification des transports, le gouvernement continue dans cette voie que nous avions tracée, nous en sommes fort heureux. Projet de loi sur les soins en fin de vie, de le continuer où il en était, où nous en étions. C'était la bonne chose à faire et on salue, évidemment, cette initiative.

La réévaluation des fonctions de l'État, cette mesure est inscrite déjà en continuité avec le dernier budget du gouvernement du Parti québécois présenté par mon collègue le député de Rousseau. Nous avons déjà annoncé la réévaluation des programmes, il ne s'agit toutefois pas d'une mesure d'économie, évidemment, mais plutôt une... c'est une mesure de cohérence. Alors, je pense que ça fait plusieurs années que... ça va se découler pour plusieurs années. Alors, si c'était la mesure d'austérité, je ne pense pas qu'on s'en va dans la bonne direction nécessairement, mais évidemment c'est important de toujours réévaluer les programmes.

Le projet de loi sur l'inspecteur général de la ville. C'est un souhait du nouveau maire évidemment, mais là je dois comprendre qu'il semblerait modifié. On attend les travaux... Les travaux parlementaires vont commencer, alors on verra aussi, là, au niveau des travaux complémentaires.

• (16 h 20) •

Des retours en arrière à ce qu'on a vu... minicentrales, évidemment. Il s'agit d'une très mauvaise idée pour nous. On croyait que ce débat était derrière nous. Il s'agit d'un mauvais pari qui relance, évidemment, le débat qui est inutile, qu'on croit, dans le contexte actuel. Alors, il y a plusieurs inquiétudes et questionnements, mais particulièrement parce qu'il y a une partie-fleuve et il n'y a pas de précisions, nécessairement, sur l'ensemble des grands dossiers du gouvernement. Mes collègues qui sont porte-parole des dossiers pourront, d'une façon plus précise, vous dire les inquiétudes que nous avons.

Alors, comme on nous a tendu la main, on tend la main aussi, mais, à un moment donné, il va falloir rentrer dans le vif du sujet puis s'assurer qu'il y ait des réponses aux questionnements de la population du Québec, des Québécoises et des Québécois qui, plusieurs d'entre eux, sont engagés, dans le fond, dans différentes mesures ou différentes politiques du gouvernement et veulent des réponses. Et on peut donner un certain temps à un gouvernement qui arrive en place,

mais 18 mois d'un gouvernement du Parti québécois, je pense qu'ils n'ont pas perdu la mémoire de l'autre côté, ils vont se mettre assez rapidement dans leurs dossiers. Espérons que la continuité de ce que nous avons fait va rendre le gouvernement en place d'une façon plus responsable de ce qui se passait avant, sans nécessairement partisanerie à ce niveau-là.

Alors, nous disons aussi que nous allons offrir une opposition constructive, ouverte à la collaboration, autant pour les soins de vie, défendre la langue, l'identité, les intérêts du Québec, des mesures qui vont prendre soin de notre monde, qui vont agir pour les gens, les besoins de nos personnes, pour développer nos PME, nos entreprises, défendre les travailleurs. Je pense que la collaboration de l'opposition officielle va être au rendez-vous. Nous serons par contre très vigilants aussi, le Parti québécois sera une opposition vigilante sur l'état des finances publiques, sur le respect des cibles budgétaires et le contrôle des dépenses, mais aussi pour poursuivre son travail sur l'électrification des transports; on a hâte d'en savoir davantage, comment la suite se donnera. Sur la création d'emplois, sur la solidarité, des choix qui sont payants pour le Québec. Mais nous serons évidemment, aussi, une opposition intraitable sur les questions d'éthique et d'intégrité, alors je pense que, ça, il n'y a personne qui ne vous apprend rien à ce niveau-là.

Alors, en conclusion, Mme la Présidente, le PQ sera une opposition constructive et ouverte à la collaboration, mais sera aussi vigilante, intraitable sur les questions d'éthique et d'intégrité, et je souhaite évidemment, ce qui nous guidera, ce gouvernement... ce sont... des décisions qui vont guider ce gouvernement, ce sont des décisions qui mettront au coeur de ses actions, je le souhaite, les personnes avant tout, les familles. Un Québec fier, qui se tient debout et qui se défendra autant aussi sur l'échelle internationale que partout au Québec et au Canada; qu'on soit fiers, qu'on soit forts et qu'on soit... encore plus parler français. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci de votre intervention, Mme la députée. Je reconnais maintenant Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : Alors, merci, Mme la Présidente. Je vous dis merci de me céder la parole, mais je veux aussi très bien dire d'autres mercis : merci à mon conjoint, à mes enfants, à ma mère, qui me soutiennent en politique depuis longtemps. Je veux aussi remercier mon équipe qui a travaillé avec moi à l'élection, ainsi que mon équipe qui m'accompagne dans le bureau de comté, dans la vie de tous les jours; l'équipe de l'aile parlementaire également, ainsi que l'ensemble des collègues.

Je veux faire un merci tout spécial aux électeurs qui m'ont encore fait confiance, en améliorant ma majorité, Mme la Présidente, je vais me montrer... je vais n'épargner aucun effort pour me montrer à la hauteur des attentes qu'ils ont placées en m'élisant pour une cinquième fois consécutive, Mme la Présidente. Donc, c'est un très beau comté. J'ai été aussi dans un autre comté et dans une autre région administrative. Le comté d'Arthabaska compte deux MRC : la MRC de L'Érable et la MRC d'Arthabaska, pas dans son entièreté, mais une grande partie. Ce sont deux MRC très différentes les unes des autres.

Une, la MRC d'Arthabaska, a, en son coeur, la ville de Victoriaville, bien connue comme étant le berceau du développement durable. Chez nous, c'est un leitmotiv. Mais ce que vous savez peut-être moins, c'est que c'est une ville qui fait aussi beaucoup la promotion des saines habitudes de vie avec des grandes compétitions. Par exemple, chaque entreprise délègue un représentant pour faire une compétition au printemps, et puis c'est tout à fait amical. Mais la promotion des saines habitudes de vie, les CLD demandent aux entreprises de mettre des douches dans les entreprises nouvelles qui commencent pour permettre aux employés d'aller faire de l'activité physique sur l'heure du repas. Il y a beaucoup de grandes entreprises de chez nous qui assument les frais d'activité sportive de tous leurs employés. Donc, vous voyez, on est assez avancés sur ce sujet.

C'est une ville très, très entrepreneuriale, qui est passée, la ville de Victoriaville, de 40e, pour les villes de même grandeur... du poste de 40e ville la plus entrepreneuriale au neuvième rang, et ce, au Canada, Mme la Présidente. Donc, c'est dire que c'est un milieu dynamique.

C'est un milieu aussi... Les entreprises travaillent très bien avec le milieu scolaire, et puis, comme par exemple, le cégep de Victoriaville forme les étudiants en robotique, mais forme aussi les employés de compagnies en robotique pour lui permettre de financer des meilleurs programmes. Chez nous, au cégep... Il y a une pénurie de médecins partout... pas de médecins, de professeurs partout au Québec dans certains domaines. Par contre, le milieu est tellement intéressant chez nous que c'est une fière d'attente. Donc, je peux vous dire que c'est intéressant, pour une députée, de travailler dans un contexte comme ça.

La MRC de L'Érable est un peu différente. C'est une MRC que je représente depuis déjà 2003, avec un côté beaucoup plus agricole qui n'est pas sans me déplaire, Mme la Présidente. Et on voit aussi la même dynamique qui s'installe, mais c'est différent parce que c'est un milieu rural. Les défis de la démographie puis le défi des distances, dans les milieux ruraux, sont des défis qui mobilisent beaucoup d'énergie.

Mme la Présidente, vous n'êtes pas sans savoir non plus que c'est un milieu communautaire très dynamique. Parce que je me souviens de la première journée où j'ai rencontré plusieurs intervenants, lorsque je suis arrivée dans la MRC d'Arthabaska, puis c'étaient des intervenants de mon nouveau secteur, des personnes que je ne connaissais pas. Puis j'avais dit à mon attaché politique : Lorsqu'on a cinq rencontres dans une journée, habituellement on a trois mois d'ouvrage. Mais, après les cinq premières rencontres, tout le monde avait expliqué leurs projets, puis je leur disais : Oui, mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse pour vous aider? Puis ça finissait : Bien non, on veut juste vous le présenter, ça va très bien. Donc, c'est un contexte très agréable pour une députée. Et puis, bien, je salue tout ce monde-là, je m'engage à continuer à travailler, malgré que quelquefois il y a des choses qui vont moins bien puis qui demandent notre intervention.

Je vais certainement aller voir mes collègues pour m'aider à solutionner, des fois, des dossiers qui pourraient se porter dans une impasse.

Je vais également assumer mon rôle de porte-parole pour le travail et porte-parole pour les affaires internationales et la francophonie. On va essayer de faire cheminer le Québec mais sans compromis sur les choses pour lesquelles on n'est pas d'accord ou sur les éléments qui ne correspondront pas à nos valeurs en tant que deuxième groupe de l'opposition, en tant que membres de l'aile parlementaire de la Coalition avenir Québec.

C'est pour moi un honneur de revenir siéger ici, et je m'engage, Mme la Présidente, à tout faire pour que le débat reste serein. Et on a bien commencé. Avec l'expérience que j'ai, je ne suis pas nécessairement rassurée que ça va rester comme ça tout le temps, mais par contre c'est bien commencé. Et vous me connaissez comme ne faisant pas d'attaque personnelle, et j'ai l'intention de continuer. Par contre, sur les idées, bien, il va falloir avoir des bonnes discussions, parce que c'est de ces discussions-là que jaillissent souvent les meilleures propositions.

En terminant, Mme la Présidente, permettez-moi de saluer les membres du personnel de l'Assemblée nationale. Je pense que sans eux le travail serait beaucoup plus difficile; ils sont dévoués. Et puis je leur souhaite un bon mandat. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée. Maintenant, au tour de la ministre du Tourisme.

Mme Dominique Vien

Mme Vien : Bien, merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est toujours un moment un peu solennel à chaque fois qu'on se lève, qu'on a le privilège de se lever en cette enceinte pour prendre la parole, parce qu'à chaque fois on sent cette fierté, cette confiance aussi qu'on a mise en nous à la suite d'une élection générale au Québec.

Alors, avant d'aller plus avant, Mme la Présidente, vous allez me permettre de vous saluer et de vous féliciter pour le poste que vous occupez maintenant à la présidence... Et j'en profite pour saluer le nouveau président, qui s'installe. Alors, M. le Président, vous êtes le doyen de cette Assemblée, je suis ravie de pouvoir m'adresser à vous, mais quand même, hein, on peut saluer la députée de Hull, qui aujourd'hui préside de belle façon, disons-le, les travaux de cette Assemblée.

• (16 h 30) •

J'en profite pour saluer les collègues qui sont ici cet après-midi. Pour plusieurs d'entre nous, c'est une première rentrée à l'Assemblée nationale, alors c'est, encore une fois, très prenant émotionnellement. Alors, je les salue et, pour les autres, je suis ravie de vous retrouver ici, à l'Assemblée nationale.

C'est une fierté pour moi, M. le Président, de me retrouver, donc, ici, je l'ai dit en début de cette 41^e législature. Vous savez déjà, je ne battraï jamais votre record, en tout cas, ça m'étonnerait, là. On peut toujours espérer, mais il faut dire que vous êtes un cas spécial. Mais, M. le Président, c'est ma quatrième victoire, c'est ma cinquième élection déjà. J'ai fait mon entrée ici en 2003. J'étais à la mi-trentaine. Alors, les années passent et, au fil des années, au fil des événements, quand les gens nous font confiance à nouveau, quand ils remettent en nous cette confiance, franchement c'est quelque chose, ce n'est pas banal. Alors, des élections qui ont eu lieu en 2003, en 2008, en 2012 et en 2014. Je tiens très sincèrement, et je m'adresse à mes électeurs, à vous remercier très chaleureusement encore une fois pour me permettre de pouvoir vous représenter ici, à l'Assemblée nationale. Nous sommes 125, alors ce sont 125 personnes choisies parmi 8 millions de personnes au Québec. Alors, c'est quelque chose qu'il nous faut souligner de belle façon.

M. le Président, ma fierté, elle est double. Évidemment, elle est d'abord et avant tout une fierté qui est associée au fait que je suis aujourd'hui, encore une fois, députée. Je pense que c'est le signe le plus significatif, le plus précieux que l'on peut avoir pour une personne, cette confiance qu'on met en nous en tant que députés. Et, d'autre part, M. le Président, c'est cette confiance accordée à la députée de Bellechasse pour lui permettre d'accomplir une tâche supplémentaire. Alors, cette tâche supplémentaire, bien entendu, c'est le fait de pouvoir gérer le ministère du Tourisme, d'une part, et, d'autre part, de pouvoir aussi être la ministre responsable de la très, très belle région de Chaudière-Appalaches.

Des voix : ...

Mme Vien : Eh oui! Bien oui! Bien, merci! J'ai des fans ici, là. Alors, j'ai les collègues de la Coalition avenir Québec qui sont de Chaudière-Appalaches. Je vous salue, messieurs, et puis on va travailler ensemble, dans un esprit de collaboration, pour faire en sorte que l'ensemble de la très belle région de Chaudière-Appalaches, qui est une région qui tire très bien son épingle du jeu, mais qui rencontre aussi ses défis, ses difficultés aussi... et on va travailler tout le monde ensemble pour faire en sorte que l'ensemble de nos dossiers puisse trouver des pistes de solution et des atterrissages aussi qui vont satisfaire tout le monde.

Alors, M. le Président, j'ai le plaisir de pouvoir dire aujourd'hui que près d'un électeur sur deux, dans Bellechasse, m'a accordé sa confiance. Je le redis, c'est une fierté absolument formidable. Mais ce que je tiens à dire ici aujourd'hui, c'est que, pour l'autre partie, pour l'autre 50 %, je les assure de mon amitié. Ces gens-là me connaissent, ils savent à quel point, quand vient le temps de parler aux Bellechassoises et aux Bellechassoises, de régler les dossiers qui concernent Bellechasse, Etchemins et Pintendre, nous agissons au-delà de la partisanerie, et ça, je tiens à le dire, et qu'aujourd'hui comme toujours d'ailleurs, depuis 2003, je suis et je demeure la députée de chacun et de chacune.

C'est toujours l'occasion, lorsque l'on fait un discours en suivi du discours inaugural, de prendre quelques moments pour saluer et remercier un certain nombre de personnes. Tout d'abord, M. le Président, vous allez me permettre de saluer et de remercier, bien sûr, avec une belle accolade les gens de ma famille, mon amoureux, mon fils, les enfants de

mon amoureux. Chacun, chacune avait une petite tâche, ne serait-ce que d'encourager la candidate, c'est déjà beaucoup dans une grande circonscription de 30 paroisses. J'y reviendrai un peu plus tard. Mais merci à François-Xavier, à Jean-François, à Catherine et à Vincent d'avoir été à mes côtés et à toute cette famille élargie, mon père, etc. Alors, je vous embrasse, je vous remercie et je vous aime. Aussi, c'est cet exécutif du Parti libéral dans Bellechasse qui a travaillé d'arrache-pied. Je les remercie. James Allen, notre président. Merci beaucoup, James, un leadership formidable. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier... Ça a toujours un peu surpris tout le monde à chaque fois que je l'ai souligné, mais c'est rigoureusement vrai, j'ai à peu près 300 bénévoles, M. le Président, qui sont dans mon entourage quand vient le temps, effectivement, de repartir la machine électorale et pour pouvoir être dans toutes les paroisses. Je vous le dis, je vous le répète, c'est 30 municipalités dans le comté de Bellechasse; ça va du fleuve jusqu'aux frontières américaines. Alors, imaginez bien qu'on a besoin d'appui, on a besoin d'accompagnement et, dans chacune des paroisses, on a de ce que vous appelez... ce que j'appelle des chefs de paroisse, hommes et femmes qui s'entourent eux-mêmes de personnes aidantes. Alors, au bout du compte, ça fait à peu près 300 personnes. Je vous salue, je vous remercie. Si je suis ici, c'est beaucoup et énormément grâce à vous.

Et je finis par des remerciements très spéciaux, j'espère qu'ils m'écotent : Chantal, Denise et Russel, qui sont de mon bureau de comté. Je m'amuse souvent à dire que c'est un des meilleurs au Québec, hein? C'est comme notre comté, c'est toujours le plus beau au Québec, mais des gens dévoués, des gens dédiés, attentionnés. Si je pense que j'ai autant de succès dans Bellechasse, Etchemins et Pintendre, chez nous, c'est que je peux compter sur une équipe formidable, et ça, je tenais à le dire de façon très sentie.

Alors, Bellechasse, Etchemins et Pintendre, il y a de tout dans ce comté-là, M. le Président. Il y a du rural, il y a du forestier, il y a de l'urbain, de l'agricole. Franchement, un comté très diversifié et avec des habitants, franchement, fiers, vaillants, qui ont un sentiment d'appartenance très fort à leur milieu, un comté qui a des possibilités absolument phénoménales, et qui, franchement, se prennent en main et qui ont décidé de faire en sorte que le comté de Bellechasse puisse se propulser encore et toujours plus loin que ce qu'il ne fait actuellement. Alors, je veux les saluer, je veux les remercier, ces habitants de mon comté, pour toute l'ardeur dont ils font preuve dans la défense de leurs intérêts, mais aussi de l'énergie dont ils font preuve pour faire avancer les dossiers. Alors, on ne fait pas que venir me mettre sur mon bureau les dossiers, je sens qu'il y a, dans Bellechasse, franchement une concertation et une solidarité dans la défense de nos intérêts. Alors, plusieurs dossiers, bien entendu, chez nous, qui sont prioritaires : la salle communautaire à Pintendre, la montée du gaz naturel chez nous, un clin d'oeil à la MRC des Etchemins. Enfin, ce ne sont pas les projets qui manquent chez nous pour nous positionner — disons-le comme ça — encore de façon avantageuse par rapport au reste du monde entier. Alors, je pense que c'est comme ça qu'il faut voir les choses.

M. le Président, le temps passe rapidement, je voulais prendre quelques instants quand même pour dire un mot sur le discours inaugural du premier ministre, que j'ai trouvé un discours qui était franchement réaliste, mais en même temps porteur d'espoir, et je tiens à le dire très franchement qu'il y avait et qu'il y a là-dedans plusieurs possibilités pour nos régions. J'ai parlé des régions parce que je suis une fille des régions, et que c'est une préoccupation chez nous, et que nous avons tenu promesse dans plusieurs dossiers, bien sûr, la totalité des dossiers dans lesquels nous nous étions avancés. J'en prends pour exemple la création d'un ministère de la forêt. Vous savez à quel point c'est important dans nos communautés. Alors, chez nous, dans la MRC des Etchemins, c'est très sensible, cette question-là. Alors, on est très heureux qu'il puisse y avoir un ministre dédié à ce secteur d'activité. Toutes ces redevances qui pourront bénéficier aux municipalités qui sont touchées, justement, par des activités minières, bien, évidemment, ce sont des argent, des sous supplémentaires qui arriveront dans les coffres de nos municipalités, de l'argent qui pourra être utilisé pour des projets de relance, des projets économiques. Aussi, la négociation du pacte fiscal municipal, inévitablement, M. le Président, ça aura des incidences positives sur l'ensemble des municipalités, comme les 30 dans Bellechasse.

Et finalement, M. le Président, ce qui est annoncé au niveau du tourisme. Bien sûr, le tourisme, il y en a partout au Québec et c'est un levier économique absolument fondamental. Vous savez que c'est maintenant, aujourd'hui, au Québec, le troisième produit d'exportation, ce n'est pas rien. Alors, il faut le considérer comme étant un levier économique important et incontournable.

• (16 h 40) •

M. le premier ministre a parlé, avec brio d'ailleurs, et c'est une de ces priorités, du tourisme maritime, avec cette stratégie du développement maritime. Alors, ça, on va s'y attarder beaucoup, de même que de la reprise du Plan Nord. Et, dans la reprise du Plan Nord, bien sûr il y a ce volet important du développement touristique au nord du 49e parallèle. Alors, ce seront, en fait, des priorités que je mènerai de front avec les collègues concernés au Conseil des ministres pour donner suite, bien entendu, aux souhaits du premier ministre du Québec.

Alors, M. le Président, je termine là-dessus pour rappeler à cette Assemblée et rappeler également aux gens que je représente dans Bellechasse, mais aussi au ministère du Tourisme, que nous avons un défi devant nous qui est colossal : c'est celui de s'attaquer aux finances publiques et de faire en sorte que nous ayons un bilan positif. Et, pour ça, ça va prendre des mesures, et, pour ça, ça va prendre de la détermination et une grande capacité aussi d'analyse, notamment des nombreux programmes qui existent au gouvernement du Québec. Et c'est tout un gouvernement, c'est tout un Conseil des ministres qui est résolument engagé pour faire en sorte qu'en 2015-2016 nous atteignons le déficit zéro. Et j'assume le premier ministre du Québec de toute ma collaboration dans ce sens-là. Et, contrairement à ce que pouvait dire la députée du Parti québécois avant moi, nous serons aussi un gouvernement avec du cœur et nous sommes aussi un gouvernement qui effectivement parle de rigueur, mais un gouvernement aussi qui parle de relance économique. Et déjà des mesures, des gestes ont été posés, notamment en sylviculture et même dans la rénovation résidentielle, pour montrer, démontrer toute notre capacité aussi à avoir des mesures de relance de l'économie du Québec.

Alors, merci encore aux gens de Bellechasse de me permettre de vous représenter ici aujourd'hui. Merci, chers collègues, de m'avoir écoutée. Et je vous assure, tous et toutes, de ma grande collaboration dans les fonctions qui me sont assignées. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Je veux vous remercier de votre intervention, Mme la ministre du Tourisme et députée de Bellechasse. Je suis prêt à entendre le prochain, ou la prochaine, intervenant. Je reconnais M. le député...

M. Picard : Des Chutes-de-la-Chaudière.

Le Vice-Président (M. Gendron) : ...de Chutes-de-la-Chaudière. Voilà!

M. Picard : C'est bon.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, pas de problème.

M. Marc Picard

M. Picard : Merci, M. le Président. Dans un premier temps, je tiens à vous féliciter pour votre longévité et aussi pour votre calme lorsque vous présidez les travaux. Et, lorsque vous exercez des fonctions de ministre aussi, vous étiez un ministre du gros bon sens, et j'ose espérer que nous allons en retrouver d'autres sur notre route.

Donc, je profite de cette première intervention en Chambre pour saluer et remercier tous les gens qui ont contribué à la réussite de la dernière campagne électorale. À cet effet, je souhaite remercier tout particulièrement mes électeurs et électrices du comté des Chutes-de-la-Chaudière pour avoir réitéré leur confiance en moi, me permettant ainsi de les représenter au sein de cette Assemblée pour un cinquième mandat.

Je tiens à remercier également les membres de mon équipe pour leur soutien, leur loyauté et leurs encouragements. Soyez assuré, M. le Président, que j'entame ce nouveau mandat avec la même ferveur et que l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens du comté demeure au cœur de mes actions. Je sais pertinemment que cette marque de confiance est le résultat d'un travail de proximité, d'écoute de besoins des citoyens et surtout, surtout, du respect de sa parole. Aussi, je me fais un point d'honneur d'être à la hauteur de cette confiance exprimée à mon égard et de poursuivre mon travail avec dévouement et intégrité.

Cette nouvelle équipe de la Coalition avenir Québec, formée de députés d'expérience et de nouvelles recrues, partage la vision d'un homme, notre chef, le député de L'Assomption, qui croit fermement que le Québec peut faire mieux, que le Québec doit faire mieux. Pour ce faire, M. le Président, il faut du courage, certes, mais il faut surtout oser et se donner les moyens de changer nos manières de faire. Sur ce point, je salue l'ouverture du premier ministre, qui démontre une certaine volonté d'appliquer les propositions amenées par la Coalition avenir Québec à l'effet qu'il est plus que temps d'assainir les finances publiques. Je souhaite que de réelles applications suivent les propos du premier ministre et que ses engagements, clairement exprimés en campagne électorale, ne fassent pas l'objet d'un exercice de sémantique qui servira à justifier quelque retournement que ce soit dans le traitement de certains dossiers.

Malheureusement, dans le dossier du dévoilement des avis juridiques de la charte, ça a été le premier recul du premier ministre, et moi, j'en ai entendu parler en comté. Lorsque le premier ministre, le chef du parti libéral avait dit : Je vais rendre public l'avis juridique concernant la charte, le projet de charte qu'on avait sur la table, et que, lorsqu'on prend le pouvoir, on dit : Bien là, il n'y en a pas un, il y en a plusieurs, ce n'est pas qu'est-ce que j'avais dit, les gens ne sont pas dupes de ce genre de propos, et ce genre de propos là, ce genre de recul là n'aide pas le respect que les gens doivent avoir de l'institution publique qu'est le Parlement.

Donc, dorénavant, les bonnes intentions ne comptent plus. Il faut agir. C'est pourquoi, dans ces conditions, j'estime qu'une collaboration constructive est non seulement nécessaire afin d'atteindre les objectifs visés par le gouvernement en place, mais sera d'autant plus favorable pour le Québec dans la mesure où les répercussions de ces actions assureront un avenir meilleur pour tous les Québécois.

Dans un autre ordre d'idées, comme vous le savez, M. le Président, la ville de Lévis, maintenant dirigée par M. Gilles Lehoullier, porte fièrement le titre de ville de coopération. Cette coopération se traduit par des communications continues entre les élus des différents paliers, soient municipal, provincial et fédéral. Par conséquent, la connaissance des dossiers prioritaires retient l'attention des différents acteurs de la scène politique, et des actions conjointes sont à privilégier pour la concrétisation de ces projets. Il s'agit, tout particulièrement pour le comté des Chutes-de-la-Chaudière, de la construction d'un saut-de-mouton à Saint-Rédempteur, de la sortie 305 à Saint-Étienne-de-Lauzon sur l'autoroute 20, du complexe aquatique dans le quartier Saint-Nicolas. Je vais y revenir, M. le Président. Je travaille de concert avec la ville de Lévis pour la réalisation de ces trois projets et j'ose espérer que l'engagement du parti libéral lors de la dernière campagne électorale en assurera rapidement la réalisation.

M. le Président, vous savez qu'en campagne électorale les partis prennent des positions, prennent des engagements, et, pour que les gens comprennent bien, avant qu'un candidat prenne un engagement, il est cautionné par le parti. Donc, le candidat du parti libéral a pris les trois engagements que je viens de citer, qu'il allait travailler à cette réalisation-là. Si j'ai le consentement, je déposerais une copie... un extrait du *Journal de Lévis*, où il y a de la publicité qui a été faite par le candidat du parti libéral, seulement pour rappeler au parti libéral qu'une parole a été donnée par eux.

Document déposé

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bon. Y a-t-il consentement? C'est la vieille tradition. Pour déposer quelque chose, il faut qu'il y ait le consentement. Il y a consentement, alors veuillez faire le dépôt. Merci. Veuillez poursuivre.

M. Picard : Merci. Donc, M. Lehoullier peut compter sur mon entière collaboration dans ses démarches auprès des différents ministres.

Comme le comté des Chutes-de-la-Chaudière représente à la fois un milieu de vie convivial pour les familles et un secteur de choix pour l'implantation de nouvelles entreprises, la construction d'infrastructures routières s'avère un enjeu important. Le développement domiciliaire, dans les secteurs de Saint-Rédempteur, de Saint-Nicolas et de Saint-Étienne-de-Lauzon, entraîne des problèmes de circulation majeurs, et il faut y remédier dans les meilleurs délais.

Ainsi, le ministère des Transports devra réactualiser le projet de saut-de-mouton à Saint-Rédempteur qui avait été accepté et annoncé par le ministre des Affaires municipales en 2010, qui est maintenant titulaire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Pour ce qui est de la sortie 305 vers l'autoroute 20 à Saint-Étienne-de-Lauzon, le projet est retourné à l'étape des plans sous le règne du Parti québécois, alors que les travaux avaient été planifiés pour 2014 par le gouvernement libéral.

Par ailleurs, un autre dossier est toujours d'actualité, c'est celui du complexe aquatique de Saint-Nicolas. Inculquer à nos jeunes de saines habitudes de vie passe par l'intégration de l'activité physique, et l'implantation d'infrastructures sportives s'inscrit dans une volonté d'offrir aux familles du comté un milieu de vie où le sport occupe une place de choix. De même, pour ce dossier, je rappelle au maire de Lévis qu'il peut compter sur mon entière collaboration pour faire les représentations nécessaires auprès des ministres responsables.

• (16 h 50) •

La croissance démographique considérable dans les Chutes-de-la-Chaudière a des répercussions également au niveau scolaire, surtout dans les quartiers de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et de Saint-Nicolas, entraînant ainsi la nécessité de construire de nouvelles écoles. Une toute nouvelle école sera disponible en 2015 à Saint-Nicolas. Toutefois, le problème de pénurie de locaux scolaires persiste à Breakeyville, et, selon les prévisions de la commission scolaire des Navigateurs, les écoles de Saint-Nicolas seront déjà à pleine capacité dans les prochaines années. Ainsi, de nombreuses familles seront encore aux prises avec les inconvénients reliés au transfert d'élèves. Aussi, pour que les enfants puissent avoir accès à des écoles à proximité de leur milieu de vie, les parents des quartiers concernés peuvent compter sur mon appui afin que les démarches nécessaires soient faites auprès de la commission scolaire et du ministre de l'Éducation.

M. le Président, un autre dossier d'importance est celui du financement du service de transport en commun de la ville de Lévis. Quoique la Société de transport de Lévis a profité d'une contribution annuelle de 1 million de dollars suite au décret adopté par le gouvernement libéral le 7 juillet 2010, le nouveau cadre financier qui devait être adopté en 2012 pour corriger définitivement cette situation demeure en suspens encore à ce jour. Puisque le gouvernement libéral a reconnu ces iniquités dans le partage des revenus provenant du Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun et a accepté de verser une contribution annuelle compensatoire, j'ose espérer que le ministre des Transports déposera prochainement le cadre financier qui présentera une solution définitive afin que les montants compensatoires soient versés de façon récurrente.

Pour terminer, M. le Président, j'aimerais remercier mon chef pour la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant porte-parole pour la sécurité publique. Si nous avons promis de talonner le nouveau gouvernement sur le plan de l'économie et des finances publiques, nous en ferons tout autant en ce qui concerne la protection des Québécois et des Québécoises, notamment contre les sinistres et la criminalité, car personne ne peut nier que le développement social et économique d'une société dépend d'un milieu de vie stable et sécuritaire. Je m'engage donc à exercer mes responsabilités parlementaires avec rigueur et à assurer que les fonds publics dédiés à l'administration des corps policiers et des établissements de détention ainsi qu'à la réinsertion sociale des détenus et à la coordination des actions de sécurité civile soient bien gérés. Je m'engage également à m'assurer que le gouvernement respecte ses engagements en la matière et qu'il se fixe et respecte des échéanciers raisonnables.

D'ailleurs, à cet effet, la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre a récemment donné un échéancier assez flou concernant la mise sur pied du Bureau des enquêtes indépendantes. Institué en mai 2003 par le projet de loi n° 12, le Bureau des enquêtes indépendantes est une initiative attendue depuis longtemps, dont l'objectif principal est de renforcer la confiance de la population à l'égard de nos institutions. Plus d'un an après l'adoption du projet de loi, le Bureau des enquêtes indépendantes n'est toujours pas opérationnel. En janvier dernier, les fonctionnaires du ministère assuraient qu'il le serait en 2015; maintenant, la ministre évoque la possibilité qu'il ne le soit pas avant 2016. Est-ce que les Québécois devront attendre encore deux ans avant de voir le Québec se doter d'un bureau d'enquêtes réellement indépendant, à savoir une institution qui mettrait un terme aux doutes qui planent quant à l'impartialité des enquêtes sur le travail des policiers?

Notre formation politique, M. le Président, s'est engagée à être constructive. Le gouvernement, quant à lui, ne semble pas avoir adopté une même approche. En effet, malgré les faiblesses que comporte le rapport Ménard sur les événements du printemps érable et son biais politique flagrant à bien des égards, je déplore sincèrement certaines réactions de la ministre qui a clairement fait connaître le sort qu'elle réservait à ce travail qui a coûté quand même 2 000 \$ la page aux contribuables.

Les contribuables n'ont pas payé pour rien. Ce rapport, certaines de ses recommandations méritent d'être étudiées, notamment en ce qui concerne l'uniformisation de la formation et de l'entraînement pour l'utilisation des armes intermédiaires d'impact à projectiles, ce qui veut dire les balles de plastique, pour être plus précis. Le moratoire n'est

évidemment pas de mise, mais il y a certainement lieu de se pencher sur la question de l'uniformisation. M. Ménard soulève également l'existence d'un vide juridique dans le code de déontologie des policiers quant à leur identification. Mme la ministre, toutes les pages de ce rapport ne méritent pas la déchiqueteuse.

En dernier lieu, M. le Président, je souhaite revenir sur le dynamisme du comté des Chutes-de-la-Chaudière. Comme député, j'ai été à même de constater depuis 11 ans que la croissance et la vitalité des différents quartiers du comté reposent sur une volonté collective de participer activement à créer un milieu de vie prospère, sécuritaire et convivial. De plus, quoi qu'en pensent mes adversaires de la dernière campagne électorale, je suis d'avis que la présence et le dynamisme des nombreux organismes du comté contribuent à former une communauté vivante où fierté et sentiment d'appartenance se vivent au fil des événements.

À titre de député, je suis fier et je me sens surtout très privilégié de collaborer, avec tous ces organismes, au mieux-être de notre collectivité. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député des Chutes-de-la-Chaudière, pour votre intervention. Et je suis prêt à poursuivre le débat sur le discours inaugural et je cède la parole à M. le député de Saint-Jean. M. le député de Saint-Jean, à vous.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : Exactement. Merci beaucoup, M. le Président. Ça me fait plaisir d'être avec vous pour un troisième mandat consécutif, dans mon cas. Dans votre cas, je n'en parlerai pas trop parce que, je crois, on va manquer de temps, bien entendu, si on les compte. Mais j'aimerais profiter de l'occasion, pour la troisième fois que j'aurai l'occasion de réagir, si on peut dire ainsi, à un discours d'ouverture d'un premier ministre ou d'une première ministre, je crois que c'est toujours l'occasion de le faire en remerciant les électeurs de notre circonscription pour leur confiance qu'ils nous ont adressée. Donc, aux gens de Saint-Luc, de Saint-Jean, de L'Acadie et de Saint-Blaise-sur-Richelieu, merci beaucoup pour votre confiance renouvelée pour un troisième mandat consécutif.

Vous savez, M. le Président, et là, dans ce cas-là, vous ne vous en souviendrez pas parce que vous n'étiez pas là, donc ça veut dire que ça fait longtemps de ça, la dernière fois qu'un député de Saint-Jean a été élu trois mandats consécutifs, on doit remonter à 1848. Donc, malheureusement, vous n'étiez pas là, mais bientôt vous aurez à battre ce record aussi de longévité.

Donc, on doit aussi, comme certains de mes collègues l'ont fait, remercier nos militants qui militent dans nos partis politiques, dans nos comités, avec nous, par passion, par détermination, mais aussi pour s'assurer qu'on représente leur voix ici, à l'Assemblée nationale. Donc, vous me permettez de remercier quelques-uns, donc : Jean, Geneviève, Steve, Monica, Huguette, Denis, Jonathan, Marie-Lyne, Alexandre, Joan, Tristan, Claudette, Denis, Julien, Lucille, Luc, Micheline, Julie, Denis, Micheline, Étienne, Roseline, Marc et Benoît, mais aussi la centaine de militants qui se sont joints à ces membres du comité, disons, plus restreint, comité électoral, mais aussi un merci spécial aux membres de mon bureau de circonscription et celui de l'Assemblée nationale, la formation avant l'élection et la nouvelle composition. Donc, merci à vous pour tout le travail que vous faites pour notre monde, pour nos citoyens, mais aussi pour s'assurer qu'on travaille davantage pour améliorer le sort de notre population.

Parlant de sort de notre population, moi, j'ai toujours dit, M. le Président : Dave Turcotte au gouvernement ou Dave Turcotte à l'opposition, c'est Dave Turcotte qui travaille pour Saint-Jean. Et, pour ça, il y a quelques dossiers qui vont, disons, occuper davantage mon action, et un certain nombre faisaient partie du discours d'ouverture du premier ministre.

Donc, premier dossier, c'est l'électrification des transports. La circonscription de Saint-Jean, au coeur de la Montérégie, Montérégie comme endroit stratégique, au coeur du corridor de recharge avec l'autoroute 35, vous comprendrez qu'un nombre d'entreprises qu'on a, de batteries, à Saint-Jean, on est très au courant que l'électrification des transports, c'est payant pour notre monde puis pour nos entreprises. Donc, la politique d'électrification des transports, qui a été mise en place par Mme Pauline Marois, qui était notre première ministre, et reconduite par le gouvernement actuel, donc, méritera une grande attention de la part de nos organismes économiques, notamment conseil économique, MRC, etc. Donc, on va continuer à travailler avec le nouveau gouvernement dans ce sens-là.

Les soins de santé, deux dossiers importants : l'unité de médecine familiale et les travaux à l'Hôpital du Haut-Richelieu, les travaux à l'Hôpital du Haut-Richelieu qu'on attendait depuis des années et des années, qui débiteront dans les prochains jours. Donc, on va poursuivre ce travail dans ces deux dossiers-là, mais l'unité de médecine familiale, parce que c'est important de former nos médecins pour avoir davantage de médecins de famille, donc de pouvoir, dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, du moins du Haut-Richelieu — Rouville, former un certain nombre de médecins de famille par année, c'est très intéressant.

• (17 heures) •

Les places en CPE. Donc, on a eu différents projets qui ont été annoncés sous notre gouvernement. Je vais travailler pour s'assurer que ces projets voient le jour. Je comprends qu'il y a eu une certaine modification pour les projets en cours de cette année, mais on va continuer le combat pour avoir davantage de places pour notre monde parce qu'au nombre de jeunes familles que nous avons dans la circonscription de Saint-Jean c'est un besoin essentiel.

Le train de banlieue. Une étude est en cours avec les gens de l'AMT, les gens de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. On va poursuivre dans ce sens pour offrir un moyen alternatif à la voiture pour notre population de Saint-Jean qui se déplace quotidiennement sur l'île de Montréal. C'est sûr que, dans un monde idéal, c'est d'avoir toute notre population qui travaille à Saint-Jean, et ça fait en sorte qu'on ne se déplace pas. Malheureusement, on doit avoir quelques solutions en attendant ce rêve, mais aussi ne serait-ce que pour nos étudiants qui vont étudier à l'université à Montréal, à

différentes universités à Montréal, donc... Et, avec tous les travaux du pont Champlain qu'on voit et toute la préoccupation qu'on peut avoir par rapport au projet du SLR aussi, de ce qu'on entend de la part du ministre, où on voit qu'il y a une zone grise maintenant sur le dossier du SLR, toutes les solutions de mitigation pour les prochains travaux du pont Champlain seront les bienvenues.

Parlant de pont, à notre façon, nous aussi, on a un pont. Ce n'est pas un pont Champlain, c'est un pont Gouin. Le pont Gouin, qui célébrera l'année prochaine son 100e anniversaire, devra être refait. Notre gouvernement du Parti québécois avait annoncé sa reconstruction. Donc, les gens de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu attendent avec impatience la confirmation, de voir si le nouveau gouvernement maintient cet horizon. Pourquoi? Parce que les travaux de réfection, de réaménagement du Vieux Saint-Jean sont en cours, et le calendrier, bien, est intimement lié au calendrier des travaux du pont Champlain. Donc, vous comprendrez, un intérêt particulier pour nos commerçants, pour la ville, mais aussi pour les résidents du Vieux Saint-Jean et les résidents de la circonscription d'Iberville et de Saint-Jean qui utilisent le pont Gouin quotidiennement.

D'autres dossiers importants, l'agriculture, l'environnement, la culture, retiendront mon attention comme député de Saint-Jean, mais un dossier aussi important... mais, je pourrais dire, deux dossiers importants, que j'ai la chance, suite à la confiance de notre chef de l'opposition officielle... où il m'a donné la responsabilité de m'occuper de ces dossiers comme porte-parole officiel de notre formation, c'est-à-dire les dossiers d'emploi, de formation professionnelle, d'alphabétisation et les dossiers jeunesse.

En matière d'emploi, vous comprendrez que la circonscription de Saint-Jean a eu des moments, disons, difficiles, les années 2008-2009. Depuis 2009, le taux de chômage est redevenu à avant, donc le taux de chômage diminue à Saint-Jean. On veut continuer dans ce sens-là. Il faut travailler fort, mais on est vraiment avec une vision concertée des acteurs économiques dans ce sens-là. Le gouvernement actuel a promis, lors de la dernière campagne électorale, 250 000 emplois. On a vu que, depuis l'élection du 7 avril dernier, 32 000 emplois ont été perdus, donc ça devra être maintenant 282 000 emplois que le nouveau gouvernement devra travailler à créer pour maintenir leur engagement. Donc, je resterai vigilant sur les questions d'emploi auprès du gouvernement pour s'assurer que notre monde ait un emploi, mais un emploi de qualité et un emploi décent.

En matière de formation professionnelle et d'alphabétisation, lors de la dernière campagne, j'ai été très à l'écoute, comme vous, des différents engagements des différentes formations politiques. J'avais cru entendre une modification en matière de formation professionnelle et de formation technique de la part du Parti libéral lors de la dernière campagne électorale. Dans le discours d'ouverture, j'ai cru comprendre que la formation professionnelle était mise de côté parce qu'on ne parlait que de formation technique. Donc, il faudra être vigilant pour s'assurer que la formation professionnelle occupe une place importante au sein du ministère de l'Éducation, d'autant plus que c'est le même titulaire qui occupe aussi Enseignement supérieur. Vous savez, M. le Président, je n'enlève rien à l'enseignement supérieur, mais, quand une personne s'occupe de l'enseignement primaire, secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation, de l'enseignement supérieur, tant collégial, universitaire, puis aussi le loisir et le sport, ça en fait beaucoup et ça fait en sorte que souvent, et malheureusement, la formation professionnelle et l'alphabétisation, incluant l'éducation des adultes, sont souvent mises de côté. Donc, il faudra travailler pour s'assurer qu'on favorise davantage la formation professionnelle et qu'elle ne soit pas mise de côté.

D'ailleurs, dans la circonscription de Saint-Jean, nous avons un projet qui avance de plus en plus, de regrouper les deux centres... du moins, de regrouper physiquement les deux centres de formation professionnelle pour faire en sorte qu'on ait davantage d'arrimage entre les deux centres, mais aussi pour un meilleur arrimage avec les entreprises, donc faire en sorte qu'on ait une meilleure adéquation entre les besoins de la main-d'œuvre et la formation.

En matière d'alphabétisation, j'ai été un peu déçu, vous comprendrez, M. le Président, de n'entendre aucun mot à ce sujet dans le discours d'ouverture. Je comprends que souvent c'est un dossier qu'on met un peu de côté, mais vous comprendrez tout mon attachement, mais aussi celui de l'ensemble de mes collègues sûrement, pour un enjeu si important. Quand on veut créer des emplois et on veut s'assurer que notre monde ait des emplois de qualité, il faut aussi s'assurer que ces gens soient capables de bien s'exprimer, mais aussi être capables de comprendre ce qui est écrit. Et, quand souvent, malheureusement, les gens perdent leur emploi et qu'ils sont réaffectés à de nouvelles tâches, c'est souvent là que le problème arrive, et on s'aperçoit que les gens ont besoin d'accompagnement. Donc, il faudra travailler dans ce sens-là, et je vais m'assurer que le nouveau gouvernement poursuive son engagement devant l'ancienne législature, avant que nous soyons au gouvernement nous-mêmes, et qu'enfin la politique d'éducation des adultes soit dévoilée, qui inclut l'aspect de l'alphabétisation.

Vous comprendrez aussi que le dossier jeunesse m'interpelle beaucoup suite à ma responsabilité de porte-parole, mais aussi parce que, de ce que j'ai compris, le titulaire de la jeunesse au sein du Conseil des ministres est le premier ministre. Je dis, je tente... j'ai bien compris... j'espère que j'ai bien compris, parce que, si je me fie au site Internet de l'Assemblée nationale et au site du premier ministre même, la mention de ministre responsable de la jeunesse n'est pas mentionnée. On voit qu'il est premier ministre, qu'il est ministre responsable de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, qu'il est aussi président du conseil des priorités et des projets stratégiques, mais aucune mention comme ministre responsable de la jeunesse. Donc, je vais m'assurer... Je crois que c'est lui. Donc, je vais lui offrir toute ma collaboration parce que c'est un enjeu qui, selon moi, doit dépasser les limites partisanes.

Et d'ailleurs je profite de l'occasion pour souligner l'élection d'un bon nombre de jeunes députés de toutes les formations politiques. Je vois, entre autres, mon collègue député de Sainte-Rose. Le député de Fabre, malheureusement, dans mon... dans nos catégories...

Des voix : ...

M. Turcotte : Jeune de coeur. Jeune de coeur. Malheureusement...

Des voix : ...

M. Turcotte : M. le Président, je vous demanderais de ramener à l'ordre mes collègues pour leur excès d'enthousiasme. Je comprends que la jeunesse est souvent indisciplinée, mais, M. le Président...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Vous venez de bien le faire, là. Alors, s'il vous plaît... Oui, je comprends. Il faudrait laisser l'interlocuteur dans toute sa quiétude pour qu'il puisse s'exprimer le mieux possible. Alors, s'il vous plaît, on va lui permettre de poursuivre son intervention dans le silence. C'était tellement agréable de l'entendre. Allez, allez.
• (17 h 10) •

M. Turcotte : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, saluer l'élection de mon collègue de Sainte-Rose, mon collègue de Borduas. J'en oublie sûrement, mais c'est du moins ceux que je vois à l'oeil. Et aussi, aussi, avec cette élection-là, disons que je ne suis plus dans les plus jeunes députés. Je comprends que l'âge, comme on m'a dit souvent, c'est un problème ou un avantage qui repire ou qui s'améliore avec le temps, tout dépendant à quel point de vue on se place. Plus le temps passe, plus on vieillit. Mais quand même je vois que c'est très... C'est une belle chose pour notre démocratie de voir qu'il y a davantage de jeunes qui s'impliquent en politique, mais aussi qui font le choix de se présenter, peu importe la bannière politique pour laquelle ils le font, de se présenter ici, à l'Assemblée nationale, pour défendre les enjeux de la jeunesse parce que c'est des enjeux très importants.

Ce qui m'amène à vous parler de notre livre blanc que nous avons déposé, que la première ministre, Mme Pauline Marois, avait déposé, *Une génération aux multiples aspirations*. Donc, je souhaite et j'espère... Et, à ce sujet, j'offre toute ma collaboration au gouvernement pour les accompagner, pour les aider, ayant moi-même fait la tournée à travers le Québec pour élaborer ce livre blanc qui va nous mener à notre prochaine... qui devait nous mener à notre prochaine politique jeunesse du gouvernement du Québec, qui viendra à échéance en avril 2015, donc quand même assez rapidement. Donc, si le gouvernement veut collaborer, ils peuvent trouver en ma personne un allié pour les aider à améliorer, améliorer la politique jeunesse d'un gouvernement. Et j'ai bien entendu les mots d'espoir et d'encouragement à l'endroit de nos jeunes de la part du premier ministre dans son discours d'ouverture, donc je pourrai l'accompagner, s'il le désire, à faire en sorte qu'on passe de la parole à l'action dans ce sens. Pourquoi? Parce que je considère que c'est un enjeu important, mais aussi faire en sorte qu'on ait davantage d'avenir pour nos jeunes.

Je terminerai, M. le Président, en réitérant mes remerciements pour la population de Saint-Jean, pour leur confiance renouvelée pour un troisième mandat consécutif et leur dire que je resterai disponible, à l'écoute et au travail pour la circonscription de Saint-Jean. Merci beaucoup, M. le Président, bon mandat à vous.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Saint-Jean, de votre intervention. Et, pour la poursuite du débat, je reconnais maintenant Mme la ministre de l'Immigration. Alors, Mme la ministre, à vous la parole pour votre intervention sur le discours inaugural.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil : Merci, M. le Président. À mon tour de vous féliciter pour votre réélection et votre réélection franchement historique, je pense que le mot est juste. Et je dois vous dire que votre présence toujours très calme et rassurante est sûrement appréciée par nous tous ici, en Chambre. En tout cas, moi, je l'apprécie beaucoup.

Alors, je salue mes collègues du parti gouvernemental ainsi que mes collègues de toutes les formations politiques et je félicite tout le monde pour leur élection ou réélection. On remarque, M. le Président, beaucoup de nouveaux visages et, à chaque fois, à chaque élection — c'est ma troisième élection — des nouveaux visages qui se rajoutent de partout au Québec. Et je pense qu'on peut dire que c'est, en tout cas, très encourageant de voir tant de gens qui veulent se dédier au service public et que l'engagement politique est toujours fort, toujours vivant, malgré ce qu'on peut en dire. Je pense que toutes ces nouvelles personnes qui sont ici attestent de cette vérité.

Je suis particulièrement heureuse de souligner, après 18 mois d'absence, suite aux élections de septembre 2012, le retour de mes collègues, et je tiens à le souligner, les députés des Îles-de-la-Madeleine, de Dubuc, de Portneuf, de Montmorency et de Vanier-Les Rivières. C'est un grand, grand...

Des voix : ...

Mme Weil : C'est vraiment... Je ne peux pas vous dire à quel point c'est un grand, grand plaisir de les retrouver. Ça me fait vraiment chaud au coeur. Alors, je voulais le dire.

Pour ma part, M. le Président, j'ai été, donc, comme je le disais, réélue pour la troisième fois députée de Notre-Dame-de-Grâce, fonction que j'occupe depuis décembre 2008. Représenter les citoyens de la magnifique circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, un comté à l'image de Montréal, est un grand honneur pour moi. Je les remercie de tout mon coeur pour cette réélection. Cette dernière campagne électorale, nous l'avons vécue avec beaucoup d'intensité et de passion à Notre-Dame-de-Grâce. Ce fut l'occasion d'échanges et d'engager des discussions intenses. Littéralement, M. le Président, les gens traversaient la rue pour venir me parler des enjeux. Ils voulaient en débattre. Ils voulaient me parler d'emploi, d'économie, de valeurs, de diversité, de leur avenir, de l'avenir de leurs enfants, de l'avenir du Québec. Ils voulaient, en somme, M. le Président, vous me permettrez de le dire, parler des vraies affaires et ils voulaient surtout qu'ensemble on s'occupe des vraies affaires.

The constituents of my riding, they wanted to talk about all issues, all issues of concern to all citizens. They wanted to talk about jobs. They wanted to talk about the economy, health care, of course, home renovation, traffic and traffic snarls. There wasn't an issue that didn't ignite their passions. They wanted to talk politics, and that was an interesting thing about the last election. I'm not sure I've ever felt so many people so engaged. And they wanted us mostly to make sure that they had a future of stability, a future where we were preoccupied, where the Government would be preoccupied with jobs. They want to ensure that their families could stay in Québec. And I found it very heartwarming to see how passionate all Québeckers are about Québec, all over Québec.

On dit souvent qu'il n'y pas deux campagnes électorales qui se ressemblent, et je peux en témoigner. Cette énergie, d'ailleurs, s'est reflétée dans le taux de participation, qui s'est chiffré à 73 % dans mon comté, une hausse remarquable, alors qu'il n'était que de 43 % en 2008. Je veux remercier, à mon tour, très chaleureusement l'équipe du tonnerre qui m'a entourée du début jusqu'à la fin de cette campagne. Je remercie tout particulièrement les nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui ont bravé le froid glacial afin d'installer les pancartes à la grandeur de la circonscription dans un temps record. Je remercie tout particulièrement Dennis Béland, Daniel Castonguay, Sami Gennaoui, Pierre Chagnon et les nombreux jeunes bénévoles qui m'ont accompagnée tout au long de la campagne, je pense en particulier à Stéphane Stril, Hugo Guerche. Finalement, je ne pourrais passer sous silence la contribution extraordinaire de Louise Sansregret, qui a dédié de nombreuses soirées et fins de semaine à la cause.

J'aimerais prendre quelques instants pour parler de ma circonscription. Pour quelqu'un de l'extérieur, les comtés de Montréal peuvent se ressembler, mais chaque comté de Montréal a sa spécificité, son caractère unique et son histoire. Alors, c'est en 1650 que Jean Descarries s'installe sur le territoire de Notre-Dame-de-Grâce. D'ailleurs, j'ai remarqué, c'est 37 années avant l'arrivée de l'ancêtre Guillaume Couillard, l'ancêtre du premier ministre. Alors, il est venu avec sa famille s'y établir pour en développer le potentiel agricole. Évidemment, vous reconnaîtrez le nom, M. le Président, l'autoroute Décarie porte le nom de sa famille. Il est suivi par de nombreux habitants et agriculteurs qui donnent pendant longtemps à Notre-Dame-de-Grâce l'appellation de verger de Montréal. On y retrouvait des melons, des légumes et plusieurs fruits, entre autres, des pommes savoureuses dont on dit et on disait à l'époque que ces pommes rivalisaient avec les pommes de Rougemont. Je suis sûre que c'est une information qui ferait sourire notre collègue député d'Iberville.

Largement peuplé par une population francophone, Notre-Dame-de-Grâce se diversifie avec l'arrivée d'une population anglophone aux alentours des années 1900, une population d'origine écossaise, irlandaise et anglaise qui coïncide avec l'arrivée du premier tramway dans la municipalité. Dans les décennies suivantes, des vagues d'immigration viendront donner à Notre-Dame-de-Grâce le visage et le caractère multiculturel que nous connaissons si bien aujourd'hui. D'ailleurs, c'est un comté qui vit très bien sa diversité et la vit avec ouverture et beaucoup d'enthousiasme.

Mr. Speaker, the Riding of NDG also includes the town of Montreal West, incorporated in 1897. With a population of 350 persons at the time, the town now has well over 5,000 inhabitants today. Montreal West is a very close-knit community renowned for its Canada Day celebrations, a parade followed by an enormous barbecue, a joyous family affair. It's also well known for its Remembrance Day ceremony, a very unique event in the year and all over Montréal, probably very unique event all over Québec, held to commemorate the very many men from Montreal West who lost their lives during the First and Second World Wars. I know my constituents would agree with the Premier when he says: Our pride in Québec coexists with our Canadian citizenship, a citizenship that is envied by many, many all over the world, a citizenship that allows us to participate in a vast horizon of economic, social, and cultural sharing. Mr. Speaker, I cannot emphasize enough how representing the Riding of NDG in Montreal West gives me great pride.

• (17 h 20) •

Parlant de sentiment de fierté, M. le Président, je voudrais féliciter le premier ministre pour un discours inaugural aussi inspirant que rassurant. Il a tracé la voie vers l'équilibre budgétaire, vers des finances publiques saines et équilibrées et vers une économie prospère qui nous permettra de continuer à bâtir la société québécoise sur des fondements solides. Évidemment, nous avons des années exigeantes devant nous, mais, comme le dit si bien le premier ministre, nous garderons le cap ensemble parce que nous connaissons notre direction mais surtout notre destination : un Québec prospère, juste et libre de ses choix.

Pour ma part, je reviens au ministère de l'Immigration, ministère qui se nomme désormais le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. C'est un grand plaisir pour moi de me dédier à nouveau à une mission qui me tient beaucoup à coeur. Je désire revenir sur les mots très puissants prononcés par le premier ministre lors de son discours, des mots qui reflètent ma conviction profonde, je le cite : «Notre gouvernement croit résolument que la diversité n'est pas une menace mais une richesse. Le Québec grandit chaque fois qu'il accueille les rêves et les espoirs d'une personne venue d'ailleurs. Nous allons continuer de grandir ensemble en affirmant des valeurs communes.» Fin de la citation.

Le Québec, on le sait, est une société d'immigration. Notre histoire a été façonnée par la contribution de vagues successives d'immigrants venus chercher ici une vie et un avenir meilleurs. Je reprends encore une fois les propos du premier ministre : Nous sommes tous et toutes des immigrants, nous sommes tous venus d'ailleurs, seuls la date et le pays d'origine changent.

On le sait, l'immigration est essentielle à l'éducation du Québec. L'intégration rapide en emploi des nouveaux arrivants et une bonne maîtrise du français notre langue commune sont des piliers essentiels pour la construction de notre avenir. Afin de favoriser cette intégration en emploi, nous allons accélérer la reconnaissance des compétences et faire en sorte que les diplômés soient reconnus avant même l'arrivée des personnes immigrantes sur notre territoire. Pour ce faire, je serai assistée... et c'est vraiment un plaisir pour moi de pouvoir travailler avec ma collègue la députée de Jeanne-Mance—Viger, qui a déposé un projet de loi à ce sujet lors de la dernière législature.

Il est important de faire preuve d'innovation dans notre système d'immigration, puisque le Québec est en compétition avec les autres grandes sociétés d'immigration. Dans un contexte de mondialisation de l'économie, la mobilité

des personnes n'a jamais été aussi importante. Selon les Nations unies, les migrants internationaux représentaient, en 2013, quelque 232 millions de personnes, soit près de 11 % de la population totale des pays développés.

Nous devons donc oeuvrer à attirer chez nous ces personnes, ces talents qui sont jeunes, scolarisés, mobiles, et qui correspondent aux besoins de notre société, et qui vont contribuer au développement du Québec. Ces personnes cherchent les meilleures sociétés, ouvertes et inclusives. Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, M. le Président, vous le savez, ce sont des étudiants étrangers qui étudient partout au Québec, dans toutes nos universités. Ils viennent... Il faut redoubler d'efforts pour garder ces jeunes chez nous. C'est, en fait, une stratégie qui a été développée sous l'ancien gouvernement libéral, sous le... lorsque le premier ministre Jean Charest l'avait annoncée, en 2008. L'idée, c'est de retenir les étudiants. Et, tout de suite après qu'ils reçoivent leur diplôme, tout de suite après, 20 jours après, ils reçoivent ce qu'on appelle un certificat de sélection du Québec. Je vous dirais qu'on est une des sociétés les plus compétitives à cet égard pour retenir ces jeunes chez nous. Alors, ils sont déjà intégrés à la société québécoise, ils ont un diplôme québécois en main et ils parlent français. Donc, moi, je vous dirais que ça va être une priorité pour notre gouvernement, priorité pour moi, qu'on s'assure de retenir ces jeunes chez nous.

Finalement, M. le Président, comme tous mes collègues qui ont souligné l'importance de nos familles, je tiens à le dire, moi aussi, et à remercier ma famille, parce qu'on ne pourrait faire le travail de député et se dédier comme on le fait tous et chacun sans l'appui indéfectible et l'amour des membres de nos familles. Alors, à mon tour de remercier du fond du coeur mes enfants, Juliane, Katrina, Daniel et Élisabeth, ainsi que mon époux Michael.

Mr. Speaker, just to wrap up, I would like to thank the members of my family, always there beside me. I would like to thank my husband Michael and my children Juliane, Katrina, Daniel and Élisabeth. I'm looking forward to working for and with my constituents, looking forward to working with all my colleagues here, in the National Assembly, in a spirit that I would call vigorous collaboration, and I'm also looking forward to working for Québec. Though we may differ as regards our ideas to move Québec forward, one thing is certain, Mr. Speaker: we all share a deep passion for Québec.

En effet, M. le Président, je pense que tous ici, réunis à l'Assemblée nationale, tous élus, de formations politiques différentes, nous avons des idées différentes sur la voie à tracer pour le meilleur avenir du Québec, mais, je pense, on ne peut nier que nous avons tous une profonde passion pour le Québec, et son avenir, et le développement de son peuple.

Alors, je vous remercie de votre attention, M. le Président, et je remercie encore une fois les citoyens de ma circonscription, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Ouest pour leur confiance et pour leur passion, leur passion que j'ai découverte pour la politique et pour nous ici, à l'Assemblée nationale, et je veux les rassurer que je suis là pour les servir.

I would like to reassure all the constituents of my riding. We're living relatively difficult times now, with lots of infrastructure renovations. And we're in the heart of Montréal, puis il y a des infrastructures qui sont assez désuètes. On n'a qu'à penser à Turcot, dont les travaux frappent de plein fouet les résidents de Notre-Dame-de-Grâce. Je suis là pour eux, je suis là, à l'écoute, pour nous assurer qu'on puisse mener à bien les travaux et nous assurer que tout le monde pourra garder un avenir prospère dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, ici, au Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour votre intervention. Et je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant pour son discours inaugural ou il s'agit de quelque chose d'autre. C'est pour votre intervention?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, parfait. Alors, allez, M. le député... Et aidez-moi, là.

M. Schneeberger : Drummond—Bois-Francs.

Le Vice-Président (M. Gendron) : C'est ça, Drummond—Bois-Francs. Parce qu'on a modifié un peu. On va l'apprendre dans pas grand temps. Alors, allez pour votre intervention sur le discours inaugural, M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Sébastien Schneeberger

M. Schneeberger : Bien, merci, M. le Président. Alors, c'est, pour moi, un honneur, pour une troisième fois, de pouvoir faire une allocution concernant l'ouverture d'une nouvelle session, la 41e cette fois-ci, la première fois en 2007 et la seconde en 2012.

Alors, tout d'abord, je voudrais vraiment remercier tous les électeurs et électrices de mon comté, du nouveau comté, depuis 2012, de Drummond—Bois-Francs, qui est à la fois un comté urbain et rural. Alors, c'est, avec moi, un immense honneur de pouvoir les représenter. Puis maintenant, depuis les 18, 19 derniers mois, j'ai eu la chance de connaître ce comté et puis d'apprécier ce comté sur toutes ses diverses facettes, soit autant de la ville que des campagnes et aussi souvent des petits coins qu'on n'aurait jamais pensé d'aller si on n'aurait pas d'affaire là. Mais aujourd'hui, justement, en sillonnant les chemins, c'est là qu'on découvre des beautés d'une région. Et puis c'est avec un grand plaisir que je représente ce comté de Drummond—Bois-Francs, qui est, comme je le disais, sans doute... en 2012, j'avais fait une farce, mais qui est encore et toujours le comté, le royaume de la poutine. Alors, on le souligne, c'est vrai, c'est vrai. Et ça, c'est important parce qu'à Drummondville on se dit : On a inventé la poutine, et, à Warwick, c'est eux qui ont inventé la poutine, et moi, j'ai la chance de représenter les deux. Alors, pour moi, disons qu'il n'y a pas de... Même nos chefs, en campagne électorale, ont eu la chance, justement, d'y goûter à plusieurs reprises. Alors, c'est toujours le fun de pouvoir...

On fait des farces, mais, en même temps, je pense que c'est un mets typiquement du Québec, et puis, même si c'est un mets qui est peu relevé, en même temps, je pense que... un mets qui est très populaire, qui est accessible à tous.

Je voudrais aussi remercier, par le fait même, ma conjointe Anne-Marie pour son aide et surtout toujours son support, parce que souvent, bien, malheureusement... bien, pas malheureusement, mais on oublie trop souvent l'apport de nos conjoints, conjointes qui... Il faut se le dire, on n'est pas souvent chez nous. Alors, ce n'est pas toujours facile de partager la vie d'une ou d'un député. Alors, merci beaucoup, Anne-Marie. Et surtout, bien, souligner mes deux enfants, mes deux petits amours, Romy et Harry; Romy, ma fille, la plus grande, qui vient de fêter son cinquième anniversaire il y a quelques jours, le 21 mai. Alors, c'est toujours le fun. Et puis, si aussi je pense que je suis en politique, c'est surtout pour eux, surtout de pouvoir contribuer à la démarche de faire grandir notre province et puis aussi de pouvoir régler le plus de problèmes possible. Et puis c'est un immense honneur pour moi de contribuer sur ce point-là.

• (17 h 30) •

Je voudrais remercier aussi mes parents qui m'ont toujours appuyé, ma soeur aussi, sa famille, les saluer; mon père, qui a toujours été un bon bénévole, surtout pour poser les pancartes et puis fabriquer les panneaux pour les... nos gros panneaux quatre-par-huit. Alors, merci, papa. Je voudrais surtout remercier toute mon équipe de bénévoles. Vous savez, les bénévoles, surtout dans cette campagne-ci, des fois, à des moins 20°, moins 25°, poser les pancartes sur les poteaux, ce n'est pas toujours évident. Alors, des fois, ils nous reviennent... comme on dit en bon québécois, les «tie wraps» cassaient. Hein, on a tous vécu ça. Il manque de «tie wraps», on n'en a plus, ils sont tous cassés. Il faut le souligner, ce n'est pas toujours... Là, on le dit, ça nous fait sourire aujourd'hui. Mais moi, je m'en souviens qu'au mois de mars, là, début de la campagne, là, on avait un petit peu moins le sourire à deux heures du matin quand ça ne marchait pas. Mais finalement... Mais ça s'est bien passé. Et puis on a eu un gain, une victoire, puis c'est toujours beaucoup plus facile à tolérer, ces petits inconvénients là.

Le comté de Drummond—Bois-Francis, c'est à la fois un comté qui est très diversifié au niveau économique... Drummondville a... On connaît tous l'essor que Drummondville a connu après le textile. Drummondville s'est développée sous toutes sortes de facettes au niveau économique. Et puis aussi j'ai une partie de la ruralité qui... très rurale, c'est le bassin laitier du Québec, avec Arthabaska, que... de ma voisine de comté. Arthabaska et Drummond—Bois-Francis, c'est vraiment le bassin laitier du Québec. Et j'ai la chance aussi, parmi ça, d'avoir la plus grande ferme laitière au Canada, qui est une ferme d'au-dessus de plus de 1 000 vaches, qui est la Ferme Landrynoise, et il faut quand même le souligner. C'est peu dire, 1 000 vaches laitières, c'est très gros. Alors, si, une fois, vous êtes dans le coin de Saint-Albert, juste passer devant la ferme pour voir la grandeur de cette ferme-là... Pour les gens qui sont habitués... Les députés de Montréal qui voient moins ça, peut-être ça vous... ça dirait un peu moins, mais ça vaut la peine de voir ça, les installations. Comme je dirais, ils ont plus d'une vingtaine de robots de traite. Ceux qui ne connaissent pas ça, c'est des robots qui... les vaches se font traire toutes seules. Alors, à 250 000 \$ de l'unité, c'est toute une installation. Alors, pour ça aussi...

Je voudrais souligner aussi, au niveau économique, l'apport de la région du Centre-du-Québec, et notamment souligner, cette année, le 50e anniversaire de Cascades; vous savez, Cascades, qui a été créé par Bernard, Laurent et Alain Lemaire. À l'époque, quand ils ont créé ça, c'était du recyclage. Le mot n'était même pas connu; en tout cas, dans le dictionnaire, mais pas au niveau des citoyens. Ce qu'ils ont fait, ils ont créé un empire avec des matières que personne ne voulait. Et aujourd'hui c'est une fierté, dans notre région, qu'est Cascades, et, dans le monde, ils emploient plus de 14 000 employés. Alors, c'est... très, très fier de pouvoir aussi représenter une compagnie comme ça qui est... qui se situe, la maison mère, à Kingsey Falls, dans le comté de Drummond—Bois-Francis.

Moi, j'ai... étant grandi une partie de mon adolescence à Saint-Cyrille, sur une ferme laitière, je connais très bien le milieu agricole, et puis un de mes objectifs, c'est de pouvoir rouvrir l'Abattoir Colbex... qui est un abattoir très important au niveau agricole, parce que c'est le seul abattoir de vaches de réforme dans l'Ouest du Canada. Et, même si ça a créé beaucoup de problématiques ou, en tout cas, ça a fait couler beaucoup d'encre, j'espère que cet abattoir va rouvrir. Alors, j'aurai la chance de pouvoir dialoguer avec les différents intervenants du dossier, dans les prochains mois, pour justement faire en sorte que cette compagnie puisse rouvrir sous forme de coopérative, cette fois-ci, avec les agriculteurs qui ont adhéré au projet.

Moi, je suis toujours déterminé, vous savez, à travailler ensemble et je pense que, trop souvent, ici, dans l'Assemblée, la partisanerie prend souvent le dessus très rapidement. Puis, pour les nouveaux, j'espère justement qu'on saura garder... moi, c'est mon troisième mandat... mais qu'on saura garder justement cette fièvre, cette fièvre qui nous incite à venir ici et de contribuer. Et il ne faudrait jamais oublier que, quand on représente l'ensemble des citoyens, on est là vraiment pour le bien de la population. Alors, la partisanerie, j'espère justement un peu la mettre de côté et qu'on puisse travailler ensemble. C'est sûr que, des fois, on va avoir des débats animés, ce qui est normal, ce qui fait partie des règles et des processus parlementaires, mais aussi pour régler les problèmes.

On parle de santé. Vous savez, moi-même, j'ai été en attente d'une résonance magnétique. Quand il y a plus de six mois d'attente et qu'on nous dit : Bien, tu peux aller au privé, ça coûte 500 \$, puis va au privé... C'est ça, la réalité. On ne veut pas le dire, mais c'est ça. Alors, moi, j'attends et je fais confiance encore à notre système. J'espère qu'on saura justement le faire évoluer, parce que ce n'est pas normal aujourd'hui qu'on se batte pour un système qui ne fonctionne pas, alors que nous avons un très, très bon personnel au niveau des soins de santé, que ce soient infirmières, docteurs et tous les gens qui sont dans le milieu.

Et, comme j'ai la chance aussi d'avoir les sports et loisirs et la santé, soit au niveau de santé publique, je fais un lien très, très proche, parce que j'ai la chance, là, les prochains mois, de pouvoir justement participer... les prochaines semaines, au Défi Pierre-Lavoie avec les députés de Huntingdon, Labelle, Jonquière et mon collègue de Granby. Alors, par ce fait même, on va pouvoir démontrer que, si on est capables de pédaler, pédaler ensemble et aussi justement pour travailler ensemble pour faire avancer notre société, qui en a bien besoin... Et puis je pense que c'est pour ça que, quand je

pense à mes enfants, je veux leur léguer une belle province avec un pays fort, et puis, comme ça, nous allons pouvoir aller beaucoup, beaucoup plus loin.

Étant d'origine suisse, souvent je me suis fait dire, quand je disais que j'étais immigrant — je suis arrivé ici à l'âge de 14 ans — on m'a dit souvent, un peu avec tristesse, je trouve : Qu'est-ce que je faisais ici? Eh bien, moi, je peux vous dire que, si je suis ici aujourd'hui... J'ai appris à aimer le Québec, le Canada, et puis c'est comme ça justement... Je ne veux plus jamais encore entendre une fois qu'on me dise : Qu'est-ce que tu fais ici? Puis pas dans le sens : Qu'est-ce que tu fais ici, là... Parce que, la Suisse, on me dit toujours : C'est très beau. Mais moi, je veux qu'on soit très fiers d'habiter le Québec, très fiers de pouvoir justement... pouvoir offrir à nos enfants le meilleur système d'éducation et aussi, à toute la population, un bon système de santé, et, moi, s'il y a des raisons principales que je suis ici, c'est pour ça.

Alors, je pense qu'on aura quatre ans qui vont être pas si faciles. On connaît tous les finances publiques, l'état des finances publiques, et, tous ensemble ici, j'espère qu'il va y avoir des consensus pour justement améliorer la situation. Quand on parle de santé publique, souvent, c'est la prévention, et puis, moi-même... on a tous un peu nos... comment dire, pas nos excès, mais nos petits défauts. Alors, comme je disais dans un communiqué il n'y a pas très longtemps, je suis un adepte aussi des boissons gazeuses et puis je parle justement de la santé publique. C'est vraiment la prévention mais pas l'interdiction, et j'espère justement que les gens, les citoyens vont justement se mettre à l'esprit que nos gestes de tous les jours font en sorte que notre santé va y être favorable, et c'est pour ça que j'espère, avec mon dossier, que je vais pouvoir justement un peu montrer l'exemple, et puis ça, par contre... toujours adorer aussi nos façons de manger, manger sainement et puis sans excès, mais manger de tout. C'est, je pense, l'idéal.

Je voudrais, en terminant, saluer tous les maires et mairesses avec qui je travaille à tous les jours. Vous savez, le comté de Drummond—Bois-Francis, c'est un comté de 20 municipalités. Alors, c'est très grand, près de 2 000 kilomètres carrés à parcourir et puis où tout le domaine est habité. Et puis j'espère... je salue les maires et mairesses de mon comté. Alors, j'aurai encore la chance de pouvoir maintenant travailler avec eux les quatre prochaines années. Et puis je voudrais aussi féliciter mon chef pour son excellente campagne électorale qu'il a eue, et c'est aussi grâce à lui que la majorité des députés ici sont ici pour justement faire en sorte d'avancer les différents projets de loi et dossiers de notre province.

Je finirais sur une note très, très personnelle. Permettez-moi, M. le Président, de parler de ma voisine qui est décédée il y a à peu près une dizaine de jours, ma voisine Céline, O.K.? Je vous dis ça parce que Céline était une personne qui n'était pas vraiment connue du grand public. Elle a mené une petite vie, elle n'avait pas d'enfant, mais elle était pour moi un peu la nounou de nos enfants, et je voyais ses yeux toujours émerveillés de pouvoir partager des heures avec eux. Alors, Céline, je te dis adieu et puis je suis très chanceux de t'avoir connue. Merci beaucoup. Merci, M. le Président.

• (17 h 40) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Drummond—Bois-Francis, de votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bien, monsieur s'était levé au préalable, le député de Mégantic.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Non, pas Mégantic, excusez.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Vimont, tout à fait, oui. Je le reconnais.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Je vous avais vu, vous m'avez signalé que vous voulez intervenir, mais la première personne... Juste une minute, là, s'il vous plaît. La première personne qui s'est levée, c'est effectivement le député de Vimont, et, au niveau de l'alternance... Non, moi, je crois qu'effectivement, si, après faire deux... ou une intervention de l'opposition ou deux, on va aux ministériels. C'est plus ça, le principe de l'alternance, que je connais bien. Alors, je voudrais céder la parole à M. le député de Vimont pour votre intervention sur le discours inaugural. M. le député de Vimont, à vous.

M. Jean Rousselle

M. Rousselle : Merci, M. le Président. Premièrement, je voudrais vous féliciter pour votre élection, M. le Président. Être le doyen, ce n'est pas rien, c'est vraiment... Vous avez beaucoup d'années, beaucoup d'expérience puis vous savez que vous avez de la famille qui demeure dans ma circonscription, puis je peux vous dire qu'ils sont très fiers de vous, puis avec raison. Donc, je voulais juste vous souligner là-dessus.

M. le Président et chers collègues de l'Assemblée nationale, j'aimerais souligner le fait que je suis très fier d'avoir été réélu à titre de député de Vimont lors des dernières élections du 7 avril dernier et à quel point je suis heureux de représenter les citoyens de la circonscription de Vimont à l'Assemblée nationale dans le prochain mandat du gouvernement.

Vimont, c'est une circonscription qui est dans Laval, une circonscription qui comprend aussi les gens de Vimont et d'Auteuil. Bien souvent, les gens d'Auteuil ne se reconnaissent pas dans Vimont, mais je peux les rassurer que moi, dans mon coeur, je les comprends dans Vimont, puisqu'ils font partie de la circonscription de Vimont, circonscription qui a aussi un petit peu d'agricole. On a aussi l'hôpital de Laval. Donc, on est comme le coeur de Laval, et je suis très fier que ville Laval ait... Justement, j'ai cinq copains avec moi, cinq députés qui... Je pense qu'on fait la force à Laval et je suis très fier d'eux. D'ailleurs, un nouveau, le député de Sainte-Rose, je pense qu'il n'était même pas au monde quand M. le président a commencé à faire de la politique. Donc, c'est bien le fun de voir ça.

Vous savez que c'est un privilège d'être ici puis c'est un privilège à chaque jour. À chaque fois que je rentre ici, à l'Assemblée nationale, je me le dis. Je me dis : Jean, tu es un sur 125, 1/125 des privilégiés de 8 millions de population. C'est vraiment un honneur qu'on reçoit ici, puis moi, j'en suis très fier, et, à chaque fois que je me lève ici, je me le rappelle. À chaque fois que je rentre à l'Assemblée nationale, je me le répète aussi, et, vraiment, c'est un rêve que je chérissais depuis longtemps et que je profite à chaque seconde.

Je voudrais féliciter tous les candidats, et, quand je dis «tous les candidats», je porte une attention particulière à ceux qui n'ont pas été élus, plus particulièrement ceux qui se sont présentés dans ma circonscription de Vimont, qui ont mené une campagne franche et honnête. Ils ont vraiment travaillé, puis, comme le collègue tantôt disait, c'était dans des froids, ce n'était pas nécessairement évident. Les «tie wraps», comme il disait justement, ils lâchaient au froid, et ce n'était pas nécessairement évident. Et moi, en tout cas, je peux avoir compté sur une population de bénévoles de plus d'une centaine, et avoir plus de 100 bénévoles, c'est toute une tâche, une tâche, parce que, comme on sait, le bénévolat, aujourd'hui, ce n'est pas nécessairement évident non plus. On le regarde, on a juste à se promener dans nos associations, elles sont toutes en manque de bénévoles. Mais moi, je peux me considérer comme un privilégié aussi d'avoir autant de bénévoles qui viennent m'aider, qui croient en moi. Juste ça, c'est... Wow! C'est vraiment bien.

Je veux aussi féliciter tous ceux qui ont gagné cette élection, donc je leur souhaite... pour les nouveaux, je vous souhaite la bienvenue dans la famille parlementaire et j'espère que, tous ensemble, nous pourrons... nous saurons poser des gestes concrets qui serviront à faire avancer le Québec.

Il est de mon devoir, et c'est primordial pour moi, de remercier tous les bénévoles qui ont pris part à ma campagne électorale, et, faites-vous-en pas, je ne commencerai pas à tous vous les nommer, parce que je vous regarde la face, M. le Président... Non, je ne ferai pas le coup.

Une voix : ...

M. Rousselle : C'est ça, non, c'est ça, mais... ainsi que toutes les personnes qui m'ont appuyé. J'ai reçu plusieurs témoignages très touchants de membres de mon comté, qui me laissent croire, justement, que je suis certainement dans la bonne voie.

Il serait difficile pour moi de passer à côté de mon épouse, Francine, qui a complètement... qui a une compréhension totale dans tout ce que je fais et surtout je voudrais souligner sa générosité. Je pense, toutes et tous, toute personne ici, on a quelqu'un qui nous accompagne dans notre vie, et je pourrais vous dire que, oui, effectivement, ils sont généreux et patients bien souvent, et je voudrais les remercier. Je ne voudrais pas oublier non plus mon fils, qui est un support inconditionnel pour moi, ainsi que ma belle-fille parce qu'elle aussi, elle est généreuse parce qu'elle me prête mon fils et puis mes petits-enfants... parce que je suis grand-père, et malheureusement on les voit moins souvent, hein, comme... c'est la politique qui le veut, mais je peux vous dire que je les adore. Je veux aussi remercier mes parents — oui, j'ai encore mes parents et je suis très heureux de les avoir encore, ils sont souvent pour moi une source d'inspiration — qui m'ont inculqué de bonnes valeurs, puis, grâce à eux, aujourd'hui, je donne au suivant, tout en inculquant ces valeurs à mon fils et à mes petits-enfants.

J'ai fait du bénévolat... Excusez, je vais prendre une petite gorgée... c'est l'émotion. Vous savez, quand vous êtes élevé dans une famille de bénévoles, et puis je le fais depuis l'âge de huit ans, et vous rencontrez les gens, puis vous lancez en politique, les gens, bien souvent, ils te posent la question : Jean, pourquoi tu te lances en politique, qu'est-ce que tu vas faire là? Tu es retraité, premièrement — comme la majorité le savent, que je suis un retraité policier — tu vas faire quoi là? Bien, les gens qui me connaissent vraiment, c'est : là, on continue à donner au suivant. Et puis, je pense, c'est un besoin intérieur, qu'on a besoin de s'accomplir de cette façon-là. Et c'est grâce à mes parents, justement, que j'ai ces valeurs-là.

Je ne peux me permettre de passer sous silence mon personnel, un personnel exemplaire, incroyable : Melissa, Julie, Anabela et Daniel, qui travaillent avec beaucoup de professionnalisme. Chez nous, quand vous arrivez dans ma circonscription — parce que je suis très possessif, vous pouvez voir, dans «ma» circonscription — bien, quand vous arrivez dans notre bureau de circonscription et vous rencontrez ce personnel-là, ils prennent les problèmes des gens comme si ce seraient leurs mères ou leurs pères qui viendraient dans notre bureau. Donc, c'est vraiment de cette manière-là qu'on donne un service chez nous, et c'est de cette manière-là que je vais continuer à me servir de ce professionnalisme-là pour m'engager à défendre et à aider les citoyens de Vimont. C'est eux autres qui vont faire ça.

À mon président d'association — il ne faut pas oublier mon président, qui travaille très fort — Yvon Séguin, Gilles Dagenais, mon vice-président, et Danielle Grégoire, qui est mon agente officielle, trois personnes sur qui je peux compter en tout temps; à Serge Lord, Mathieu Brunet, Jacques Desjardins et David Plamondon, qui ont dirigé de main de maître les événements de lors de ma campagne.

Merci aux Vimontoises et Vimontois de m'avoir fait confiance pour une deuxième fois. Vous m'accordez une immense satisfaction en prorogeant mon mandat de député de Vimont pour quatre années supplémentaires. Merci encore. Le résultat de cette élection souligne l'approbation générale et la confiance du peuple à l'égard de notre politique, et de nos idées, et de nos actions.

Depuis mon plus jeune âge — comme je le disais tantôt, j'ai commencé à être bénévole à partir de l'âge de huit ans — j'ai toujours été impliqué auprès d'organismes, des associations de mon comté à titre de bénévole. Je suis toujours enthousiaste de pouvoir continuer à les aider, mais cette fois-ci à titre de député, de pouvoir les supporter. C'est plus qu'une fierté pour moi, c'est même un rêve devenu réalité.

Vous savez, M. le Président, presque tous les députés ici, siégeant à cette Assemblée, disent que leur circonscription est la meilleure, la plus belle. Bien, Vimont, pour votre information, on possède ces deux qualités-là. Et c'est un comté qui se démarque effectivement par la diversité culturelle, multiculturelle qui y règne et apporte beaucoup à découvrir, à des nouvelles saveurs et des nouveaux horizons, une définition renouvelée du bon voisinage.

Ce magnifique comté a été si attrayant que notre premier ministre, monsieur... oui, M. Philippe Couillard, l'a choisi pour y habiter. En effet, il nous a lui-même confirmé, lors de son passage à Vimont le 4 avril dernier, que l'on se souvient... il a toujours dit qu'on se souvient du premier achat de sa première maison, et sa première propriété, il l'a achetée à Vimont.

Pour moi, les enjeux de ma circonscription deviennent prioritaires, et c'est pour cette raison que je les défendrai avec vigueur. Maintenant, M. le Président, je reconnais le privilège qui m'est donné d'être ici et j'entends mettre mon énergie à assumer pleinement mes fonctions de parlementaire et d'adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la Société d'habitation du Québec, M. Pierre Moreau. En ce sens, je veux vous assurer...

• (17 h 50) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Juste une seconde, là. Ce n'est pas grave, M. le député, puis... Ce n'est pas grave, là, mais, votre patron, vos collègues, il vaut mieux les appeler par leur titre. Ça va?

M. Rousselle : Je m'excuse, je ne recommencerai plus.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Non, non, ce n'est pas grave.

M. Rousselle : Député de Châteauguay. Merci beaucoup. En ce sens, je veux assurer de mon entière collaboration auprès de tous les partenaires qui touchent au volet de l'habitation, que je compte travailler de concert avec eux pour offrir les meilleures conditions de vie possible aux ménages à faibles revenus.

Comme vous le savez, de nombreux défis nous attendent encore. Les nouvelles réalités qui se dessinent exigeront de nous beaucoup de créativité, et, plus que jamais, la mobilisation de tous et de tous les acteurs du milieu, on en a de besoin.

Nous sommes conscients que le secteur de l'habitation joue un rôle fondamental dans la vie des citoyens du Québec. D'ailleurs, je tiens à vous rappeler que, de 2003 à 2012, le gouvernement a permis la création de plusieurs milliers de logements abordables et communautaires au Québec. Nous avons bien l'intention de poursuivre nos efforts afin de venir en aide aux ménages dans le besoin. Les besoins sont pressants en matière de logement dans plusieurs régions du Québec, et soyez assurés que je veillerai à y travailler corps et âme, pour l'intérêt de ceux et celles qui en ont besoin. Nous savons que les logements sociaux et communautaires ont non seulement des effets positifs sur le plan social, mais ils ont aussi des effets structurants sur l'économie et sur la vitalité des régions.

Dès sa première allocution, le premier ministre a soulevé que notre gouvernement aurait beaucoup de défis à relever. Nous avons l'intention de faire une gestion responsable des dépenses publiques afin de préserver les missions ciblées par M. Couillard — le premier ministre, excusez-moi, M. le premier ministre — soit la santé, l'éducation et le soutien aux personnes démunies.

J'aimerais, par le fait même, féliciter le premier ministre de son discours inaugural. C'est un honneur ainsi qu'un privilège pour moi d'y assister. C'est aussi tout un honneur pour moi de faire partie de ce gouvernement, un gouvernement libéral. J'adhère aux valeurs libérales. Et, comme l'a mentionné le premier ministre lors de son discours inaugural, la population nous a confié la responsabilité de relancer l'économie et l'emploi et de gérer leurs argent avec rigueur. Soyez assurés que je serai prêt à m'investir dans tous les secteurs qui nous tiennent à coeur pour réduire le fardeau fiscal des familles et de notre dette, et qu'il faudrait augmenter nos revenus pour réduire l'ampleur de nos dépenses. De toute évidence, c'est un exercice que nous effectuons déjà quotidiennement dans chacune de nos familles.

Quand j'ai fait mon porte-à-porte dans Vimont, parce que je fais du porte-à-porte régulièrement et je consulte les gens d'une manière régulière, les gens sont très préoccupés par l'économie, par l'emploi, beaucoup l'emploi, et aussi la santé. Donc, la mise en oeuvre de 50 cliniques, 7/7, ouvertes, c'est vraiment très intéressant, et ma population de Vimont s'attend à ça.

Toutes les familles ainsi que tous les Québécois et Québécoises peuvent... ils pourront compter sur mon intégrité et ma transparence. J'ai toujours été intègre dans tout ce que j'ai fait et tout ce que j'ai entrepris, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais arrêter. Je serai comme mon gouvernement : transparent, respectueux. J'abonde dans le même sens que quand le premier ministre dit que notre gouvernement sera le plus transparent que le Québec aurait connu de l'histoire.

Je cite deux paragraphes du discours de notre premier ministre que je trouve fondamentaux :

«M. le Président, [je formule] l'espoir que nos débats se déroulent dans une ambiance de respect réciproque et d'écoute. [...] lorsque les citoyens assistent à un échange d'invectives plutôt qu'à un véritable débat, elles [...] ils cessent de nous écouter. Comme on dit chez nous, ils changent de poste. Bien sûr, il y a [...] entre nous des différences marquées sur certains enjeux ou sur [certaines] orientations à donner au Québec. [Cela est] sain, [...] nécessaire et [...] permet aux citoyens d'exercer un jugement éclairé sur notre travail. Mais souvenons-nous que, lorsqu'on tente de rabaisser l'autre, c'est souvent soi-même que l'on ternit.»

Les gens que je rencontre dans Vimont, que je rencontre au Tim Hortons ou peu importe le restaurant, bien souvent, c'est de ça qu'ils me parlent. Ils me parlent de l'écoute, ils me parlent du respect et demandent beaucoup de... Ils demandent, dans le fond, d'avoir un échange de qualité ici, et je pense qu'ils ont le droit, ils ont vraiment le droit d'avoir cet échange.

En terminant, je veux également assurer la population d'être présent et à voir à leur intérêt général. Je tiens à réitérer ma volonté de servir avec dévouement et conviction l'ensemble des citoyens de Vimont et j'entends collaborer de façon harmonieuse et respectueuse avec le gouvernement en place dans l'intérêt des citoyens et citoyennes du Québec. Nous avons, à ville Laval, une harmonie vraiment très forte entre les six députés, et, j'en suis certain, cela va perdurer pour les années à venir. Nous sommes soucieux de l'image de notre ville, nous voulons qu'elle puisse se démarquer de façon à attirer plus d'investisseurs, plus de familles, plus d'étudiants et plus de touristes.

M. le Président, nous continuerons à veiller à ce que la population de Laval ainsi que tout le reste du Québec soient rassurés à tous les niveaux. Je vais, avec mon équipe, continuer à consulter la population comme on le fait, et ce, d'une manière régulière, parce que cette consultation de cette population est très importante pour moi. Quand je vote ici, au salon bleu, je le fais au nom de cette population. Donc, avec... Bonjour, M. le Président, et merci de m'avoir accordé ce temps.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, merci, M. le député de Vimont, de votre intervention. Et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 19 h 30 ce soir.

(Suspension de la séance à 18 heures)

(Reprise à 19 h 30)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, vous pouvez vous asseoir. Alors, bonsoir, chers collègues. Nous en sommes toujours aux affaires du jour.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur la motion formulant un grief présentée par M. le chef de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant et je reconnais M. le député Terrebonne.

M. Mathieu Traversy

M. Traversy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, même si je suis dans votre angle mort, je suis toujours vivant. Et, à cet effet, je tenais à vous féliciter pour la nomination au poste que vous occupez. Il y aura donc pour nous tous des nouveaux défis dans le cadre de cette législature. Je souhaite qu'elle soit à la hauteur de vos attentes. Et la bonne nouvelle, c'est que nous aurons un lien de proximité. Jamais nous n'aurons été aussi proches en cette Chambre, et je vois là un avantage indéniable.

Alors, chers amis, chers collègues, j'aimerais, tout d'abord, profiter de l'occasion de cette première intervention pour remercier les électeurs de la circonscription de Terrebonne qui, pour une troisième fois, ont dit : Jamais deux sans trois, m'ont fait confiance dans le cadre de cette 41^e législature. J'aimerais donc profiter de ce temps de parole pour remercier tout d'abord, évidemment, l'équipe de bureau qui me soutient à longueur d'année dans la circonscription, Aude, Jonathan et Marie-Ève qui sont pour moi des ambassadeurs à l'intérieur de notre comté. Vous savez que nous passons beaucoup de temps à Québec lorsque nous sommes ici, en train de siéger au parlement. Alors, ces personnes nous représentent à longueur d'année dans des représentations et dans des relations avec les citoyens à tout instant. Je tiens donc à les remercier publiquement de tous les efforts qu'ils consacrent à cette action politique.

J'aimerais aussi remercier nos bénévoles de la campagne électorale, qui ont été nombreux cette année à venir nous donner un coup de main malgré toutes les intempéries. Nous l'avons dit souvent au cours de cet après-midi, c'était une température très différente de l'été 2012, donc une température un peu plus froide, un peu plus enneigée, mais tout de même une température agréable pour parler de politique et faire de la démocratie à l'intérieur du territoire québécois.

Alors, cette équipe extraordinaire qu'est le Parti québécois de Terrebonne, je tiens à les remercier en commençant tout d'abord par notre général de guerre. Vous savez, il y a toujours un officier ou une officière qui s'occupe de la gestion de nos bénévoles et qui prépare ce qu'on appelle le jour J dans un cadre guerrier et politique. Donc, Mme Claudette Bélanger, que je remercie pour avoir efficacement livré la marchandise au niveau de notre sortie de votes. J'aimerais également saluer notre président de la circonscription de Terrebonne, le très reconnu Robert Dupuis, qui est à mes côtés depuis déjà cinq ans. Eh oui, Mme la Présidente, ça va faire bientôt six ans que je suis député en cette Chambre. Hier encore, j'avais 20 ans. Et donc, à cet effet, je tenais donc à le remercier, évidemment, tous ceux qui font partie de cet exécutif endiablé, avec une énergie qui les caractérise. Donc, à la fois Denis, à la fois Sébastien, à la fois Jonathan et tous les autres, je vous dis : Merci et bravo pour toutes les heures que vous consacrez à notre formation politique et à votre rêve et vos idéaux de faire un jour du Québec un pays souverain.

Vous dire également, Mme la Présidente, que j'ai une petite pensée pour tous nos collègues que nous avons côtoyés au cours de la 40^e législature, peu importent les partis politiques. Donc, vous savez qu'il y a eu des grands changements, des bonnes nouvelles, des gens qui vivent des nouvelles expériences et, pour d'autres, bien, malheureusement, des regrets. Vous savez que, lorsqu'on se fait dire non par la population, c'est toujours vu comme une peine d'amour parce que tous les députés en cette Chambre aiment d'une manière sincère et honnête l'ensemble de leurs concitoyens. Et je

compare ça à une peine d'amour parce que, bon, se faire laisser, ce n'est jamais agréable, mais, en même temps, c'est une situation qui nous fait cheminer dans la vie. Et, qui sait, des fois, avec le temps — et je pense que nous avons certains exemples ici présents aujourd'hui — il n'est pas dit qu'un jour les gens ne reviennent pas à leurs anciens amours et recourtiser des personnes d'autrefois. Alors, sur ces belles paroles, je tenais donc à les saluer également et à les remercier pour tout le plaisir qu'on a pu échanger au cours de la dernière législation.

Alors, pour les gens de Terrebonne, ils auront encore un député dynamique au cours des quatre prochaines années et demie, évidemment toujours aussi fougueux et surtout toujours aussi vigilant pour la suite des choses. Donc, il est certain que les rôles changent, mais la motivation et la passion, elles, restent, et je tiens à leur certifier que nous serons présents pour défendre leurs intérêts ainsi que ceux de l'ensemble des Québécois en ce qui concerne notamment les familles, que j'aurai la chance de vous parler tout à l'heure.

Donc, une opposition, Mme la Présidente, qui sera, j'en suis sûr, constructive. Les citoyens du Québec veulent une collaboration des parlementaires. Je pense que c'est un message que nous avons tous entendu au cours de cette campagne électorale. Et, évidemment, il n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, nous serons donc constructifs, les bonnes idées seront reconnues et les mauvaises seront pourfendues. Telle sera, écoute, la doctrine que j'essaierai d'adopter au cours des prochaines années.

Une opposition qui, bien sûr, sera constructive d'un côté, mais à la fois aussi vigilante, hein, c'est l'opposition officielle de Sa Majesté. Des fois, j'aime ça me le rappeler pour rentrer, évidemment, dans ce rôle qui, pour un député péquiste, des fois, peut provoquer certaines réflexions. Donc, la loyale opposition de Sa Majesté. Et nous serons donc vigilants pour la suite des choses parce que, des fois, le diable se cache dans les détails, hein, vous le savez. Tout le monde ici est de bonne foi. D'ailleurs, vous connaissez mieux que quiconque le règlement de l'Assemblée nationale, nous présumons toujours de la bonne foi des parlementaires en cette Chambre. Ayant été leader adjoint, j'ai veillé à la préservation... Mais quand même, des fois, dans certaines phrases, dans certains exemples, il faut être capable de creuser, il faut être capable d'aller chercher l'ensemble de la réponse qui, des fois, peut paraître un peu nébuleuse, et c'est le rôle de l'opposition d'agir en ce sens. Et j'ai compris que le premier ministre, dans son discours inaugural, était ouvert à la chose, ouvert à collaborer, à tendre la main, mais aussi il a dit, et je le cite : «Je pense qu'aucun parti ici n'avait le monopole des bonnes idées, et, en ce sens, nous allons donc travailler à faire en sorte de faire avancer ces dossiers avec l'ensemble des parlementaires.»

Et, à la fois que nous allons être constructifs et vigilants, il est inévitable aussi que, sur certains points, nous allons être intraitables parce qu'il y a des valeurs au Québec, il y a des situations sur lesquelles la population ou le Québec ne peut pas se permettre de reculer. Nous l'avons vu au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait à la question de l'intégrité, de la lutte à la corruption et à la collusion, il y a des thèmes sur lesquels la population du Québec ne veut pas nous voir reculer, au contraire elle veut nous voir avancer.

Il y a également toute la question qui touche plus particulièrement mon coin de pays, qui est l'inéquité. Je pense qu'au cours aussi des prochaines années, comme député à l'Assemblée nationale, la question de l'inéquité au niveau des services dans différentes régions va devoir être une réflexion de tout instant pour le prochain gouvernement et pour les parlementaires de cette Chambre, des régions qui, des fois, vivent des situations d'explosion démographique, où la population augmente à un rythme effarant, mais dans lequel les services ne suivent pas la cadence, et évidemment, année après année, se crée un écart, là, qui ne cesse de s'accroître et qui crée des situations, des fois, complètement inacceptables. Et donc, sur cette inéquité, j'espère aussi voir le gouvernement apporter une attention particulière, et, évidemment, j'y travaillerai comme député de l'opposition.

Il y a des enjeux, évidemment, plus locaux qui suscitent mon attention, notamment des annonces qui avaient été commencées à la fois par l'ancien gouvernement libéral et le gouvernement péquiste qui l'a précédé. Rappelons-nous quand même, Mme la Présidente, que nous avons été là 18 mois. Ce fut bref, mais intense. Et donc, à cet effet, je pense qu'il y a quand même une continuité à observer pour la suite, notamment en ce qui a trait... Par exemple, l'autoroute 19 à Terrebonne, qui est à Bois-des-Filion, mais qui touche les citoyens de notre circonscription, annoncée en 2010 par M. le premier ministre Jean Charest à l'époque et qui a été poursuivie par le gouvernement péquiste, j'espère que l'actuel gouvernement y réservera également, aussi, une pensée dans son prochain budget, et nous serons là pour y voir.

• (19 h 40) •

Vous savez, également les soins de santé... Je connais d'une façon peut-être un peu exceptionnelle le ministre de la Santé, qui a eu la chance, là, de nous côtoyer à Terrebonne dans le cadre d'une campagne électorale, là, fulgurante de l'été 2012. Il connaît très bien les réalités des gens du sud de Lanaudière et, particulièrement, de ma circonscription. Donc, j'espère qu'il sera à la hauteur pour les attentes qui se font sentir pour les jeunes familles, notamment, de ces régions en pleine expansion.

Au niveau des organismes communautaires, vous n'êtes pas sans savoir, Mme la Présidente, qu'il y a beaucoup d'inquiétudes. Ils viennent également, des fois, devant le parlement nous le rappeler. Il y a toute cette question concernant la hausse des organismes communautaires, une hausse qui est attendue depuis longtemps. Également, ce sera à suivre.

Et, pour les familles, il va sans dire qu'il y a toute la question qui touche aux places en garderie, donc de compléter le réseau des services de garde. C'est 250 000 places sur lesquelles, gouvernement après gouvernement, l'ensemble des parlementaires se donnent à la tâche. Nous avons hâte de voir si elles seront, comme prévu, débloquées pour la suite des choses. Donc, j'ai entendu dans le discours inaugural du premier ministre une particularité. J'ai entendu une attention particulière, en fait, sur la question des enfants et des jeunes familles. Je n'oserais pas dire, comme le général de Gaulle, là, que je... enfin, je vous ai compris. Je sentais qu'il y avait une nuance, mais, de ce que j'ai entendu, c'est qu'aucun enfant ne sera laissé derrière, que tous les enfants du Québec auront droit, dans le fond, au service qui leur est offert par le gouvernement et qu'aucun ne sera laissé pour compte. C'est ce que j'ai entendu. J'ai entendu également des citations

exaltées, là, de Saint-Exupéry où un enfant qui ne va pas au bout de ses rêves est comme si on assassinait un Mozart. Donc, j'ai senti, encore là, qu'il y avait une volonté du gouvernement de vouloir donner toute l'attention qu'il se doit aux jeunes familles, et particulièrement aux enfants, qui pourront bénéficier de ces services de garde de qualité, qui font quand même l'envie et qui ont gagné le respect aux yeux de bien d'autres provinces et de bien d'autres pays. Alors, à cet effet, je serai, bien sûr, vigilant.

Mme la Présidente, il y a des bons coups dans le discours inaugural du premier ministre. Quand nous disons que nous allons être constructifs, je pense que c'est important de le faire jusqu'au bout. Il y a des bonnes annonces qui ont été annoncées. En tout cas, moi, je me suis réjoui personnellement lorsque j'ai entendu le premier ministre du Québec nous dire que l'électrification des transports allait se poursuivre parce que je pense que c'est un projet de société qui est incontournable pour le Québec, et qui ferait avancer la société québécoise beaucoup plus loin dans différents domaines, et qui permettrait à la fois de créer de la richesse, mais aussi de lutter contre l'environnement. Si j'avais peut-être... Que de lutter pour la préservation, plutôt, de l'environnement et la lutte aux gaz à effet de serre, oui, voilà.

Et, si j'avais un conseil, peut-être, à donner au gouvernement qui est en place, c'est de voir de quelle manière on peut l'exprimer, cette politique-là d'électrification des transports, de manière à ce que les gens s'y reconnaissent un peu plus. Parce que ce que je me suis rendu compte, c'est que, même si c'est un projet qui est extraordinaire et qui est porteur pour le Québec, je pense qu'il y a encore beaucoup de Québécois qui n'ont pas saisi l'ensemble des retombées potentielles de ce projet. Et, nous l'avons mentionné, à la fois ça nous permet d'utiliser nos surplus électriques pour le Québec, à la fois ça nous permet de développer des technologies, par exemple, dans le moteur électrique pour devenir des chefs de file au niveau mondial dans ce secteur, créer des emplois de qualité dans des sphères de haute technologie. Ça nous permet de lutter contre le déficit de 14 milliards de dollars de pétrole qu'on importe chaque année de l'étranger pour faire rouler nos voitures... afin de permettre d'enrichir plutôt nos sociétés d'État, et donc le gouvernement, et donc les poches des contribuables tout en luttant contre les gaz à effet de serre. Alors là, je vous vois, vous faites des convulsions, vous me dites : C'est ça, l'électrification des transports? Oui, c'est ça, et il faut trouver une façon de l'exprimer d'une manière encore plus évidente parce qu'il y a beaucoup de facteurs, et j'ai senti qu'il fallait, donc, mettre un peu plus d'efforts là-dessus.

Des très bonnes idées également concernant l'inspecteur général de la ville de Montréal. Je sens que ça va aller de bon train. Également, le projet de loi mourir dans la dignité, j'étais très heureux de voir qu'il était revenu au feuillet, et en partenariat, bien sûr, avec la députée de Joliette, qui est notre collègue ici dans Lanaudière. Donc, un projet qui, comme vous le savez plus que quiconque, a suscité beaucoup d'admiration pour la façon avec laquelle il a été traité. Donc, toute la concertation et la collaboration qui a été mise dans cette tournée, qui a duré, si je ne me trompe pas, plus de quatre ans et demi à travers le Québec, mais aussi avec les consultations parlementaires que nous avons connues à l'Assemblée nationale, les discussions, les périodes de questions, oui, il y a de quoi s'inspirer pour la suite des choses, et je suis très content de voir que le gouvernement actuel décide d'aller de l'avant. Je pourrais vous parler d'efficacité énergétique. J'ai senti que, dans le discours, également on en parlait et que c'était une préoccupation. Je trouve que c'est donc des bons coups.

Il y a quand même aussi des points sur lesquels il faut... Il reste encore un point d'interrogation, hein? Comme je vous disais, des fois le diable est dans certains détails. Au niveau de la jeunesse, j'ai senti que tous les parlementaires ici, en cette Chambre, avaient le cœur jeune. Ça, je pense que je ne me suis pas trompé. Mais, au niveau de la jeunesse, je n'ai pas entendu encore de réponse en ce qui concerne la politique d'action jeunesse qui a été largement commencée par l'ex-député de Laval-des-Rapides et de voir de quelle manière le premier ministre, qui est titulaire, évidemment, de cette charge, pourra continuer ce travail colossal.

Et, évidemment, aussi au niveau de la culture, je me serais attendu à peut-être un petit peu plus de chair autour de l'os. J'ai compris aussi qu'il y aurait une charte, un débat sur la laïcité au Québec, donc une charte, un projet qui serait proposé éventuellement. Alors, j'ai bien hâte de voir dans quelle mouture cette proposition prendra forme.

Et, pour le reste, bien, je vous ai parlé, évidemment, des familles, des places en garderie, là où on attend toujours les questions.

C'est sûr que j'ai un petit regret. Je vais prêcher pour ma paroisse. Si je ne le fais pas, personne ne va le faire. En tant que porte-parole en matière de famille, c'est certain que j'analyse un peu la situation depuis deux semaines et je trouve qu'il y a un peu d'avance et un peu de recul, là, sur certains aspects. Et, j'ai écouté attentivement le discours inaugural, je sens qu'il n'y a pas de porte complètement fermée pour compléter le réseau, mais qu'il y a encore des zones grises, là, où il peut y avoir des marges de manoeuvre. Vous vous rappelez, Mme la Présidente, qu'il y a eu un moratoire annoncé sur toutes les places octroyées en garderie à la fois par l'ancien gouvernement, mais par ceux aussi du gouvernement libéral, des places dont les analyses avaient été commencées sous l'ancienne ministre de la Famille, Mme Yolande James, à l'époque. Et là, finalement, bon, c'est revenu, on a compris que celles qui étaient en 2014, toutes ces places-là qui étaient quasiment prêtes allaient être octroyées, mais il y a encore beaucoup d'inquiétude pour les places de 2015 et de 2016 dont les jeunes familles du Québec attendent éperdument une réponse, ainsi que les intervenants du réseau. D'ailleurs, plusieurs ont manifesté leur inquiétude à cet égard.

Également, là, j'ai appris aujourd'hui, j'ai appris aujourd'hui, Mme la Présidente, que le gouvernement n'excluait pas peut-être, là, de moduler les tarifs en place en garderie. Donc, un parti qui, durant toute la campagne électorale, disait : Nous n'allons qu'indexer les tarifs en garderie, nous trouvons que la proposition du Parti québécois de les augmenter de 8 \$ à 9 \$ puis indexer, ça créerait un choc tarifaire incroyable pour le Québec, là, ça serait un cataclysme pour les jeunes familles... Bien là, on entend aujourd'hui que, finalement, une proposition de modulation dont je n'ai pas encore tous les détails pourrait être envisagée. Alors, j'ai compris que ça irait devant la commission sur la fiscalité, une commission dont, évidemment, nous allons porter une attention plus précise au cours des prochains jours. J'ai bien hâte de voir de qui elle sera composée et avec quelle mission. Alors, là-dessus, il y a évidemment des interrogations qui sont claires.

Et, à cet effet, Mme la Présidente, parce que je dois conclure — j'aurais pu vous parler pendant toute la soirée, je sens qu'il y avait un intérêt pour m'entendre encore pendant des heures ici, en cette Chambre — je dois quand même finir en vous disant que je suis un peu déçu de la manière dont le gouvernement se comporte au niveau de ce dossier. J'aimerais donc, à cet effet, vous mentionner que la suite des choses risque d'être difficile si la clarté n'est pas au rendez-vous sur l'ensemble des questions qui touchent, justement, aux services de garde ou à la famille. Nous sommes présentement dans la semaine des services de garde au Québec. Nous espérons ces réponses, et, jusqu'à ce que nous les aurons, bien, nous allons donc continuer à faire notre travail.

Motion formulant un grief

Et, à cet égard, je me dois de vous présenter une motion, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la désorganisation annoncée au sein du réseau des centres de la petite enfance et pour le climat d'incertitude qu'il laisse planer sur toutes les familles du Québec.»

En espérant pouvoir avoir des réponses le 4 juin prochain au budget. Merci beaucoup.

• (19 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup de votre intervention des plus dynamiques, M. le député de Terrebonne. Et votre motion est déposée selon sa recevabilité. Alors, maintenant, je reconnais M. le député d'Ungava. À vous la parole.

M. Jean Boucher

M. Boucher : Merci, Mme la Présidente. Premièrement, bien, je voudrais vous féliciter pour votre nomination. Et puis je pense que vous êtes une inspiration pour tous des deux côtés de la Chambre.

Chers collègues du parti ministériel, chers collègues des oppositions. (S'exprime dans une langue autochtone). Yes, today is a great day. For the first time in history, a citizen living in Nunavik, a Nunavimmiut, living in Kuujuaq, a Kuujuaumiut, had been elected in a provincial general election and start to sit here as a member of this Assembly.

Permettez-moi de vous exprimer ma joie et ma fierté d'avoir été élu le 7 avril dernier dans la circonscription d'Ungava sous la bannière du Parti libéral. Il s'agit pour moi d'un honneur d'avoir reçu la confiance des électeurs du comté. Malgré toute la joie que je peux ressentir quant à ce nouveau défi, c'est avec une grande humilité que je m'attaque à mon mandat au cours des prochaines années. C'est une tâche qui est très importante, certainement. Mais, pour moi, tout ça, ça ne représente pas une tâche à accomplir, mais plutôt quatre ans de défis puis une aventure au service de mes concitoyens d'Ungava.

Ma victoire du 7 avril dernier, je ne l'ai pas remportée tout seul, des fidèles supporters m'ont aidé à l'obtenir. Je disposais d'une équipe qui était restreinte, mais oh combien efficace! Je ne vais pas les nommer, de peur d'en oublier certains. Toutefois, ceux et celles qui m'ont supporté vont se reconnaître sûrement. Je salue votre détermination et votre indéfectible collaboration. Sans vous, je ne serais probablement pas ici ce soir parmi vous.

Je voudrais aussi mentionner l'appui sans réserve reçu par ma conjointe, Sonya, depuis le premier jour où il a été question pour moi d'une possible venue en politique. Elle m'a encouragé et supporté, et je suis chanceux de l'avoir à mes côtés. On parlait, au moment de la rentrée parlementaire, que les familles, particulièrement les conjoints, prêtent leurs épaules aimées au service du public. Ils acceptent de les voir moins souvent pour le service de l'État. Il s'agit, pour moi, bon, et Sonia certainement, d'un prêt sans intérêts. Détrompez-vous, je ne dis pas que ça ne l'intéresse pas que je sois élu ici, bien au contraire, mais je dis plutôt que les bénéficiaires qu'elle va en tirer sont bien maigres par rapport aux sacrifices qu'elle aura à faire au cours des années futures. Donc, merci pour tout ce que tu fais pour moi, Sonya.

Les enfants, Alexandra, Jean-Philippe et le petit dernier, Jean-David, merci, votre appui me touche. Quand je parle du petit dernier, il n'a pas cinq ans, il a 21 ans, et puis il m'a bien aidé au cours de la campagne électorale. En effet, Jean-David et Sonya ont fait campagne pour moi au Nunavik alors que je faisais campagne dans le sud, c'est-à-dire à Chibougamau, Mistassini, Oujé-Bougoumou, ainsi de suite. Il faut croire que leur enthousiasme a été contagieux, puisque, bon, je suis ici aujourd'hui et j'ai reçu l'appui.

Comme je disais tout à l'heure, un gros merci aux électeurs du comté d'Ungava pour la confiance qu'ils m'ont portée. Je vais me montrer à la hauteur du mandat qu'ils m'ont confié. Et puis, pour Ungava, c'est un changement de cap, une première. En effet, pour la première fois depuis la création du comté en 1980, Ungava a élu un député du Parti libéral, elle qui, jusqu'au 7 avril dernier, avait toujours été représentée par un député issu du parti de nos amis de la première opposition.

Pour la première fois de l'histoire, dans quelques semaines, un député aura son bureau de comté situé au Nunavik, à Kuujuaq plus précisément. Une autre première — du moins, c'est ce qu'on m'a rapporté — Mme Nicole St-Louis, mon adjointe au bureau de comté de Chibougamau, est la même que celle qui a oeuvré pendant plusieurs années avec M. Ferland, le précédent député de la circonscription, et son prédécesseur avant ça, M. Létourneau, tous deux issus du Parti québécois. Mme la Présidente, au-delà de la partisanerie, je pense qu'il y a les gens, il y a le meilleur intérêt du citoyen. En présence d'une employée compétente, dévouée, aimée de tous, la logique voudrait que la personne demeure en poste. Eh bien, Mme la Présidente, la logique a été respectée pour le plus grand bien du payeur de taxes et du citoyen. Je pense que c'est ça, faire de la politique autrement.

À cette équipe vient s'adjoindre M. Donald Bubar, qui est l'ancien maire de Chibougamau, un jeunot de 75 ans encore droit comme un chêne et apprécié de tous — je pense qu'il va être d'un grand secours; Mme Josée Lévesque — pas Mme Josée Lévesque du cabinet du whip, une autre Josée Lévesque, juste pour préciser; et, finalement, Me Geneviève Gosselin, ma fidèle coéquipière et complice depuis de nombreuses années.

Vous me direz sans doute que je manque de neutralité en vous parlant de mon comté, le comté d'Ungava. C'est bien sûr, j'ai comme un gros parti pris. Il est, sans l'ombre d'un doute, un comté qu'on peut qualifier d'unique sur la carte électorale du Québec, et ce, à plusieurs égards. On y trouve une relativement faible population, environ 35 000 habitants, compte tenu de l'étendue, environ 26 000 électeurs qui sont répartis sur un territoire de 855 000 kilomètres carrés. C'est grand, mais je vais vous imaginer ça pour donner des images pour donner l'ampleur de la grandeur. Au sein de cette population, trois communautés s'y côtoient : les Jamésiens, les Cris et, finalement, les Inuits vivant au Nunavik, les Nunavimmiuts. Trois populations, trois cultures.

Le comté d'Ungava est de loin le plus vaste des 125 comtés. La taille du comté est surréaliste, et permettez-moi, comme je vous disais tout à l'heure, d'en faire des comparatifs afin d'en saisir l'ordre de grandeur. Le comté d'Ungava, c'est 1,3 fois plus grand que la taille de la France au grand complet. C'est 51 % de la taille totale de la province de Québec. C'est pas tout à fait 9 % de la superficie totale du Canada. C'est aussi quatre langues parlées : le cri, l'inuktitut, le français, l'anglais. Trois cultures, comme je disais : francophone, crie et inuite. Aussi incroyable que ça puisse paraître, si le comté d'Ungava était une province canadienne, cette dernière serait la quatrième plus vaste du territoire, respectivement derrière le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Si l'Ungava était un pays, il se classerait au 34^e rang des plus grands pays du monde sur 222 pays répertoriés, tout juste derrière le Vénézuéla. Donc, c'est un comté qu'on peut dire qu'il est relativement grand.

Le comté d'Ungava, bon, c'est fait de vastes étendues sauvages, même souvent encore inviolées par la main de l'homme, des paysages à couper le souffle, une faune et une flore à faire rêver n'importe qui. Des richesses en quantité, le minerai, la forêt, l'hydroélectricité, tout le potentiel touristique. Mais, toutefois, sa plus grande richesse, je ne l'ai pas nommée encore, c'est sa population. Les Jamésiens, des fiers bâtisseurs qui sont souvent venus de autres régions que le comté lui-même, des pionniers qui étaient à la recherche d'un avenir meilleur et qui sont venus participer au développement de cette fantastique région. Les Cris, qui occupent les territoires depuis la nuit des temps, qui sont fiers, inventifs, attachés à la tradition, mais aussi résolument tournés vers l'avenir.

(S'exprime dans une langue autochtone).

I'm sorry, I'm sure that my pronunciation was terrible. But I promise to improve and get into the Cri language very soon. And finally the Inuit people, my friends, my adoptive family.

Un peuple ayant survécu depuis toujours dans les conditions climatiques parmi les plus sévères sur la planète, où il fait froid. Oui, il fait froid au Nunavik, Mme la Présidente, je peux vous en témoigner. J'entendais des collègues qui se plaignaient qu'à moins 20 poser des pancartes, c'était terrible. Je les invite à venir poser des pancartes au Nunavik la prochaine fois. Toutefois, ce froid mordant ne résiste pas à côté de la chaleur du cœur des Inuits.

Inuit people, you are talented, strong and courageous.

(S'exprime dans une langue autochtone).

M. le premier ministre, dans son discours inaugural, a noté qu'il énonçait son désir pour notre gouvernement de travailler avec la communauté des premières nations, et plus particulièrement les nations crie et inuit. J'en suis ravi, croyez-moi. De plus, Mme la Présidente, il m'a fait l'honneur de me nommer adjoint parlementaire au ministre des Affaires autochtones. Je lui en remercie pour cette confiance. Pour moi, travailler avec M. le ministre aux Affaires autochtones, je me sens choqué d'avoir l'opportunité de collaborer avec lui.

Partageant ma vie depuis 17 ans avec Sonya, ma conjointe, qui est une Innue originaire de la bande d'Essipit aux Escoumins, croyez-moi, Mme la Présidente, je connais ça, les affaires autochtones. Blague à part, le 7 avril dernier, les peuples crie et inuit se sont donné une voix au caucus libéral et à l'Assemblée nationale, et ce sera pour moi un privilège d'oeuvrer auprès de mes soeurs et mes frères des premières nations. Au cours du mandat, qui en est à ses premiers pas, il va falloir savoir garder le cap, se souvenir d'où on est parti, mais, encore plus important, se souvenir d'où on s'en va. Il faut être inspiré pour faire ça.

Certains parmi vous ou ailleurs s'inspirent de personnages de l'histoire, des grands sportifs ou encore des vedettes du monde du spectacle. Pour ma part, moi, je trouve mon inspiration auprès des gens qui m'entourent. Il y a toujours des gens ordinaires qui réalisent l'extraordinaire. Je vais vous citer en exemple Mme Marie-Hélène Caron qui est une jeune femme courageuse qui a travaillé avec moi au Nunavik pendant quelques années. En début de vingtaine, elle a été frappée par un cancer de la thyroïde. Maintenant rétablie et en mi-vingtaine, en janvier dernier, elle a gravi le mont Kilimandjaro dans le cadre d'une levée de fonds pour lutter contre les cancers thyroïdiens. Les pas qui l'ont menée au sommet étaient tantôt automatiques, banals, faciles, mais parfois ils étaient difficiles et même souffrants. C'est son ardeur à la tâche et sa constance dans les efforts qui lui ont permis de réussir son exploit. Donc, c'est une personne de qui on doit s'inspirer.

C'est avec cet état d'esprit que je retrousse mes manches et entre en scène. Comme vous le savez tous, bon, je suis un nouveau parmi vous. Maintenant, assez parlé, et au travail! Merci, Mme la Présidente. Thank you. Meegwetch. Nacornik.

• (20 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député d'Ungava. Et, si je peux me permettre un petit commentaire, votre passage en cri nous semblait très, très bien, là, alors vous pouvez poursuivre sur la même voie.

Maintenant, je vais reconnaître le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime. La parole est à vous.

M. Jean D'Amour

M. D'Amour : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, c'est un plaisir pour moi, pour la première occasion, d'intervenir à l'intérieur de la 41^e législature.

Tout d'abord, vous me permettez, Mme la Présidente, de féliciter chacun des membres de ce Parlement, des deux côtés de la Chambre, qui ont été soit élus ou réélus le 7 avril dernier. Je veux également remercier les citoyens de ma circonscription de Rivière-du-Loup—Témiscouata, qui, pour une période qui s'échelonne sur une période de moins de cinq ans, m'ont accordé leur confiance pour une troisième fois. La première fois, c'était en 2009, à l'occasion d'une élection partielle. Par la suite, j'ai été réélu en 2012, pour l'être de nouveau le 7 avril dernier. Pour moi, c'est une source de grande fierté. Évidemment, je tiens à les assurer de ma disponibilité, de mon engagement pour les quatre prochaines années et demie à poursuivre le développement de notre circonscription, à continuer à travailler avec ardeur quant au développement de l'emploi.

Je n'ai pas oublié les enjeux de la dernière campagne électorale chez nous, Mme la Présidente. Il y a eu des dossiers routiers importants, notamment la 185. Il y a des attentes en regard de l'industrie forestière parce qu'il y a possibilité de créer des emplois. On sait tous que la forêt offre des perspectives intéressantes. Les marchés se raffermissent, et il y a des enjeux importants dans ma circonscription.

Autre élément, les dossiers liés à l'acériculture. Vous savez que la MRC de Témiscouata et celle des Basques sont formées, je dirais, principalement de producteurs acéricoles, des gens qui créent des emplois, qui ont connu une bonne saison, mais il y a un défi, il y a un enjeu, celui du financement de la banque de sirop d'érable, la banque stratégique de sirop d'érable. Ça fait partie de nos priorités.

Évidemment, en matière de santé, en matière d'éducation, il y a des attentes, mais heureusement il y a devant nous un horizon de quatre ans qui va nous permettre non seulement de nous attarder à ces problématiques, mais faire en sorte que les réalisations soient au rendez-vous.

Je tiens également à remercier les bénévoles qui m'ont entouré à l'occasion de cette campagne électorale, des dizaines et des dizaines, pour ne pas dire des centaines de personnes, réparties dans les 43 municipalités de notre circonscription, qui, à un moment ou à un autre de la campagne, ont mis la main à la pâte et qui ont créé cette différence, qui m'ont permis ce retour à l'Assemblée nationale. Je tiens à les remercier du plus profond de mon cœur, remercier également des citoyens et des citoyens engagés dans leur développement, des citoyens et des citoyennes qui font la différence à tous les jours dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils réalisent. Et c'est pour moi une grande source de fierté que de les représenter. J'ai déjà eu l'occasion, avec des collaborateurs, de me rendre en Gaspésie au cours des dernières semaines. On a fait le territoire sud de la Gaspésie. Il nous reste la Haute-Gaspésie à visiter, les Îles-de-la-Madeleine. J'ai déjà eu l'occasion de parcourir le Bas-Saint-Laurent, d'aller à quelques reprises à Rimouski. J'irai vers la fin de la semaine au niveau de la Mitis, la MRC de La Mitis, à Amqui précisément, pour aller rencontrer des citoyens, pour aller entendre des préfets nous parler de leurs nombreux projets, parce qu'effectivement les projets sont nombreux.

En avril dernier, suite à l'élection, le premier ministre m'a fait l'honneur de me nommer ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, mais en même temps avec une responsabilité territoriale qui touche le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. C'est presque aussi grand que le comté d'Ungava, Mme la Présidente. C'est un grand territoire merveilleux, fantastique, où l'on retrouve des paysages à couper le souffle, mais surtout des citoyennes et des citoyens engagés dans leur développement, des citoyens et des citoyennes qui font la différence à tous les jours dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils réalisent. Et c'est pour moi une grande source de fierté que de les représenter. J'ai déjà eu l'occasion, avec des collaborateurs, de me rendre en Gaspésie au cours des dernières semaines. On a fait le territoire sud de la Gaspésie. Il nous reste la Haute-Gaspésie à visiter, les Îles-de-la-Madeleine. J'ai déjà eu l'occasion de parcourir le Bas-Saint-Laurent, d'aller à quelques reprises à Rimouski. J'irai vers la fin de la semaine au niveau de la Mitis, la MRC de La Mitis, à Amqui précisément, pour aller rencontrer des citoyens, pour aller entendre des préfets nous parler de leurs nombreux projets, parce qu'effectivement les projets sont nombreux.

Il y a des attentes, notamment en territoire gaspésien. Le taux de chômage, Mme la Présidente, à la fin du dernier mandat du gouvernement qui nous a précédés, le taux de chômage se situait à près de 21 %. Il y a là un défi lié à l'emploi, qui est colossal, qui est important et auquel j'entends me consacrer avec mes collègues de façon prioritaire au cours des prochaines semaines. Il y a des projets, il y a des gens qui s'y consacrent, il y a des organisations liées au développement économique, que ce soient les CLD, la conférence régionale des élus, Société d'aide au développement des collectivités, chambres de commerce. Il y a autant de personnes, de structures impliquées, qui, j'en suis convaincu, vont faire cette grande différence.

Ce qui m'amène, Mme la Présidente, à vous parler de la stratégie maritime qui a été proposée au Québec à l'occasion de la dernière campagne électorale. La stratégie maritime, ça a débuté, dans le fond, cette belle histoire là, en juin 2013. À cette occasion, le premier ministre était de passage dans la circonscription de Rivière-du-Loup. Nous étions, lui et moi, près du fleuve, sur le site de l'Auberge de la pointe, que bien des gens connaissent au Québec parce que c'est un lieu reconnu, c'est un lieu qui est visité par de nombreux Québécois à chaque été, et on voyait le fleuve, et on s'est parlé pour la première fois de la stratégie maritime. Le premier ministre m'a alors confié son intérêt de doter le Québec d'une nouvelle stratégie qui créerait de l'emploi, et c'est à ce moment que j'ai obtenu le mandat d'y travailler avec un groupe de personnes, de l'élaborer.

Alors, de juin 2013 à janvier 2014, je tiens à saluer le travail de cette équipe d'hommes et de femmes qui ont, par leur réflexion, nourri ce projet de stratégie maritime. On pense notamment aux gens des chantiers maritimes, au monde universitaire. Tout le secteur de la technopole de Rimouski a été mis à contribution. On a fait une tournée du Québec, on a reçu des gens de l'industrie touristique et on a parlé du fleuve, on a parlé de notre développement maritime tel qu'on l'envisageait au cours des prochaines années, et ça a été porteur. Ça a donné lieu à la création de cette stratégie, d'un document qui a été d'abord l'objet d'un programme électoral mais qui devient par la suite une mission qui m'a été confiée par le premier ministre, une mission à laquelle je vais répondre avec beaucoup d'engagement au cours des prochaines semaines.

Il y a différents volets. Il y a les volets touchant notamment la formation, les pêches, l'aquaculture, le développement des biotechnologies marines. Il y a de multiples occasions. On sait que le Canada et l'Union européenne vont conclure, au cours des prochains mois, des prochaines années, une première entente de libre-échange qui va ouvrir les marchés, de

nouveaux horizons, et ça va nous permettre de maximiser les retombées liées à ce territoire maritime, à cette route maritime qu'est le Saint-Laurent. La stratégie vise à développer également un pôle logistique dans le secteur de la Montérégie. Il y a là des avenues, parce qu'on sait que la stratégie maritime, finalement, c'est aussi l'intermodalité, c'est parfois la voie ferrée, c'est parfois le réseau routier, et la Montérégie nous apparaît à ce moment-ci comme étant un lieu potentiel en termes d'implantation d'un pôle logistique à haute valeur ajoutée. Alors, ça fait partie des discussions que nous avons maintenant.

Nous allons transporter de manière plus sécuritaire et plus écologique, parce qu'on sait très bien que le transport maritime est plus écologique, est plus collé à la notion de développement durable que toute autre forme de transport. On va favoriser le transport maritime des marchandises. On a remis à l'avant-plan, si vous me permettez l'expression, toute la question du «cabotage».

Soutenir les chantiers maritimes. Au cours des dernières années au Québec, on a développé une filière maritime qui est imposante, qui est diversifiée tant par la nature des travaux qui sont réalisés que par l'ampleur des navires qui sont construits ou réparés. Ça fait partie de notre mission.

Nous proposons également un élargissement du mandat de la Société des traversiers du Québec, une société qui date de quelques décennies maintenant, qui emploie des personnes un peu partout sur le territoire québécois, qui gère de façon fort judicieuse des services de traverse. Mais voilà qu'au Québec il y a les services reconnus, donc financés par le gouvernement du Québec, et il y a les autres traverses pour lesquelles souvent, parfois, mais la plupart du temps, j'oserais dire, c'est plus difficile financièrement. Alors, on va proposer un élargissement du mandat de la Société des traversiers. Déjà, il y a des personnes qui y travaillent présentement. Je vais vous donner quelques exemples. Dans ma région, Rimouski-Forestville est une traverse qui n'est pas reconnue par le gouvernement. Son opération devient un défi quasi quotidien pour être capable d'absorber les frais liés aux opérations puis arriver à la fin de l'année pour au moins balancer les chiffres, faire en sorte qu'il n'y ait pas de déficit. C'est la même chose dans ma circonscription, celle de Trois-Pistoles—Les Escoumins, qui n'est pas reconnue. Donc, nous songeons, au-delà des routes essentielles, à des reconnaissances de type intermédiaire qui pourraient éventuellement permettre à ces services de pouvoir toucher de l'argent de l'État en guise de soutien. Mais ce ne sera pas gratuit, il faudra que les entreprises se penchent sur des stratégies touristiques visant à aller chercher un plus grand nombre de touristes à l'intérieur de nos services de traverse. Pourquoi? Bien, pour créer des emplois dans les communautés qui sont concernées.

On veut bien sûr nous attarder à la question des pêches. Les pêches, c'est un secteur traditionnel au Québec, qui est particulièrement présent en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Alors, j'ai eu l'occasion, avec des collaborateurs, de visiter, il y a tout juste deux semaines, l'école nationale des pêches en Gaspésie, où on fait de la formation, où, au cours des dernières années, on s'est vraiment rapproché des besoins de l'industrie. Alors, il faut miser sur cette école qui est dans l'Est du Québec, qui est en territoire gaspésien. C'est contenu à l'intérieur de la stratégie maritime.

• (20 h 10) •

À l'intérieur de la stratégie également, on parle de développement des biotechnologies marines avec ce centre, à Rimouski, ce centre d'importance qui crée des produits, qui offre des perspectives en matière de développement économique et social tout à fait incomparables pour le Québec.

Bref, Mme la Présidente, pour nous, c'est un projet de société en soi, une stratégie maritime pour une période qui est celle d'aujourd'hui, 2014-2030, à l'intérieur de laquelle, bien, on vise des objectifs ambitieux, comme par exemple la création de 30 000 emplois. Ce qu'on veut, c'est provoquer des investissements privés de l'ordre de 4 milliards de dollars au cours des 15 prochaines années. Évidemment, le tout sera assorti d'investissements publics. Pour ce faire, nous aurons des discussions à avoir avec le gouvernement fédéral. Il y a les communautés qui veulent investir. Le gouvernement du Québec investira parce qu'on y croit fondamentalement. Nous sommes d'avis que cette stratégie maritime sera porteuse pour les prochaines années, à la condition d'y consacrer toutes les énergies nécessaires. Évidemment, on est face à une situation financière, au Québec, où on doit redresser la situation des finances publiques, mais, au-delà de ce redressement, hein, des coupures ou des rationalisations dans les ministères qui devront s'opérer, nous avons la responsabilité de créer des emplois. Et la stratégie maritime sera pour nous un outil indispensable de création de richesse, d'emplois et de prospérité, oui, dans la région de Québec, bien sûr dans la région métropolitaine, mais partout ailleurs au Québec. Je vous ai abondamment parlé de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent. J'aurais pu vous parler de la Mauricie. On a parlé rapidement de la Montérégie.

Pour tout le Québec, cette stratégie, Mme la Présidente, est porteuse d'un avenir qui sera meilleur pour les Québécois. Et, pour la première fois de l'histoire du Québec, nous proposons une stratégie détaillée, une stratégie ambitieuse qui met à contribution l'ensemble des partenaires liés de près ou de loin à l'industrie maritime.

Tel est mon message ce soir. Malheureusement, je manque de temps. J'aurais pu aller beaucoup plus loin. Il y a des volets que je n'ai pas eu l'occasion d'aborder, mais j'ai sans doute d'autres occasions ou d'autres tribunes pour le faire. Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Mégantic.

M. Ghislain Bolduc

M. Bolduc (Mégantic) : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais tout d'abord prendre quelques instants pour vous féliciter de votre nomination. Chers collègues du gouvernement et le collègue de l'opposition, bonne soirée.

J'aimerais tout d'abord souligner à quel point je suis fier d'occuper les fonctions de député de Mégantic à l'Assemblée nationale. Pour un deuxième mandat, les citoyens et citoyennes de ma circonscription m'ont accordé la

confiance de les représenter au gouvernement. C'est un privilège que j'accueille avec beaucoup d'humilité, mais surtout avec la motivation de travailler activement à l'avancement des dossiers prioritaires pour ma région et le Québec.

Je ne pourrais pas occuper mes fonctions de député sans le travail exemplaire et indispensable des bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ma campagne. Je tiens à profiter de cette occasion qui m'est donnée pour leur dire merci.

Également, comme vous le savez tous, la vie politique, et ce, particulièrement en campagne électorale, est très exigeante pour nos proches. Je tiens donc à remercier particulièrement mon épouse qui m'a soutenu et me soutient encore au quotidien. Je suis également père de quatre enfants et grand-père de six petits-enfants. Même s'ils sont dispersés un peu partout en Amérique du Nord, je peux toujours compter sur leur support et leur patience. Merci à eux. À tous les électeurs du comté de Mégantic, vous avez été nombreux à vous rendre aux urnes le 7 avril dernier, merci pour votre confiance renouvelée. To all voters of Mégantic, you were numerous to vote on April 7, thank you very much.

Finalement, j'aimerais remercier les membres de mon équipe rapprochée pour leur professionnalisme et leur aide précieuse au cours de la campagne. Véronique, Mélanie, Martha, Bernard, Josée, Serge et Sylvain, avec vous, je repartirais en campagne demain matin, mais je pourrai patienter quelques jours.

Nous sommes maintenant 125 députés qui défendent les valeurs de quatre partis politiques différents. Peu important nos allégeances politiques, nous travaillons d'abord et avant tout pour le Québec. C'est pourquoi je considère les 124 autres députés présents comme des collègues qui ont tous un rôle différent à jouer dans l'intérêt des Québécoises et Québécoises.

Comme vous le savez tous, faire le saut en politique implique un nombre considérable de sacrifices directs et parfois indirects. Si nous l'avons fait, c'est parce que nous croyons qu'il est possible de mettre à contribution notre expérience personnelle au service de nos citoyens et citoyennes. C'est pourquoi je ne peux qu'avoir du respect pour les personnes qui ont fait le saut en politique et qui sont présentes ici aujourd'hui.

Chers collègues, nous occupons un poste privilégié, et il est de notre devoir de servir avec fierté et en toute transparence. Nous représentons tous des comtés différents, et la carte qu'ils composent est en quelque sorte le portrait du Québec. Je sers le Québec, mais d'abord je sers avant tout la circonscription de Mégantic pour laquelle j'ai la plus grande considération. C'est pourquoi je serai à l'écoute de mes concitoyens pour que je puisse partager leurs préoccupations avec vous en Chambre. À titre de député, c'est ma priorité.

Nous avons tous et toutes des convictions profondes auxquelles nous adhérons en nous impliquant au sein d'un parti politique. Ces convictions sont parfois la source de nos désaccords, mais il faut avoir l'humilité de reconnaître que les bonnes idées ne sont pas la propriété exclusive d'un parti plutôt que d'un autre. C'est pourquoi il est primordial de demeurer ouvert au changement et au progrès, et ce, particulièrement dans le monde où nous vivons, en 2014. Si j'ai choisi le parti libéral, c'est principalement parce que nos valeurs profondes incluent cette ouverture face au changement, tout en réitérant notre attachement à la province de Québec et en soulignant le rôle important que nous jouons au sein de la Confédération canadienne. Être libéral, c'est également avoir le plus grand respect pour nos libertés individuelles, pour nos institutions démocratiques, pour la justice sociale, pour l'ensemble des générations qui composent la population de la province.

Enfin, pour opérer le changement et dessiner notre avenir, il est primordial d'accorder une attention toute particulière au développement économique dans le respect de nos valeurs et de notre environnement. Notre premier ministre a clairement démontré que cet enjeu est la priorité de notre gouvernement. Je suis persuadé que nous saurons faire face à ce défi important pour nous et les générations futures.

Le développement de notre économie passe par un meilleur contrôle des dépenses publiques mais également par la création de richesse. Lors de la campagne électorale, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs entrepreneurs qui ont manifesté leur inquiétude face à la situation économique du Québec. Fidèle à nos promesses, le premier ministre a confirmé dans son discours sa réelle intention de mettre en place plusieurs mesures qui seront bénéfiques pour les entrepreneurs et entreprises de ma région en plus de profiter à l'ensemble du Québec. Ces mesures comprennent notamment un appui important aux PME, une révision et simplification de la fiscalité des entreprises, une réduction de la paperasse pour les entrepreneurs et un accès modernisé à la formation technique. Je suis persuadé qu'elles auront un impact concret sur ma région et sur l'ensemble du Québec.

Enfin, en tant qu'adjoint au ministre des Transports, je comprends l'importance de financer adéquatement nos infrastructures pour non seulement les maintenir à niveau, mais pour s'assurer qu'elles répondent adéquatement à nos besoins d'avenir. Le premier ministre a mentionné que notre gouvernement allait accélérer les investissements dans ce domaine, et cela constitue une excellente nouvelle pour les utilisateurs du réseau et pour les entreprises qui prévoient s'implanter chez nous. À ce chapitre, comme vous vous en doutez probablement, nous aurons de sérieuses questions à nous poser concernant les matières dangereuses, autant par camion que par voie ferrée, et il faudra nous assurer que le fédéral aura sa part à jouer dans cette section de notre milieu.

C'est d'ailleurs ce qui m'amène à mon prochain point. En plus des thèmes soulevés par le premier ministre, suite à son discours inaugural, j'aimerais porter à votre attention un sujet qui me tient particulièrement à coeur.

• (20 h 20) •

Vous n'êtes pas sans savoir que la population de Lac-Mégantic se remet à peine d'une tragédie ferroviaire sans précédent qui fera l'objet d'une première commémoration le 6 juillet prochain. Malgré l'important travail effectué par le gouvernement précédent, que je tiens à souligner aujourd'hui, il reste beaucoup à faire pour relancer la ville. Ce dossier implique plusieurs ministères, et je sais déjà que je pourrai compter sur l'appui de mes collègues impliqués pour mener le projet à bien. Un an après l'incident, les cicatrices sont encore vives chez les Méganticois. Tous les jours, nous recevons un volume important d'appels qui témoignent des grands dommages collatéraux produits par la tragédie. Il nous reste beaucoup à faire, et je veux que la population et les élus municipaux sachent que je serai à leurs côtés pour qu'ils puissent bénéficier

du support de notre gouvernement. Le drame humain et psychologique qu'on retrouve plus de 10 mois après les événements est encore à ce point en croissance. Donc, par exemple, nous avons actuellement, dans la ville de Mégantic, 75 résidences à vendre. Donc, le risque économique s'accroît continuellement, le taux de suicide a augmenté énormément depuis quelques mois, donc des indices qui nous font vraiment regarder de plus près aux problèmes de la société de Mégantic.

Toutefois, afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, nous devons nous poser de sérieuses questions sur l'avenir du réseau ferroviaire en s'assurant que cet enjeu, avec nos homologues du gouvernement fédéral, sera réglé de façon permanente et certaine. Certaines mesures ont déjà été mises en place, mais je suis persuadé que nous pouvons toujours faire mieux.

Enfin, dans ma vision personnelle des choses, le toujours faire mieux dont je parle ne s'applique pas uniquement à la gestion de nos dossiers. Le 7 avril dernier, les Québécoises et Québécois ont élu un gouvernement libéral majoritaire, mais ils nous ont aussi demandé une chose très claire : Parlez-vous. M. le premier ministre a réitéré à maintes reprises qu'il était le premier ministre de tous les Québécois. Il a aussi mentionné qu'il serait ouvert aux propositions de l'opposition si elles sont compatibles avec les objectifs que nous nous serons fixés et qui se préciseront suite au dépôt du budget. J'entends travailler de cette manière, afin de combattre le cynisme ambiant à l'égard de notre profession. Nous bénéficions d'une tribune exceptionnelle pour faire valoir nos opinions. Faisons-le dans le respect et démontrons à la population que nous avons entendu leur message. Cette population, c'est aussi elle qui finance nos programmes gouvernementaux par le biais des taxes et des impôts. Particulièrement, dans le contexte économique actuel, nous devons nous assurer que nos choix respectent la capacité de payer des contribuables et qu'ils se prennent en toute transparence.

Parfois difficiles à prendre, les décisions de notre gouvernement doivent se faire en lien avec le retour à l'équilibre budgétaire. Cet équilibre est essentiel si nous souhaitons continuer à offrir des services de bonne qualité à ceux et celles qui en ont droit. Une société riche se distingue par la liberté de ses choix, dégagée des contraintes budgétaires. À titre d'exemple, la stratégie maritime, le Plan Nord et les PME seront l'outil de générations tandis que la saine gestion pourra amener un équilibre budgétaire.

Donc, en conclusion, je souhaite, réitérer mon engagement à travailler dans l'intérêt du Québec avec mes 124 collègues de l'Assemblée nationale. Nous avons beaucoup de travail à faire, et c'est avec enthousiasme que j'aborde cette nouvelle rentrée parlementaire. Bonne session à tous.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député. Je reconnais maintenant le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, je prends la parole pour une première fois dans la 41^e législature. C'est un moment qui est solennel pour l'ensemble des parlementaires, et, mes premiers mots, je les adresse à mes compatriotes de la circonscription de Matane-Matapédia qui m'ont fait l'honneur de me réélire pour un quatrième mandat consécutif lors de l'élection générale du 7 avril dernier. En seulement sept ans, j'ai remporté quatre élections avant même d'avoir 40 ans. C'est pas mal pour un petit gars de la rue du Vallon à Matane qui voulait servir sa population.

Avec près de deux électeurs sur trois s'étant exprimés, comme appui, c'est un mandat très fort qui m'est confié. C'est la consécration, que je vois, d'une relation de confiance entre les citoyens et leur député. C'est une grande fierté pour moi, d'autant plus que c'est le plus fort taux d'appui populaire pour un candidat du Parti québécois à cette élection. Ce résultat, je le dois à une équipe électorale fantastique, l'une des plus redoutables au Québec.

Je veux donc offrir mes remerciements et ma plus profonde gratitude à plusieurs personnes : ma directrice d'organisation et aussi directrice de mes bureaux de circonscription, Marcelline Gauthier, qui est avec moi depuis ma première victoire électorale, elle a été cette année la première femme à diriger une campagne électorale dans l'histoire de mon organisation locale du Parti québécois, elle est une collaboratrice qui rend tout possible; mes employés au comté, Isabelle Paquin, Guillaume Cantin et Mylène-Julie Lavoie, qui m'ont permis de livrer un bilan de réalisations largement reconnu par l'électorat, ils poursuivront tout le travail avec moi au cours des prochaines années; le président du Parti québécois de mon comté, André Morin, et toute l'équipe de l'exécutif qui sont des bénévoles dévoués; l'ensemble des bénévoles enthousiastes qui ont travaillé sans relâche tout au long de la campagne; et enfin ma famille, mes partisans les plus inconditionnels, comme pour chacun d'entre nous : mes parents, Jeannine et Yves-Alban, et mon frère Pierre.

Bien qu'étant heureux de cette victoire importante dans mon comté je ne peux qu'être déçu que notre gouvernement n'ait pu donner sa pleine mesure sur une plus longue période. Bien que je considère que notre gouvernement a été jugé durement, je respecte le verdict des Québécois et je contribuerai du mieux que je pourrai à collaborer avec le gouvernement pour réaliser des projets dans ma circonscription. Je jouerai mon rôle dans l'opposition officielle comme je l'ai déjà fait, avec beaucoup d'intensité mais de respect pour mes collègues. J'entends contribuer activement également à la relance de ma formation politique, dans laquelle je milite activement depuis 20 ans cette année, tant au plan des idées que du type de leadership nécessaire à son retour au pouvoir en 2018. Si je suis en politique, c'est parce que je suis un indépendantiste québécois et un régionaliste convaincu. Je ne renoncerai pas à mes rêves de jeunesse, et mon parti non plus, mais nous sommes conviés à un devoir d'inventaire nécessaire pour réussir nos objectifs.

Vous savez, Mme la Présidente, c'est un privilège de représenter les citoyens de notre région. Dans mon cas, c'est ma région natale. C'est aussi une grande responsabilité que je prends très au sérieux. Depuis 2007, je n'ai jamais ménagé les efforts pour assurer le progrès économique, social, environnemental et humain de mes concitoyens. Chaque jour, je cherche des moyens de faire avancer ma région en innovant notamment sur les façons de faire. La politique autrement, ça se fait par des petits gestes chaque jour, et c'est souvent inspiré des meilleures pratiques de nos collègues, également de

l'inspiration de nos citoyens. J'ai décidé de consacrer ma vie active au service public. La charge de député est certes imposante, mais elle est gratifiante aussi. Elle se fait au prix de nombreux sacrifices et renoncements personnels, mais elle est amplement compensée par des moments exaltants où l'on sent qu'on contribue à faire une différence, à faire du Québec un meilleur endroit pour vivre. J'ai toujours pensé que les fiers habitants de ma région méritaient ce qu'il y a de mieux. Ainsi, le travail ne m'effraie pas pour y arriver, c'est motivant.

J'ai eu aussi l'immense privilège de siéger au Conseil des ministres, dans le dernier gouvernement de la première ministre Marois, comme titulaire du ministère du Tourisme. Je veux lui dire que je n'oublierai jamais cette marque de confiance. Ce fut une expérience politique et humaine exceptionnelle. Et je crois humblement avoir fait un bon travail au service de la promotion de ce que le Québec a de mieux à offrir comme expérience touristique. Je laisse comme ministre une stratégie sur l'hiver, une stratégie sur le fleuve et j'espère qu'elles contribueront, pour le nouveau gouvernement, à augmenter nos recettes touristiques. Vous me permettez de saluer la nouvelle ministre, la députée de Bellechasse. Je l'ai assurée de toute ma collaboration et je suis convaincu qu'elle est à la tête d'un ministère fabuleux qui gagne à être connu.

Vous me permettez également de saluer mes collaborateurs de mon cabinet qui m'ont accompagné dans cette belle aventure : mes directeurs de cabinet, Alexis Boyer-Lafontaine et Daniel Amard; mon attachée de presse, Valérie Noël-Létourneau; mes conseillers, Christian Robitaille, Eve-Marie et Philippe Ouellet ainsi que Manon Lepage et Lyne Lachapelle, sans oublier Frédéric, David, Steve et Patrick, qui sont qui?, les responsables de la sécurité.

Ce qui m'amène à parler de mes fonctions de porte-parole de l'opposition en matière de sécurité publique et d'offrir à la ministre ma collaboration également — je le fais en cette Chambre — sur des enjeux qui sont importants pour la population. L'enjeu de la sécurité publique, c'est à la fois les corps policiers, c'est la prévention du crime, c'est la lutte aux incendies, c'est également les interventions en cas de catastrophe. J'ai eu l'occasion, moi, comme ministre du Tourisme, de me rendre à Mégantic, à l'été 2013, à me rendre à L'Isle-Verte, dans ma région, également pour assister, du mieux que je pouvais, la population. Alors, c'est le dossier que je souhaitais avoir, Mme la Présidente, et je suis heureux de pouvoir y travailler. J'étais également responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, ma région, où j'ai travaillé avec huit MRC, avec 114 municipalités. Alors, je sais le défi important que ça représente pour le nouveau ministre responsable de la région et je lui assure également de toute ma collaboration. Et, jusqu'à maintenant, je lui témoigne que ça se passe plutôt bien et que je suis convaincu qu'on va arriver à faire en sorte que la région du Bas-Saint-Laurent se démarque, et toute ma collaboration est acquise pour l'ensemble du mandat.

• (20 h 30) •

Maintenant, j'aimerais vous parler de ma circonscription, de Matane-Matapédia. Mais déjà, je le regrette, le nom choisi par la Commission de la représentation électorale ne traduit pas fidèlement la réalité géographique de mon comté. Pourquoi? Bien, le terme «Mitis» devrait se retrouver dans le nom. Alors, j'annonce aujourd'hui que je ferai à nouveau une demande officielle en ce sens auprès du Directeur général des élections pour corriger cette injustice, dans la foulée des travaux qui vont nous mener, je le souhaite, non pas aux mêmes conclusions que la dernière fois mais à une refonte de la carte électorale. Ça a été annoncé par le DGE. Alors, je souhaite que le vocable «Métis» soit dans le nom de ma circonscription.

Alors, ma circonscription, elle est située à l'est du Bas-Saint-Laurent mais dans la région touristique de la Gaspésie. Elle est composée des trois MRC de la Matanie, de la Matapédia et de la Métis, pour un total de pas moins de 45 municipalités, ce qui n'est, vous en conviendrez, pas banal. C'est un défi important de servir un tel territoire, mais mon équipe et moi ne ménageons aucun effort pour bien servir la population, avec trois bureaux de circonscription et aussi une formule unique de bureaux de comté mobiles dans l'ensemble des municipalités afin de se rendre à la rencontre des citoyens et ainsi favoriser une politique de proximité, que je pratique depuis maintenant sept ans.

Chez nous, c'est le grand fleuve Saint-Laurent, qu'on appelle «la mer». C'est les rivières, d'ailleurs qui sont nombreuses et poissonneuses et où j'ai invité le premier ministre à venir pêcher; je serai, pour l'occasion, son partenaire de pêche, s'il le souhaite. C'est la forêt. C'est les champs. C'est les montagnes. C'est à la fois les rues et c'est les rangs. C'est la chasse et c'est la pêche. C'est la culture et c'est l'agriculture. C'est les entrepreneurs, les travailleurs d'usine, les artistes, les travailleurs du commerce au détail. C'est le respect des traditions mais aussi le regard tourné vers l'avenir. C'est une population fière et chaleureuse, qui a le cœur à l'ouvrage et qui sait recevoir, qui sait célébrer les bonheurs que nous amène la vie et se serrer les coudes dans les moments difficiles, qui sait très bien, avec les saisons qui régissent nos vies, et surtout dans notre région, qu'après l'hiver vient toujours le printemps.

Ce rôle que je souhaite jouer dans la 41^e législature, c'est un rôle constructif, un rôle positif, à l'image de ce qui est, jusqu'à maintenant, l'Assemblée nationale, c'est des débats qui sont civilisés, que je souhaite voir se poursuivre, c'est la volonté d'une opposition officielle également, oui, d'assumer son rôle mais de proposer des alternatives qui vont nous permettre d'avancer. Je regrette parfois que nos concitoyens ne soient pas au courant qu'une grande majorité des décisions, qu'elles soient en commission parlementaire, qu'elles soient pour des projets de loi importants — puis, vous le savez, Mme la Présidente, vous avez contribué à une des plus grandes pièces législatives, quant à moi, qui sera adoptée bientôt, qui est la question des soins de fin de vie, de mourir dans la dignité — ça se fait par des parlementaires qui sont ici pour les bonnes raisons, qui ont une sensibilité, qui ne sont pas insensibles à la critique aussi. Je vous dirai que, pour plusieurs de mes collègues, je suis convaincu que, si on a 10 commentaires dans une journée, et que neuf commentaires sont plutôt positifs, et qu'il y en a un qui est négatif, on va souvent penser beaucoup au commentaire négatif et comment on peut faire en sorte d'améliorer les choses.

Vous savez, un député dans une région comme la mienne, si on faisait une analogie avec le domaine de la santé, c'est un omnipraticien qui est constamment dans une urgence : on ne choisit pas ses cas, on y va avec un peu le triage, on y va avec le meilleur de nos connaissances, on essaie de référer à des spécialistes. C'est vraiment une vocation, puis

c'est une fonction, une fonction qui ne s'apprend pas mais qui peut se faire avec beaucoup de volonté, beaucoup d'humanité, beaucoup de sensibilité, beaucoup de travail, beaucoup d'efforts et beaucoup d'humilité aussi, parce qu'on n'a pas toujours raison. Dans l'ensemble de nos formations politiques, ce qui réunit, c'est des principes qui sont forts, mais c'est une famille qui est composite. Alors, parfois, même à l'intérieur de nos formations politiques, on est capables de débattre, et aussi, bien, de faire des consensus, et d'échanger ensemble. Et j'espère que le gouvernement du Québec, le nouveau gouvernement, tiendra compte de l'ensemble des parlementaires qui ont été élus.

Un certain nombre de messages que j'aimerais adresser au nouveau gouvernement. Moi, dans mon comté, je ne suis pas dans l'opposition; le Parti québécois, c'est le premier choix, alors il faut le respecter. Il faut le respecter que les citoyens de la circonscription de Matane-Matapédia, pour près de deux électeurs sur trois, ont choisi le Parti québécois. Donc, j'arrive avec mes valeurs, j'arrive avec un bagage, avec une volonté populaire et je suis capable d'ajouter cette contribution avec celles que sont les objectifs gouvernementaux, de trouver des voies de passage, des façons de plaider nos dossiers.

Sur quelles bases? Bien, d'abord, la considération de nos priorités et l'équité dans les traitements des dossiers de nos circonscriptions. Moi, je suis très fier d'avoir pu, pendant une courte période, comme ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, travailler dans les huit MRC, procéder à des annonces, faire des consultations, faire avancer des dossiers, et sans regarder l'étiquette des formations politiques. Et, quand on travaille de cette façon-là, les gens sont capables de porter un jugement sur la qualité de notre travail, puis moi, je suis fier du travail que j'ai fait comme ministre du gouvernement du Québec, comme ministre responsable de la région, comme député également.

Puis on sait qu'à chaque élection les gens ne nous doivent rien, on ne peut pas être sûr du jugement qu'ils vont porter sur nous. Alors, c'est la somme de chacun des gestes qu'on pose, non pas de façon intéressée, dans l'intérêt de se faire réélire, mais dans l'intérêt que des gens viennent nous voir en disant : Vous avez fait une différence dans notre vie. Et les cas les plus fabuleux, malheureusement, ils ne seront jamais publiés ni dans nos hebdomadaires locaux... Vous le savez, Mme la Présidente, souvent, les gens vont venir nous voir dans ce qu'on appelle les cas individuels, hein, des cas qui relèvent d'une rencontre avec la porte fermée, où on échange sur parfois des drames mais parfois des situations qui peuvent se régler. Puis, quand on y arrive, on est très fiers de ça comme députés, et c'est souvent les cas les plus gratifiants. Alors, c'est souvent des gens qu'on rencontre dans les lieux publics, qui nous font un beau sourire, puis on sait ce que ça veut dire pour eux. Alors, ça, c'est des cas qui sont importants, qu'on est capables de traiter avec les différents ministères. Mais il y a également des cas qui nécessitent l'aide des différents ministères concernés. Alors, je suis convaincu qu'on aura des occasions.

Ce que les gens ne voient pas également lors des débats, c'est qu'on a des échanges entre nous au début des séances, à la fin, dans différents lieux, l'Assemblée nationale, voire même dans la ville de Québec, où on peut échanger sur nos dossiers. Et moi, je suis convaincu... Dans l'opposition, on avait une grande ouverture des collègues du gouvernement. J'espère que ça va se poursuivre. Il y a des nouveaux collègues; on va apprendre à les connaître.

Donc, considération et équité pour les dossiers de Matane-Matapédia.

Sous la base des besoins de nos... des besoins de la population, de la qualité des dossiers présentés — ça, ça relève de nous — et du bien commun. Mon comté a connu des avancées importantes lors du dernier mandat, des dizaines d'annonces importantes et attendues de la population depuis parfois des décennies. Je souhaite que cet élan puisse se poursuivre. Les attentes sont importantes dans ma circonscription. Le ministre responsable de la région sera en mesure, lors de sa visite prochaine, de voir qu'on a bien identifié les priorités. Elles sont en matière de soutien aux PME, elles sont en forêt, elles sont en investissement public aussi, en infrastructures, elles sont dans des dossiers ponctuels où on a besoin de l'aide gouvernementale, qu'on est capables de plaider. Elles relèvent essentiellement du gros bon sens. Elles ne sont pas là pour conforter l'ego des députés mais bien pour reconforter des populations qui ont besoin de sentir que le gouvernement est là pour eux dans des moments où ça compte. Le gouvernement pourra compter sur toute ma collaboration dans les paroles et dans les gestes.

Je veux également profiter de l'occasion... Je n'ai pas eu l'occasion de le faire en début de discours, de saluer la mémoire d'une parlementaire qui m'a précédé à l'Assemblée nationale du Québec, une députée libérale qui s'appelle Nancy Charest, qui était députée ici de 2003 à 2007. Je sais que certains collègues l'ont bien connue. Mme Charest était une députée extrêmement populaire dans la circonscription, une députée très dynamique, une adversaire coriace. Je vous le dis. J'avais perdu la première élection par 33 votes, j'ai gagné la seconde par 213. C'était quelqu'un qui a toujours un capital de sympathie important dans notre population. Elle est décédée un peu avant la tenue d'élections, donc on n'a pas eu l'occasion de le souligner. Je le fais ici, parce que j'ai pu réaliser, lors de son décès tragique, faut-il le rappeler, qu'elle aura contribué du mieux qu'elle peut dans un mandat de quatre ans pour faire avancer les dossiers. Plusieurs des dossiers qu'elle a fait avancer, on a pu poursuivre le travail. Et je pense que c'est important de reconnaître le travail des gens qui nous ont précédés, idéalement de leur dire lorsqu'ils sont vivants; et c'est souvent un regret qu'on a. Alors, par le truchement de la télévision, à travers les ondes, pour sa famille, pour tous les gens qui l'ont aimée, comme député, je veux leur offrir à nouveau mes meilleures pensées et leur dire qu'à partir du moment où l'élection est terminée puis qu'on est député à l'Assemblée nationale on est le député de l'ensemble de la population, et ça, c'est une des plus belles leçons qu'il faut apprendre lorsqu'on arrive à l'Assemblée nationale.

Alors, c'est un grand plaisir pour moi de...

Des voix : ...

M. Bérubé : Merci. C'est un grand plaisir pour moi de terminer cette intervention. Je suis toujours nerveux, encore après sept ans, Mme la Présidente, je ne réussis pas à comprendre ça encore, peut-être l'émotion, parfois, de réaliser chaque jour la chance unique qu'on a d'être ici. Imaginez le nombre de candidats à cette dernière élection, qui étaient des

gens bien intentionnés, qui souhaitent venir à l'Assemblée nationale, et nous avons ce privilège. Alors, ayons une pensée pour l'engagement public, pour les gens qui ont le courage de se présenter.

C'est un immense privilège, mais en même temps c'est une immense occasion unique qu'on a dans une vie, pour une courte période ou pour une grande période, comme c'est le cas de mon collègue d'Abitibi-Ouest, de faire la différence pour notre coin de pays et d'aimer ce Québec de toutes nos forces, quelle que soit la façon dont on le voit. Mais je suis convaincu que c'est d'abord l'amour du Québec qui nous guide dans cette Assemblée. Merci, Mme la Présidente.

• (20 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député, de cette intervention teintée de beaucoup de sensibilité. Maintenant, je vais reconnaître notre collègue ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Merci.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : Merci, Mme la Présidente. Et mes premiers mots seront pour vous saluer et vous dire que je suis fière de vous retrouver là où vous êtes et que je suis convaincue que vous saurez remplir vos fonctions avec tout le brio qu'on vous connaît. Félicitations!

Alors, Mme la Présidente, c'est pour moi un honneur aujourd'hui. Je me sens très privilégiée de pouvoir, en cette 41^e législature de l'Assemblée nationale, représenter les citoyens et citoyennes de ma circonscription pour un cinquième mandat. Ça peut paraître beaucoup, mais je rappellerai aux citoyens que cinq mandats en 11 ans, même pas, c'est comme à tous les deux, trois ans on faisait des élections à un moment donné. Alors, les mandats ont été courts, mais il n'en demeure pas moins qu'on a fait cinq élections. Et je suis très, très fière d'avoir cette opportunité de les représenter à nouveau.

Tout d'abord, un merci du fond du coeur aux électeurs de ma circonscription qui m'ont accordé leur confiance encore une fois. Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude. Ce que je peux vous assurer par contre, c'est tout mon appui, tout mon soutien, toute mon écoute, et vous savez que je vais travailler avec autant d'ardeur que j'ai pu le faire depuis 2003.

Je veux, ici, aussi, Mme la Présidente, en profiter pour remercier les bénévoles qui ont travaillé sans relâche lors de la dernière campagne électorale et je vais commencer plus particulièrement par mon organisateur et président de l'association, qui est M. Marc Monpetit, qui est là depuis 2003. Il était auparavant dans le comté de Vaudreuil, mais comme il y a eu la création du comté de Soulanges en 2003, il m'a suivie. On lui a mandaté de venir faire du coaching — en bon québécois — dans la circonscription de Soulanges, et je suis honorée qu'il soit toujours à mes côtés, parce que, vous savez, c'est vraiment un bon conseiller, et je profite grandement de sa grande expertise mais aussi ses connaissances de sociologue.

Je veux remercier aussi tous les autres bénévoles qui ont oeuvré à la campagne électorale, que ce soient les téléphonistes, ceux qui ont posé les affiches dans le comté, ceux qui ont fait sortir le vote, ceux qui m'ont accompagnée tout au long de la campagne, ceux qui ont oeuvré de différentes façons, toutes autant importantes les unes que les autres. On ne sait pas à quel point on est entouré pendant une campagne électorale et combien les gens sont vraiment dévoués. Alors, je vous remercie tous, parce que, sans vous, le comté de Soulanges ne serait pas représenté par le Parti libéral, et c'est grâce à vous. Alors, je veux vous remercier.

Je veux également profiter de cette occasion pour exprimer toute ma gratitude à mon personnel au bureau de comté — et je souhaite qu'elle m'entende bien — à commencer par Carole Saint-Yves, une de mes attachées politiques, qui est avec moi depuis plus de cinq ans maintenant. Et Carole, c'est une personne sur qui on peut compter en tout temps, une fille loyale mais qui a à coeur de servir les citoyens tout autant que la députée, sinon plus. J'ai beaucoup de reconnaissance pour Carole. Dominique, qui est une nouvelle arrivée, ça fait maintenant deux ans, si on peut dire encore nouvelle après deux ans. Et Dominique est tout aussi passionnée de ses dossiers et tout aussi passionnée de servir la cause publique, et je suis très, très, très privilégiée d'avoir des femmes engagées et qui ont à coeur le bien-être de la population. Et on a notre petite stagiaire, mais, en fait, ce n'est pas une petite stagiaire, c'est une fille qui a beaucoup de capacités et qui est étudiante encore, en ce moment, qui travaille avec nous à raison de 15 heures par semaine pendant les sessions d'école, mais, à l'été, elle travaille un peu plus avec nous, et c'est Virginie, que je salue pour tout son dynamisme et son coeur, sa gaieté qu'elle nous transmet au bureau. Elle est d'un appui, elle aussi, très certain.

Vous savez, Mme la Présidente, une campagne électorale, on ne fait pas ça seul. Je vous l'ai dit, il y a des bénévoles, il y a des gens qui sont dévoués. Mais il y a surtout les membres de notre famille. Et je vais profiter de cette occasion pour saluer, tout d'abord, mon mari, Luc, qui est toujours là, qui est toujours présent, toujours en appui à la députée de Soulanges, on va dire comme ça, et qui est pour moi un support incommensurable. Merci, Luc, de ton appui.

Évidemment, il y a mes enfants qui sont toujours là, et qui, eux aussi, sont en grand renfort, et qui me font partager des beaux moments de bonheur, parce que, vous savez, mes deux enfants ont fait des beaux petits-enfants. Alors, je suis maintenant grand-maman de quatre petits-enfants, qui m'ont dynamisée pendant la campagne électorale. Quand grand-maman devenait trop fatiguée, bien, les petits-enfants venaient faire un tour avec leurs parents, et ça remettait de la gaieté dans le coeur pour la journée.

Alors, j'exprime beaucoup de gratitude à toute ma famille : ma mère, ma belle-mère, évidemment, à qui on fait vivre les montagnes russes. Vous savez, ma mère, elle me dit tout le temps : Écoute, Lucie, je ne veux pas aller à ton local, ça m'énerve trop. Alors, où je suis rendue, je vais t'aider autrement, je vais chercher des numéros de téléphone, je vais faire plein de choses. Alors, sachez que toute l'aide que vous m'avez apportée de toutes les façons possible, c'est grandement apprécié.

Vous savez, Mme la Présidente, Soulanges, c'est un supercomté, puis je me permets tout le temps de dire, dans mon comté, à chaque fois que je fais une allocution, et c'est devenu, chez nous, une maxime... on parle toujours du merveilleux comté de Soulanges. Et je l'affirme avec beaucoup de conviction parce que c'est vraiment un merveilleux comté. Et, chez nous, le comté, comme tous les comtés... On est tous fiers de nos comtés, évidemment, mais, chez nous, ce qui rend la circonscription si magnifique, c'est la richesse des gens, le savoir-faire des entrepreneurs, des agriculteurs, des intervenants culturels, des groupes communautaires, le dynamisme des élus municipaux, scolaires, les représentants, intervenants, dirigeants du monde de la santé, bref, toute la population en général. On a une population qui est en croissance et qui a les deux pôles, où on a une population qui est vieillissante, il y a une sagesse, mais on a aussi nos jeunes qui... Chez nous, ce n'est pas rare les familles de trois, quatre enfants. On a beaucoup de bébés dans la circonscription de Soulanges, et c'est ce qui fait une si belle circonscription, où tout le monde partage les mêmes motivations, les mêmes préoccupations.

Je veux prendre un moment aussi pour féliciter les 124 autres députés, Mme la Présidente, qui ont, je vous le dis, certainement tous des beaux mots pour leurs circonscriptions. Moi, je trouve la mienne merveilleuse, mais je suis certaine que, si vous écoutez bien tous mes collègues, peu importent les partis politiques, tout le monde a la même motivation. Vous savez, quand on décide de faire de la politique... Comme moi, quand j'ai décidé un jour de faire de la politique, en 2003, j'ai commencé à vouloir y aller, en politique, parce que je voulais servir la population, parce que je voulais faire une différence dans mon comté. Comme je vous l'ai dit, le comté est en croissance démographique importante. Des besoins de services se dessinaient. Je voulais faire avancer les choses, je voulais vraiment réaliser, créer des dossiers et faire en sorte que nous nous démarquions.

Et je vous dirai, en toute humilité, que je crois que j'ai contribué à ça depuis 2003. On voit beaucoup de choses qui se sont... En 10 ans, presque 11 ans, beaucoup de choses se sont concrétisées, que ce soient des constructions d'écoles, des agrandissements d'écoles, des bibliothèques, un terrain de football synthétique, et j'en passe. Je ne ferai pas un bilan ici de tout ce qu'on a pu annoncer en 10 ans, mais je suis particulièrement fière parce qu'on a fait tout ça avec la population. On ne fait jamais ça seul. On est toujours entouré, on a toujours des gens qui nous présentent des dossiers, avec qui on peut travailler. Et c'est ma plus grande fierté, c'est de voir le travail d'équipe qu'on a pu concrétiser dans le comté.

Je veux vous dire qu'on est déjà en action dans le comté de Soulanges. J'ai déjà procédé à ma première plantation d'arbres. Vous savez que c'est un projet qui m'est cher, et, depuis déjà sept ans, on fait ça. Et c'est des arbres d'une maturité de cinq ans, qui ont six pieds de haut, etc. On plante nos arbres. Ce n'était pas en fin de semaine dernière, l'autre précédemment, et nous avons déjà poursuivi ces plantations d'arbres. Et savez-vous ce qu'il y a de particulier, Mme la Présidente? C'est que, ces plantations d'arbres là, on les fait avec la communauté. Alors, on voit des petits bouts de chou arriver avec leurs chaudières, leurs gants, leurs petites pelles, les mamans, les papas, les grands-parents. C'est de beaux moments à partager ensemble. Puis savez-vous quoi? À chaque fois qu'on fait une activité communautaire comme ça, tous les députés peuvent vous dire la même chose, moi, en tout cas, j'ai toujours la chance d'apprendre, de savoir des choses que les citoyens autrement n'auraient pas eu l'opportunité de me dire. Plus on multiplie les rencontres avec les citoyens, plus il y a des choses où on peut être sensibilisé sur des problématiques et/ou des belles réalisations en cours dans le comté.

• (20 h 50) •

Pendant ce mandat-ci, Mme la Présidente, je veux travailler sur deux dossiers qui nous sont très, très importants pour Vaudreuil-Soulanges. Je prends la peine de vous dire Vaudreuil-Soulanges parce que ma collègue la députée de Vaudreuil et moi sommes dans une région où on a la même commission scolaire, le même centre de santé, la même MRC. On est tout le temps dans les mêmes instances. Alors, chez nous, on a un grand besoin d'un hôpital. On a au-delà de 150 000 personnes sans hôpital. Il y a un besoin qui est clair. Tout le monde l'a reconnu. Du temps du député de Jean-Talon, qui était alors ministre de la Santé, on avait amorcé des travaux dans ce sens-là. Et on a eu beaucoup de rencontres. Et beaucoup de choses se sont faites. Là, on va reprendre le travail là où on l'avait laissé et on va réaliser cet hôpital avec le nouveau ministre de la Santé. Et on va y travailler, Mme la députée de Vaudreuil et moi-même, la députée de Soulanges, très, très fort. Je veux rassurer la population : L'hôpital va être concrétisé. Ça a été un engagement du premier ministre.

On va aussi travailler fort, Mme la Présidente, sur le dossier de pôles logistiques de transport. Et le dossier de pôles logistiques, vous le savez, mon collègue de Rivière-du-Loup vous en a glissé un mot tantôt, c'est faire en sorte qu'on puisse faire l'arrimage de tous les moyens de transport, pour éviter d'avoir beaucoup de transport sur les routes, mais qu'on puisse déjà répartir que ce soit sur les bateaux, les voies ferrées, et tout; tout ce qui est possible d'être enlevé sur la route pour mettre ailleurs en transport, bien, qu'on le fasse. C'est ce qu'on appelle faire de la logistique.

Mais on veut faire de la logistique à valeur ajoutée. C'est-à-dire qu'il y a des entreprises de transformation, il y a de l'entreposage, il y a toutes sortes d'entreprises qui peuvent se greffer autour. Puis, vous savez, Mme la Présidente, tout ça est rendu possible grâce à l'autoroute 30 que nous avons concrétisée pendant... pas le dernier mandat, là, mais quand on a terminé en 2012. On ne l'a juste pas inaugurée, malheureusement. On l'a tout faite, mais, quand c'est venu le temps de l'inaugurer, c'était un autre gouvernement qui nous a suivis. Mais on n'en était pas peu fiers quand même, parce que c'est nous qui l'a réalisée. Et toute cette logistique de transport, tout cet arrimage-là va pouvoir se faire grâce à cette autoroute 30 là, puis faire en sorte qu'on désengorge les routes mais qu'on ménage les gaz à effet de serre, etc.

Alors, c'est deux grands dossiers. Il y a les plantations d'arbres, mais évidemment, Mme la Présidente, vous savez comment ça fonctionne dans les comtés, il y a une multitude de dossiers sur lesquels on va travailler aussi, à toutes sortes de niveaux, avec les municipalités, avec les citoyens, et tout.

Je veux dire aux citoyens qu'ils sont les bienvenus dans le bureau de la députée de Soulanges. Ils peuvent s'y rendre du lundi au vendredi, entre 9 heures et 5 heures, puis ça nous fait plaisir de vous recevoir.

Vous savez, être député, c'est vouloir faire évoluer les dossiers et les intérêts, tout comme tous mes collègues, ici. Et, pour ça, Mme la Présidente, je pense qu'il est primordial d'entretenir du respect dans nos débats et de mettre de côté le petit côté adversaire, mais faire nos représentations avec beaucoup de respect envers nos collègues.

Moi, j'ai décidé de me présenter en 2003 sous la bannière libérale. Et je suis convaincue que c'était le meilleur choix que j'ai fait dans ma vie. Parce que, vous savez, il y a huit valeurs sur lesquelles on peut s'appuyer, et c'est les huit valeurs ensemble qui font qu'on est libéral. Je vous les énumère : justice sociale, les libertés individuelles, le développement économique, l'équité intergénérationnelle, l'appartenance canadienne, le respect de la société civile, la vie politique à l'enseigne de la démocratie et l'identification au Québec. Toutes ces valeurs-là prises ensemble font en sorte que je suis une libérale. Et j'en suis très fière.

Je veux vous dire que la 41e législature va certainement être marquée par certains éléments dont notre chef nous a parlé, le premier ministre. Il nous a un petit peu dessiné un édifice. Et voilà comment les éléments de l'édifice sont déclinés dans son discours. Il nous a parlé de sa fondation qui est constituée en trois blocs : un ton et un comportement marqués par le respect et l'écoute, la transparence dans nos actions et notre utilisation de fonds publics et l'intégrité de nos administrations publiques. Sur cette fondation, Mme la Présidente, s'appuient deux colonnes robustes : des finances publiques saines et équilibrées, une économie en croissance créatrice d'emplois de qualité partout au Québec. Puis, il y a finalement la toiture qui fait l'ensemble de la maison : une société plus juste et équitable, l'ouverture sur le monde et l'inclusion et la défense et la promotion du Québec au Canada et dans le monde. Mme la Présidente, la 41e va être marquée par ce que je viens de vous énumérer, et je vais être fière de participer à ce beau mandat.

Ce que je veux vous dire en terminant, que la population de Soulanges m'a entendue dire souvent : Soulanges, c'est ma passion, mais mon inspiration, c'est certainement sa population. Merci et bonne législature à tous.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, Mme la ministre. Et je vais maintenant reconnaître notre collègue député de LaFontaine.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis très heureux, donc, de prendre la parole suite à l'intervention de ma collègue de Soulanges, qui est un exemple, Mme la Présidente, frappant d'une députée qui est dédiée pour sa population, qui a eu des mandats renouvelés. Ce n'est pas pour rien que la députée de Soulanges, aujourd'hui, peut encore une fois s'adresser à la population via les ondes, Mme la Présidente, c'est parce qu'elle est une députée près de son monde, pour son monde, qui est là pour servir. Et, moi, comme député élu pour la première fois lors d'une élection partielle, le 11 juin 2012, donc, il n'y a pas tout à fait un an... deux ans, donc, bientôt deux ans, bien, la députée de Soulanges est clairement pour moi un exemple, un exemple à suivre.

Et, vous me permettez, dans les quelques minutes, Mme la Présidente, les minutes qui me sont allouées, j'aimerais évidemment remercier la population de LaFontaine. LaFontaine, sur l'île de Montréal, c'est Rivière-des-Prairies au nord-est de l'île de Montréal. Et la population de LaFontaine, évidemment, ont eu l'occasion de s'exprimer lors de la dernière élection générale, et je suis très, très reconnaissant de leur confiance et je tiens à les assurer... à leur assurer que je prends toute la mesure du mandat qu'il m'ont confié, mandat qui vise à demeurer présent, à l'écoute; lorsque l'on veut rencontrer son député, qu'il soit disponible dans les meilleurs délais; et également les aider à cheminer et à faire face aux défis; et également à être là, à leurs côtés, dans les moments les plus difficiles mais également dans les moments de joie et de célébration. Faire corps avec sa population, Mme la Présidente, c'est le rôle du député. Et c'est presque... on pourrait le dire, le mot n'est pas trop fort, c'est une vocation, littéralement. Et, encore une fois, on vient en politique non pas pour se servir mais pour servir. Et c'est en ce sens-là que je prends exemple la députée de Soulanges, comme mes 124 autres collègues également, qui ont décidé de renouveler... ou pour une première fois de représenter la population dans un mandat qui nous a été donné lors de la dernière élection générale.

Vous me permettez, donc, de remercier les électeurs, électrices de Rivière-des-Prairies, comté provincial de LaFontaine, également de remercier tous les bénévoles, toutes les bénévoles qui ont fait en sorte de rendre cette élection possible. Et, lorsque je dis bénévoles, évidemment les bénévoles du Parti libéral du Québec, mais également je pense qu'il est important de saluer l'apport à la démocratie que représente l'apport de bénévolat de chaque personne, quelque parti qu'il soit. Il est important, je pense, de revenir sur cet aspect qui est au cœur de notre démocratie.

J'aimerais également saluer — et ils se connaissent, la liste serait très longue, Mme la Présidente — les collaborateurs, collaboratrices, les gens à mon bureau de comté : Jean-François, Carmela, Giulia. Merci beaucoup. Merci évidemment à toute l'équipe qui a fait en sorte que cette élection a été une occasion de dialogue, une occasion pour la population, au final, de se prononcer et, pour nous, de renouveler cet engagement de service là.

On parle beaucoup de services communautaires, moi, je vois le rôle et l'action d'un député comme étant un agent également de la communauté, en ce sens-là un agent communautaire. Et ces vœux que l'on renouvelle, si vous me permettez l'expression, évidemment ils s'adressent au même titre à celles et ceux qui nous accompagnent dans les bureaux de comté. Il est important de souligner leur apport, leur importance. Ils sont nos yeux, nos oreilles lorsque nous sommes ici, à Québec, mais évidemment nous permettent d'être efficaces et de faire en sorte de mieux servir la population.

• (21 heures) •

Vous me permettez également de remercier, évidemment, ma famille proche, ma conjointe, Hélène, mes deux filles, Élisabeth et Constance, qui acceptent de faire ce sacrifice de son mari et de leur père, et qui également embarquent, je dirais, dans cette belle aventure qui est le service public, et qui, évidemment, en assument des fois les côtés un peu plus difficiles où... Et, je me rappelle les propos du président de l'Assemblée nationale où... je crois que c'est son

petit-fils qui l'appelait «Grand-papa-parti». Alors, on essaie évidemment de se rattraper lorsqu'on le peut, parce que, d'abord et avant tout, nous avons des proches. Les proches qui font ce que nous sommes. Et, parlant de deux personnes qui ont fait ce que je suis, ce que je peux offrir pour la population, je sais qu'ils écoutent présentement, ce sont mes parents, Gilles Tanguay et Aline Jolin, et je tiens à les remercier de leur éducation qu'ils ont offerte et également ce goût de servir et ce goût de faire en sorte de faire avancer la population et d'apporter sa petite pierre. Ce n'est pas grand-chose, mais, lorsque l'on additionne le tout, c'est ce qui donne le Québec d'aujourd'hui, au sein du Canada, une société forte, confiante, ouverte, et c'est ce qui m'a été inculqué. Alors, à mes parents, merci beaucoup pour votre aide, votre appui.

Et, Mme la Présidente, on continue. L'élection du 7 avril dernier aura été un passage vers la suite des défis auxquels le Québec fait face. La députée de de Soulanges a très bien listé les huit valeurs libérales qui font en sorte qu'on décide un jour non seulement de militer au sein du Parti libéral du Québec, mais, si l'occasion nous est confiée, d'être candidates et candidats et de représenter, d'être le ou la porte-parole de ces valeurs libérales. Et, entre autres — il y en a huit, et elle les a bien nommées — il y en a deux sur lesquelles j'aimerais insister. D'abord et avant tout, le développement économique, créer la richesse, parce que l'on ne peut pas distribuer ce que l'on n'a pas acquis ou créé, et, en ce sens-là, une valeur fondamentale libérale est le développement économique, créer la richesse. Pourquoi créer la richesse?, la deuxième valeur sur laquelle j'aimerais insister, Mme la Présidente, c'est pour mettre en pratique, de façon très tangible, une justice sociale. Lorsque nous avons créé la richesse, nous avons les moyens d'avoir, de mettre en place une justice sociale. Et, en ce sens-là, ma fierté est non seulement d'être député à l'Assemblée nationale, mais, qui plus est, Mme la Présidente, d'être un député du Parti libéral du Québec... s'anime de ces valeurs-là, s'anime de ces valeurs qui font en sorte que... et notre premier ministre, lors de son discours inaugural, l'a très bien mentionné, a donné des exemples, et la liste est quand même assez longue, de soutenir nos PME. La décision, qui a été prise par le gouvernement libéral, d'avoir un ministre en charge des PME, lorsque l'on sait qu'elles représentent 50 % des emplois actuellement au Québec, lorsqu'elles créent 80 % des emplois, c'est le poumon économique du Québec.

Faire en sorte que, politiquement, il y ait un ministre qui soit en charge des PME, c'est une décision qui n'est pas anodine, qui a un impact et qui nous aide à mettre en pratique, comme libéraux, l'une de nos valeurs, le développement économique, toujours en gardant en tête que nous voulons en bout de piste la justice sociale.

On a parlé également... dans le discours inaugural, le premier ministre a parlé de relancer le Plan Nord, de mettre en marche une stratégie maritime, autant d'éléments qui font en sorte, Mme la Présidente... et conjugués à une saine gestion des finances publiques. Pour moi, Mme la Présidente, et pour nous, de la banquette ministérielle, une saine gestion des finances publiques se traduit en l'image suivante : chaque dollar que l'on prend en taxes ou en impôts... faire en sorte que ce dollar soit maximisé en termes, en bout de piste, de retombées dans les services directs à la population, que ce soit, par exemple, en matière de santé, en matière d'éducation, que l'effet de ce dollar que l'on va chercher dans la poche du contribuable en taxes, en impôts soit, en bout de piste, maximisé, son effet soit maximisé, son bienfait, devrais-je dire, maximisé dans la vie des citoyennes et des citoyens. Et, comme élus, c'est notre rôle, c'est notre charge, notre devoir non seulement de faire écho des défis locaux des citoyennes et citoyens, mais de s'assurer que ce dollar soit bien géré et que l'on maximise ses effets positifs.

Nous demeurerons également, je crois, positivement marqués par ce témoignage, auquel a fait écho le premier ministre, de Nancy Clark — et je vois le député, à ma gauche, des Îles-de-la-Madeleine — Nancy Clark qui, elle, lors d'une allocution devant le premier ministre à l'époque, c'était en mars dernier, avait réellement traduit ses attentes, ses aspirations, également ses craintes, ses doutes. Et, comme élus, nous, 125 députés à l'Assemblée nationale, nous devons faire écho à ses aspirations, parfois aussi à ses craintes, à ses doutes et y répondre, non seulement y faire écho, être les porte-parole, mais y répondre, apporter notre pierre et faire en sorte que, oui, lorsque l'on parle d'avoir un emploi pour pouvoir payer sa maison pour pouvoir rester aux Îles, bien ça, ça veut dire que, ce qu'on va faire, on va aider les PME. On va aider les PME à s'installer et à rester aux Îles-de-la-Madeleine. Et le témoignage de Nancy Clark, clairement, s'inscrit dans ce rôle, parce qu'on est tous députés — avant d'être ministres ou premiers ministres, nous sommes tous députés — ce rôle que nous avons pris, comme gouvernement libéral, de faire écho, et de donner suite, et de répondre positivement à ces aspirations, à ces défis.

Il y a tellement d'autres choses, Mme la Présidente, qui m'ont marqué dans le discours inaugural, entre autres la persévérance scolaire. Je suis père de deux filles, de 10 ans et huit ans, et nous le voulons tous non seulement pour nos enfants directs, mais pour tous les enfants du Québec, qu'ils décrochent un diplôme, et des diplômes tant au niveau secondaire, collégial qu'universitaire. Chaque diplôme a une valeur centrale pour le Québec pour que chaque personne puisse se réaliser en ayant un emploi qui fait en sorte que cet enfant puisse se réaliser une fois rendu à l'âge adulte.

Également, on a parlé de la lutte contre l'intimidation, entre autres la cyberintimidation, et le premier ministre a annoncé dans les 100 jours un forum national sur l'intimidation qu'il présidera avec la ministre de la Famille. Ce sont des éléments très tangibles, parce qu'il y a évidemment les éléments de valeur qui peuvent paraître parfois intangibles, mais ils se traduisent, et c'est notre défi comme élus de les traduire de manière très, très tangible.

Et j'aimerais, Mme la Présidente, vous me le permettez, conclure sur ce qu'a dit Xavier Dolan dans son discours de remerciement lorsqu'il a reçu le Prix du jury pour son film *Mommy*. Il a dit — et cette phrase m'a marqué, et Xavier Dolan, un Québécois qui fait notre fierté, a bien traduit, je crois, ce qui devrait et ce qui doit, et c'est notre rôle comme élus, inspirer la jeunesse, et je terminerai sur cette citation : «En bref, je pense que tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais.» Mme la Présidente, nous n'abandonnerons jamais. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député. Et je reconnais maintenant la députée de Joliette.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je veux tout d'abord vous féliciter à mon tour pour votre élection au poste de vice-présidente. J'ai eu la chance de vous connaître au cours de ces presque cinq dernières années et je n'ai aucune inquiétude à savoir à quel point vous allez être juste, à l'écoute de chacun et que vous allez vous assurer du respect des droits et des privilèges de chacun. Alors, je pense que c'est une très bonne nouvelle pour notre Assemblée que vous occupiez ce poste.

Évidemment, dans un premier temps, je veux à mon tour remercier profondément les électeurs et les électrices de la circonscription de Joliette qui m'ont renouvelé leur confiance pour un troisième mandat. Et vraiment le député de LaFontaine m'a volé deux scoops, dont le premier est celui de dire que c'est un peu comme renouveler des vœux. Et moi, chaque fois que je suis réélue, j'ai un sentiment de gratitude encore plus important parce que j'ai le sentiment que les gens de Joliette et moi, on se connaît mieux, on a travaillé toujours plus ensemble, plus étroitement ensemble et donc que ce vote... que cette élection est encore plus significative. Et juste avant moi il y avait le député de Matane. On se livre une féroce lutte parce qu'il a la plus forte majorité des députés de ce côté-ci, et j'ai la deuxième et j'en suis très fière. Et je veux dire aux gens de la circonscription de Joliette que mon rôle le plus important, c'est bien sûr celui de députée, et qu'à chaque jour je fais tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de cette confiance-là qu'ils m'ont donnée. Et je veux qu'ils sachent qu'en toutes circonstances je suis à leur écoute et je veux qu'ils me fassent part de ce qu'ils apprécient comme de ce dont ils sont moins contents et je pense que c'est comme ça qu'on peut avancer ensemble. Et je leur dis souvent que les meilleurs députés vont exister quand les gens vont les suivre à la trace, quand les gens vont s'intéresser de très, très près à la politique, à ce qu'on fait, à ce qu'on fait dans nos circonscriptions, à ce qu'on fait ici, à Québec, comme législateurs, comme gouvernement, comme contrôleurs aussi de ce qui se fait dans l'action publique. Et je les invite donc, constamment, à nous souffler dans le cou pour qu'on sente qu'ils sont partie prenante et qu'on travaille tous ensemble pour l'amélioration de la société québécoise, pour le bien commun.

Donc, c'est un très grand privilège, et je leur suis très redevable, parce qu'on a ce privilège-là, quand on est un élu, d'avoir une liberté de parole, d'avoir aussi une tribune pour faire part d'idées, d'idéaux, de choses qui nous tiennent à coeur, de projets qu'on veut mener à bien.

• (21 h 10) •

Et ça, je pense que c'est important d'en prendre la pleine mesure. Ce n'est pas tout le monde dans la société qui a des tribunes sur lesquelles ils peuvent s'exprimer. Ici, on peut le faire. On peut parler, on peut parlementer, on peut faire des discours, on peut faire des points de presse. Dans nos circonscriptions, combien d'occasions nous avons de nous adresser aux gens par la voie des médias mais aussi dans une foule d'activités? Et c'est autant d'occasions de passer des messages, et je pense que c'est vraiment une obligation, qui nous incombe, d'être toujours à la hauteur de ce privilège-là, qu'on sous-estime, je pense, parfois. On l'oublie parfois, et certains aussi, dans notre société, l'oublie peut-être, à quel point il y a des responsabilités qui viennent avec ce privilège d'avoir accès à la parole publique, à des tribunes. Et je veux leur dire que je ne l'oublie jamais et que je sais que c'est grâce à eux que j'ai ce privilège, que nous avons, comme parlementaires, ce privilège et que je leur en suis très reconnaissante.

Je veux bien sûr remercier les gens, mon équipe bien sûr de bénévoles qui a travaillé d'arrache-pied à cette campagne électorale comme à mes autres campagnes électorales. Écoutez, c'est un comité électoral achidynamique qui était à mes côtés. Évidemment, comme nous tous ici, je pense qu'on partage ce point-là et cette admiration-là pour le travail bénévole militant des gens qui viennent de tous horizons. Et c'est, je pense, ce qui est si magnifique dans le militantisme politique, c'est de voir des jeunes, des personnes plus âgées, des gens qui ont des professions manuelles, techniques, avec des professionnels qui ont des diplômes universitaires, des gens qui sont natifs d'ici, des gens qui viennent d'ailleurs, des gens de différents horizons, qui travaillent tous ensemble parce qu'ils ont une cause commune, ils défendent un idéal commun, des projets communs, des idées communes. Ils se rassemblent autour de ça et ils sont prêts à soulever des montagnes tellement ils croient dans leur cause.

Et je veux les remercier du fond du coeur de cette passion, de ce souffle, de cette énergie qu'ils me donnent à chaque jour de faire ce travail-là. Ils sont une très, très grande source d'inspiration, et je veux les remercier. Je veux remercier, donc, quelques personnes de mon comité électoral. Au premier chef, Thérèse, Alexandre et Robert, et tous les autres qui vont se reconnaître, et les centaines de bénévoles, parce qu'on vient d'en inviter plus de 212 à l'activité de remerciement que nous allons avoir dans quelques semaines pour notre activité pour les bénévoles. Et je veux les remercier de tout ce qu'ils ont fait, et évidemment c'est grâce à eux que je peux être ici aujourd'hui. Donc, merci.

Et je veux dire à la population de Joliette qu'au cours des prochaines années, comme je l'ai fait au cours des dernières années, je vais tout faire pour que nos projets collectifs, qui nous animent tous pour faire rayonner notre communauté, pour améliorer le sort des gens qui y vivent, des familles, des agriculteurs, des entrepreneurs, des gens qui ont des difficultés, qui sont des gens vulnérables, qui vivent dans la pauvreté, soient améliorés. Et je vais donc être de tous les combats à leurs côtés et, pour ce faire, j'ai bien sûr des gens qui m'accompagnent, des collègues qui sont Alexandre, Stéphanie, Mélanie et Guillaume, et qui font des miracles au quotidien, et qui me font très bien paraître, hein, parce que c'est extraordinaire comment ces gens-là nous permettent d'atteindre et de faire des différences dans la vie des gens. Donc, merci. Merci à cette équipe.

Moi, si j'ai fait le saut en politique, Mme la Présidente, il y a cinq ans, c'est pour trois raisons fondamentales. La première, c'est parce que je crois profondément dans la souveraineté du Québec. Je voulais aller au bout de cet engagement qui, pour moi, est fondamental, je voulais faire rayonner, faire avancer, faire aboutir, se concrétiser cette cause qui me tient à coeur. C'est aussi parce que je pense que la réduction des inégalités sociales, la lutte pour l'égalité des chances, elle est fondamentale. Pour moi, c'est un signe d'avancement d'une collectivité, d'avancement de civilisation que

de voir qu'on y accorde de l'importance, de se dire que collectivement nous serons plus riches, plus unis quand les plus vulnérables, quand ceux qui n'ont pas la même chance à la naissance que d'autres vont pouvoir, de par les actions de l'État, retrouver cette chance ou ces opportunités.

Donc, c'est quelque chose qui me tient à coeur et aussi parce que je crois profondément dans une autre manière de faire de la politique, et j'ai pu le vivre. J'ai pu le vivre d'ailleurs, Mme la Présidente, à vos côtés pendant plusieurs années par ce dossier, plus que ce dossier, cet enjeu de mourir dans la dignité, qui maintenant nous habite, comme Assemblée, depuis près de cinq ans. Et je pense que c'est un exemple, qui a été repris bien sûr dans le discours du nouveau premier ministre, de ce qu'on peut faire de bien, de ce qu'on peut faire de bien entre nous ici, à l'Assemblée nationale, mais ce qu'on peut faire de bien, de grand, de mature quand on s'élève au-dessus de la partisanerie pour le bien commun pour travailler pour un enjeu qui nous concerne tous parce que, oui, nous allons tous avoir une fin de vie et une mort. Et je pense que de le faire sans tabou, dans la discussion, pour essayer de faire ressortir le plus grand nombre de consensus, c'était une grande avancée. Ce n'était pas simple au départ. On l'a réussi. Et, pour moi, c'est ce type de preuve qui montre à la population qu'ils peuvent encore aussi avoir confiance dans leurs élus parce qu'on est capables de travailler ensemble.

Alors, évidemment, je vous vois, vous avez participé à cette entreprise-là. Je vois le député d'Orford, je vois le député des Îles, je pense à mon collègue de Jacques-Cartier et je pense bien sûr à ma collègue de Gatineau, qui s'est jointe à l'aventure dans la dernière année et avec qui nous avons travaillé très, très fort pour améliorer encore ce projet de loi là, et je remercie tous ces collègues, tous ces collègues, bien qu'on ne soit pas du même côté de la Chambre, pour, je pense, avoir fait quelque chose de très bien pour nos concitoyens, sur le fond des choses et dans la manière de le faire. Il n'y a pas d'unanimité, il n'y aura jamais d'unanimité en démocratie pour n'importe quels dossiers, projets, mais il y a un très vaste consensus, et je pense que les travaux et la manière dont on a mené ces travaux ne sont pas étrangers à cette acceptabilité sociale et à cet avancement-là.

Alors, je dois vous dire que j'ai reçu le discours du premier ministre et cette ouverture-là à la collaboration avec beaucoup de joie. Je pense que c'est de bon augure, et ça me réjouit parce que c'est quelque chose qui me tient à coeur, et je pense qu'on doit aller beaucoup plus dans cette veine-là, notamment pour regagner la confiance de nos concitoyens. Et je pense qu'on ne peut plus se mettre la tête dans le sable. Les gens ont soif d'une politique différente, les gens ont soif que l'on s'élève de tous les côtés de la Chambre pour faire face à des enjeux communs qui nous concernent tous, dans l'intérêt plus général de la population, et j'ai confiance qu'on va y arriver, comme on y est arrivés dans ce dossier qui était excessivement sensible et délicat.

Donc, j'ai quand même, ceci dit, quelques inquiétudes mais en même temps beaucoup d'espoir et je présume de la bonne foi. Et j'entendais juste avant moi la députée de Soulanges, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Moi aussi, j'avais un titre très long, donc je sympathise avec elle. Je veux lui souhaiter le meilleur des succès. C'est en quelque sorte ma successeuse, et je veux lui souhaiter le meilleur des succès dans ses tâches, des dossiers évidemment qui me tiennent à coeur, que j'aurais pu continuer à mener avec beaucoup de bonheur, mais les gens en ont décidé autrement à l'échelle du Québec. Et je pense qu'elle va voir à quel point ce poste-là, cette responsabilité des services sociaux fait de nous de meilleures personnes parce qu'au quotidien on est en contact avec les gens les plus vulnérables, les gens pour qui le rôle de l'État prend tout son sens quand on parle de la réduction des inégalités. Et évidemment il y a des dossiers qui me tiennent encore à coeur, dont celui de la lutte à l'itinérance, dont celui du soutien aux groupes communautaires, dont celui du soutien aux personnes qui ont des déficiences — et je vois qu'elle a la politique entre les mains, c'est formidable, donc c'est de bon augure, ça aussi — des personnes qui ont une déficience, des personnes autistes.

Et donc je lui réitère toute ma collaboration et tous mes espoirs de voir, donc, cette politique donner lieu... cette politique en itinérance... à un plan d'action, ce rehaussement des organismes communautaires prendre forme et aussi qu'un travail substantiel soit fait autant pour les jeunes en difficulté que pour les personnes qui ont une déficience parce que ce sont des gens qui, non, ne sortent pas dans la rue beaucoup, exception faite des groupes communautaires, bien sûr, qui se rappellent à notre bonne mémoire assez fréquemment. Mais, ces gens vulnérables, on ne les entend pas beaucoup, et c'est pour ça que c'est d'autant plus important d'être là pour eux et qu'ils aient toute l'attention qu'ils méritent. Parce que, quand on travaille pour ces gens-là, quand on travaille en prévention, par exemple, de l'itinérance, quand on travaille pour soutenir les enfants qui ont une déficience ou qui sont autistes pour qu'ils puissent atteindre leur plein rayonnement, leur plein développement, on travaille pour nous tous, on travaille pour leur bien-être, mais on travaille aussi collectivement pour notre richesse collective parce que c'est des gens qu'on ne met pas au ban de la société. C'est des gens qu'on ne laisse pas tomber. C'est aussi des citoyens qui vont pouvoir prendre part beaucoup plus activement à la société.

• (21 h 20) •

Donc, je voulais juste lui rappeler bien sûr l'importance de ces dossiers. Même chose pour les dossiers qui sont maintenant les miens et que je suis très enthousiaste d'avoir, ces nouveaux défis comme porte-parole en matière d'enseignement supérieur et de culture.

Encore une fois, j'ai entendu le message du discours inaugural, mais je n'ai rien entendu sur la suite de tous les chantiers qui ont été mis en branle à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur, ces chantiers qui concernent des sujets excessivement importants. Donc, bien sûr, la loi-cadre, également le conseil national des universités, qu'est-ce qui va arriver avec ça?, le chantier sur la formation collégiale, le chantier sur la formule de financement des universités, sur le rehaussement aussi du financement des universités, ce sont autant d'enjeux importants qui font l'objet de travaux, de travaux finaux ou préliminaires en ce moment, par le biais des chantiers et bien sûr auxquels je vais accorder une grande importance et que je vais suivre avec beaucoup de vigilance. Je voulais aussi, bien sûr, marquer un certain étonnement à voir à quelle rapidité on a décidé de mettre de côté la réforme du cours d'histoire au secondaire, le cours d'histoire au cégep, les chaires sur l'identité. Je trouve qu'il y a une certaine inquiétude là. Que ces décisions-là ne soient pas précipitées parce

que l'histoire nationale, l'histoire pour un peuple, c'est fondamental. C'est fondamental que nous nous appropriions notre histoire nationale. C'est formidable d'apprendre l'histoire des autres pays et de voir que d'autres pays étudient la nôtre, mais ce serait une excellente chose qu'ici on se dise qu'on ne sera pas en reste et que, notre histoire nationale, on va se l'approprier et qu'on va l'apprendre avec un cours bonifié au secondaire mais aussi avec un cours au niveau collégial.

Donc, ça, évidemment, nous y tenons de ce côté-ci, comme nous tenons au fait que la Politique nationale de recherche et d'innovation puisse vraiment prendre son envol. C'est une politique cohérente qu'on a mise de l'avant. Ce n'est pas une démarche partisane du tout, c'est une démarche qui avait été entreprise sous le gouvernement libéral, que nous avons poursuivie avec des assises, qui a abouti dans cette politique qui a été largement saluée. Et il y a une certaine inquiétude de notre côté, je ne m'en cacherais pas, de voir qu'on est en train d'enlever des morceaux, comme ces chaires sur l'identité, morceau par morceau, alors qu'il y avait une cohérence dans tout ça. Donc, c'est certain qu'on va être très vigilants pour s'assurer que cette politique-là va être déployée à sa pleine valeur.

Et bien sûr, en matière de culture aussi, nous serons très vigilants. On n'a pas pu avoir beaucoup d'indications dans le discours d'ouverture, si ce n'est que d'apprendre que les artistes vont prendre part aux missions à l'étranger. Mais évidemment il y a énormément encore — et je vois la nouvelle ministre de la Culture que je salue, qui est présente — de chantiers en cours, donc, sur les musées, bien sûr sur le numérique, sur le prix du livre. Il y a sept, juste depuis le début de l'année, il y a sept librairies indépendantes qui ont fermé leurs portes, dont une tout près d'ici, dans Montcalm, sur la rue Cartier. Donc, il y a beaucoup de chantiers en cours. Et surtout la culture, bien, c'est qui on est, c'est une source de beauté, de ravissement, d'harmonie, de dépassement, de rayonnement au quotidien qui, je crois, embellit nos vies, et on ne doit pas avoir peur de soutenir la culture. On soutient des entreprises économiques par toutes sortes de prêts, subventions, crédits d'impôt, et c'est comme si parfois, soudainement, certains détracteurs voudraient qu'on ne soutienne pas l'industrie culturelle, qui est un formidable moyen évidemment de faire rayonner qui nous sommes dans toute la diversité de qui nous sommes mais aussi de créer de la richesse, de créer de l'emploi, de diversifier nos entreprises.

Donc, évidemment, c'est avec beaucoup de passion que je vais suivre ce dossier et donc ce qui se fera prochainement.

Et, en terminant, moi aussi, je voulais faire référence à Xavier Dolan, mais le député de LaFontaine y a déjà fait référence. En fait, moi, je voulais simplement dire que Xavier Dolan, je pense, du haut de son talent, de sa créativité, de sa fougue, de sa confiance, nous donne une extraordinaire leçon, cette leçon que, de par qui nous sommes, de par ce que nous représentons, de par notre audace, on peut aller au bout de nos rêves, on peut se dire qu'on peut vraiment mettre de l'avant des projets excessivement ambitieux. Et je pense qu'il est un antidote au cynisme en lui-même.

Et je nous souhaite ici collectivement, comme Assemblée nationale, d'aller au bout de nos rêves, d'aller au bout de nos projets et de collectivement se donner ce défi d'être un antidote au cynisme en faisant de la politique autrement. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la députée.

Est-ce qu'il y aurait une autre intervention? Alors, je reconnais le député de Papineau. À vous la parole.

M. Alexandre Iracà

M. Iracà : Oui. Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, vous me permettez de vous féliciter pour votre nomination. Je suis doublement heureux, premièrement, parce que vous êtes dans le même parti que moi, mais vous êtes surtout aussi de la même belle région de l'Outaouais que moi. Alors, permettez-moi de vous féliciter pour ça, puis bon succès pour les prochaines quatre années et demie. Le «et demie» est important. Alors, félicitations.

Je salue également tous mes collègues du parti mais également tous les collègues de tous les partis confondus ici, à l'Assemblée nationale. On a mentionné qu'on voulait adopter une nouvelle approche, une approche respectueuse. Je pense, Mme la Présidente, que nous sommes bien partis. On est rendus à cette étape-là. Et le souhait, s'il y a un souhait que je peux faire, c'est de faire en sorte qu'on puisse continuer dans le même sens. On est capables d'agir et de faire des choses en politique tout en étant respectueux.

Je suis fier aussi d'être ici ce soir et fier de la dernière élection, je vous dirais, aussi fier que la première fois mais, je pense, quasiment plus fier que la première fois. La première fois, j'étais nerveux et j'étais... je parle d'élection, là, j'étais nerveux. J'ai été nommé une semaine avant à titre de candidat avant le déclenchement des élections. Je n'ai pas aussi savouré, je vous dirais, que l'élection qui a eu lieu le 7 avril. Et aussi le fait que je remplaçais à ce moment-là un monument... Norm était là depuis 23 ans. Alors, je vous dirais qu'en 18 mois, lors de la deuxième élection, j'ai pu m'établir avec mon équipe dans mon comté. Alors, pour moi, ça a été une élection complètement différente que la première, et je l'ai d'autant plus appréciée que j'étais à même de constater tous les tenants et aboutissants d'une élection, tous les rôles de tous et chacun et l'importance que chaque petit geste pouvait avoir lors d'une élection. Alors, je l'ai constaté à ce moment-là et j'ai pu le réaliser. Alors, probablement qu'à la troisième je vais constater autre chose, mais je vais en prendre, si vous me le permettez, une à la fois. La prochaine ira dans quatre ans et demi.

Alors, pour moi, d'être ici ce soir, c'est un privilège de représenter les citoyens du magnifique comté de Papineau. On le sait, tout le monde a des beaux comtés, mais, pour moi, je vais toujours le mentionner comme étant le magnifique comté de Papineau. Je l'ai mentionné pendant les élections, j'ai le comté de Papineau de tatoué sur le coeur. J'y réside depuis plusieurs années. Mes trois enfants sont à l'école dans le comté de Papineau, et je suis là toutes les fins de semaine, que ce soit dans les arénes, les centres communautaires. Alors, je me suis imprégné de ce comté-là. Puis, à chaque fois que j'en parle, bien j'en parle avec une grande fierté et je suis très heureux.

Et c'est avec, je me répète, beaucoup d'humilité que j'accepte de représenter les citoyens du magnifique comté de Papineau.

Évidemment, pour arriver à une victoire électorale, il y a plusieurs aspects qui sont importants. C'est une victoire d'équipe. Je la qualifierais d'une victoire d'équipe. Et je fais toujours allusion à une équipe de hockey. Les premiers joueurs de ma ligue, de mon équipe de hockey sont nécessairement ma famille immédiate, alors ma conjointe Tina qui, malgré mes défauts, mes écarts, mes absences, est toujours à mes côtés — ça va faire 15 ans qu'on va être mariés en septembre, elle est toujours là, je lui dis merci — évidemment mon gars, mon grand garçon, Mika, de 14 ans, qui a commencé ses premiers pas de bénévole pour l'association libérale de mon comté. Je suis fort heureux. Alors, il a insisté. C'est comme une contagion, là. Il a des amis qui ont commencé à faire ça. Très heureux, très heureux de ça. Puis je tiens à te féliciter, Mika, parce que tu es un garçon extrêmement intelligent. Tu t'es pris en main au niveau scolaire cette année, puis je suis très heureux de ça. Tu as l'air bien. Alors, continue comme ça, poursuis ton cheminement. Je suis très heureux aussi d'avoir fait l'ouverture de la pêche avec toi après les élections du 7 avril.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le député, j'imagine que vous n'avez pas terminé votre intervention, alors vous pourrez la poursuivre demain, lors de la reprise du débat.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, mardi 27 mai 2014, à 13 h 45. Bonne fin de soirée à tous.

(Fin de la séance à 21 h 30)